MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

7391
3

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

(ANNÉES 1922-1923)

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME PREMIER

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

PREMIÈRE PARTIE

DEIR EL MÉDINEH

PAR

M. BERNARD BRUYÈRE

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1924

Tous droits de reproduction réservés

7391
3



PREMIÈRE PARTIE

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1922-1923)

PAR

M. BERNARD BRUYÈRE.

NATURE DES FOUILLES À DEIR EL MÉDINEH.

La concession comprend :

1° Un temple ptolémaïque dégagé et restauré par le Service des Antiquités;

2° Une nécropole du Nouvel Empire, étagée sur le versant oriental d'un contrefort de la chaîne libyque, partiellement fouillée par les missions italienne, allemande et française;

3° Une agglomération de maisons, appartenant en majorité au Nouvel Empire, groupées dans la vallée qui sépare la nécropole de la colline de Gournet Mureï, partiellement exhumées par les mêmes missions.

La nécropole est, en grande partie, recouverte par des déblais provenant de l'érosion des hauteurs environnantes, du ruissellement des ouâdis et des fouilles antérieures. Ces déblais sont constitués par de la terre, des éclats de calcaire, des blocs de rochers, et contiennent, en plus, des briques crues, des fragments de pierre sculptés ou peints arrachés aux monuments funéraires et des débris de momies et d'ossements. Ils forment, par endroits, des koms de 8 à 15 mètres d'élévation et remplissent tous les sous-sols du cimetière. On ne trouve de *sébakh* et de *shaqf* que dans la vallée.

La fouille de la nécropole présente donc le caractère d'une fouille en terrain montagneux où les accidents du sol se doublent de formations artificielles relativement récentes. Comme tout contrefort décroché de la chaîne principale, celui de Deir el Médineh est fait d'une roche de qualité inférieure.

Les stratifications ocreuses alternent avec les sédiments calcaires. Ceux-ci sont très friables et peu épais. Les strates, mélangés d'ocre rouge et jaune, n'offrent qu'une matière feuilletée et inconsistante qui se désagrège facilement.

Des éboulements anciens ont ravagé la nécropole aussi bien en surface que sous le sol. Ils n'ont pas pour cause unique la nature médiocre de la roche, mais proviennent également de la multiplication des hypogées et des perforations creusées entre ceux-ci par les fouilles clandestines et les pillages anciens et modernes.

L'usage presque exclusif de la brique crue comme matériaux de construction des superstructures et des souterrains, commandé par son emploi facile et peu coûteux tout autant que par la nécessité du renforcement des caveaux, n'offrit jamais qu'un obstacle insuffisant à la destruction par le temps et par la main de l'homme.

Les recherches archéologiques antérieures à 1920 n'ayant pas eu pour but le nettoyage total et méthodique du site ont été forcées, pour remettre au jour, de-ci de-là, quelques tombes inédites, d'amasser dans leur voisinage des déblais parfois considérables et de masquer, de la sorte, d'autres monuments. Le rôle des missions de 1917 et de 1919 était surtout de s'assurer, par des sondages multiples, de l'importance de la concession en vue du travail qui se poursuit actuellement. Les moyens d'action dont elles disposaient ne leur permettaient pas d'opérer le déblayement général. La mission présente exploite les résultats antérieurs et cherche à reconstituer l'état global antique de Deir el Médineh.

PROGRAMME GÉNÉRAL.

A Deir el Médineh, la nécropole étant d'une seule époque comprenant au plus les quatre dynasties du Nouvel Empire qui correspondent à la domination thébaine, la nature des tombeaux est d'une conception peu variée et subordonnée à l'altitude et par conséquent à la qualité de la roche. Les plus anciens ont été construits de préférence vers le sommet de la colline, où le calcaire était plus compact, et appartiennent au type spéos des chapelles de la XVIIIe dynastie. Ce dispositif est celui qui s'adapte le mieux à la pente abrupte voisine de la ligne de faîte. Graduellement la pente s'adoucit, les failles de marne ocrée affleurent et la nature des tombes se modifie. Elles sont d'abord un adossement partiel au djebel qui fait apparaître des superstructures en brique crue mélangée, en sous-œuvre, de quartiers de rocs assemblés au mortier de terre. Puis elles deviennent totalement indépendantes, sans adossement, et la brique demeure leur élément principal. C'est, en somme, une division par étages, empruntant assez fidèlement les courbes de niveau. Cette disposition est déjà rendue apparente par les fouilles de l'étage supérieur, pratiquées en 1920 par MM. Saint-Paul Girard et Kuentz. Les cours et les façades de cet étage ont été creusées dans le roc; mais elles révèlent des traces de puits verticaux plus anciens profonds de 3 à 4 mètres, terminés à leur partie inférieure par un court cæcum à angle droit s'enfonçant vers l'ouest.

Il est à présumer que ce sont là des restes de tombes un peu antérieures, et légèrement plus élevées que celles qui subsistent. La génération qui suivit adopta un autre système et détruisit ces tombes pour l'aménagement des siennes.

Les tombeaux qui nous occupent peuvent se décomposer en quatre parties : la cour, la chapelle, le puits, le caveau. Il est donc facile, ayant un des éléments, de rechercher les autres dans un périmètre restreint, car leur disposition, malgré ses variantes de détail, ne présente pas de changements notables (voir pl. XIX).

La cour. — La cour est une enceinte quadrangulaire, encadrée de murs, mi-partie pierres, mi-partie briques, dont la porte orientale devait être flanquée de piliers de maçonnerie supportant un linteau, ou même de véritables pylônes en réduction dont la largeur déborde le mur, en dehors. Cette aire, dérivée des cours des temples funéraires royaux, contenait une ou plusieurs stèles soit encastrées dans la façade de la chapelle, soit sculptées à même le roc. Peut-être y voyait-on une ornementation

végétale d'arbres, d'arbustes et de plantes florales, cultivés en terre rapportée dans des cuvettes creusées dans le rocher. Peut-être aussi, s'il faut en croire les scènes de funérailles peintes sur papyrus, une paire d'obélisques précédaient-ils l'entrée de la chapelle, toujours à l'instar des temples, et quelques statues des défunts encadraient cette porte comme celles des rois dans les cours hypostyles. Enfin des colonnes soutenaient un simple auvent ou un grand péristyle devant la façade.

La chapelle. — La chapelle est en général une salle ouverte à l'est autant que possible. Son plan est celui de la maison ⊏⊐ avec porte ouverte tantôt sur un grand côté, tantôt sur un petit (il y a quelques exceptions pour celles qui sont creusées dans l'éperon nord et pour le n° 8, construit sur le versant septentrional d'un ouâdi).

Si la chapelle est un spéos, elle dérive du plan cruciforme des mastabas memphites et se compose d'une salle rectangulaire à plafond plat (que soutiennent des piliers quand la grandeur de cette salle l'exige) et de deux couloirs tracés le long du petit axe de la salle. L'un d'eux, le couloir d'accès, vient de la porte d'entrée et s'orne, comme celle-ci, de bas-reliefs. Le linteau et les montants de la porte sont souvent des pierres rapportées (granit, grès, calcaire). L'autre couloir s'enfonce dans la montagne et s'achève en niche pour servir de réceptacle à des statues des divinités de l'Hadès ou des hauts-reliefs pris dans le djebel, ou des peintures des mêmes dieux infernaux (Vache Hathor dont la tête sort du rocher au-dessus d'un Amenhotep debout ou assis; Osiris Hathor, Horus, divinités de la cataracte, etc.). Parfois cette niche s'évase latéralement jusqu'à devenir une seconde salle (tombe n° 2) parallèle à l'autre. Alors elle est réservée aux dieux et la première reste affectée aux défunts. Parfois aussi les deux couloirs se résorbent jusqu'à n'être qu'une embrasure pour l'entrée et qu'un renfoncement insignifiant pour la niche.

Si la chapelle n'est pas un spéos, elle s'enferme dans une construction de briques et de pierres ou de briques seulement, dont la forme est toujours pyramidante. Ou bien la pyramide part directement du sol, ou bien elle a pour soubassement un dé polyédrique qui est un tronc de pyramide construit en grosses pierres brutes à l'extérieur. Dans le premier cas la pyramide contient la chapelle, dans le second cas elle n'abrite qu'une chambre de décharge, et la chapelle se trouve descendue dans le dé pyramidal. Extérieurement, ces pyramides sont blanchies à la chaux et se terminent par un pyramidion de pierre (granit noir, grès, calcaire). Une lucarne aveugle, aménagée sur la face orientale de la pyramide, encadre une stèle à fronton cintré consacrée au soleil levant. Le pyramidion monolithe est parfois décoré de bas-reliefs qui célèbrent la gloire du soleil dans les quatre phases de son cycle diurne. Il remplit vis-à-vis de la pyramide de briques le même rôle, à situation inverse, qu'une clef de voûte pour l'assemblage des matériaux et la répartition des poussées. Il est possible qu'au-dessus des façades rocheuses des chapelles spéos, une petite pyramide, réduite à la fonction de simulacre, ait été jadis édifiée, car sur le flanc de l'éperon nord on en retrouve quelques traces. La première enveloppe de pierres brutes des soubassements pyramidaux habille la construction même de la chapelle, qui, lorsqu'elle est tout entière au-dessus du sol, ne comporte que de la brique crue.

Cette chapelle est toujours une salle rectangulaire sous voûte à plein cintre décorée, quand on avait le temps, de bas-reliefs calcaires appliqués contre les murs ou de peintures murales faites à la fresque sur enduit de boue encollée.

La décoration intérieure comprend aussi des stèles à fronton semi-circulaire encastrées dans les parois verticales.

Le plan des chapelles dépend de l'orientation des axes par rapport à l'entrée. Si l'entrée est sur le petit axe du rectangle, comme dans les mastabas, ou les spéos, on retrouve toutes les variantes du plan cruciforme : une niche en face de la porte (n° 290) pour une stèle et la table d'offrandes; stèles dans les parois verticales; ou plusieurs alvéoles semblables dans le mur opposé à l'entrée (chapelle à trois loges).

Si l'entrée est sur le grand axe, on trouve à l'extrémité opposée le renfoncement de la stèle dédicatoire et la table d'offrandes. Parfois ce renfoncement se prolonge et, quand la pyramide s'adosse au djebel (n° 291), une seconde salle sort de la pyramide pour pénétrer dans la montagne. La stèle et la table d'offrandes s'y trouvent alors refoulées. L'adossement à la «Montagne de l'occident» est recherché au même titre que l'orientation de l'entrée au soleil levant.

Le puits. — Dans les spéos il s'ouvre généralement vers le fond du couloir, contre la paroi sud et près de la niche ou dans la chapelle même. Dans les autres tombes il faut le chercher dans la cour. Il est creusé dans le djebel, verticalement ou obliquement. Le puits vertical est une sorte de cheminée rectangulaire de 0 m. 65 × 1 m. 30 ou 0 m. 70 × 1 m. 40, construit en briques crues blanchies à la chaux. Des échelons de descente, taillés en poche sur les grands côtés, permettaient l'accès du sous-sol aux jours des funérailles. La profondeur du puits est d'environ 4 à 6 mètres. Elle varie avec la nature de la roche et les sous-sols environnants à éviter. Rarement des rencontres d'hypogées se sont produites jadis malgré leur multiplicité et le chevauchement des souterrains. Il faut attribuer la plupart des communications entre tombes voisines de niveau ou superposées, à des violations postérieures plutôt qu'à des erreurs de direction dans la perforation de la montagne. Le puits était bouché en haut par une dalle horizontale. En bas, sur le petit côté occidental, une porte basse (1 m. 40) avec linteau et montants au nom du défunt conduisait au caveau. On l'obstruait après l'enterrement par une dalle de pierre, un mur de briques ou une porte en bois. Une même cour contient parfois plusieurs puits desservant des caveaux différents à l'origine, mais qu'on a pu réunir volontairement par la suite.

Le caveau. — Le caveau est, pour les plus anciennes tombes, un simple cæcum évasé, sans décoration, car la chapelle et les couloirs ont absorbé toute la décoration,

ou bien la mode n'était point encore de reporter sur les murs les scènes qui figuraient sur les papyrus funéraires et les sarcophages.

Pour le plus grand nombre de tombes, celles où la chapelle contient seulement les scènes relatives aux funérailles jusqu'à l'adieu à la momie devant son hypogée, le caveau acquiert une importance plus grande par son développement et sa décoration. Il est conçu de telle sorte qu'avant de parvenir à la salle où reposait le défunt, il faut traverser une ou plusieurs salles frustes, très irrégulières de formes et sommairement creusées dans le rocher. Ces vestibules contenaient peut-être le mobilier funéraire qu'on ne pouvait entasser dans le caveau proprement dit et imitaient, toutes proportions gardées, les multiples chambres des sépulcres royaux qui précédaient le véritable asile de la momie. Il est rare que ces antichambres du caveau soient décorées. C'est un luxe qu'on trouve seulement aux n°s 5 et 218 à 220, et encore n'est-il pas prouvé que ce fussent des entrepôts de mobilier funéraire plutôt que des réceptacles de cercueils, d'époque un peu postérieure, c'est-à-dire quand le caveau lui-même eut été rempli.

On descend généralement pour passer de l'une à l'autre de ces salles en allant vers le caveau. La porte de celui-ci est souvent au fond d'un escalier de briques de quelques marches, peu profond (juste la hauteur de la porte, 1 m. 40). Elle s'encadre de deux montants et d'un linteau gravés au nom du défunt. Une dalle bouche l'orifice de cette descente, et un battant de bois, verrouillé et scellé, interdit l'entrée du caveau. L'emplacement de la porte est très variable. On la trouve surtout percée dans les parois sud et est de la dernière chambre.

Le caveau est une salle rectangulaire, d'un plan généralement très régulier, construite en brique crue, ayant pour ciel une voûte, tantôt plein cintre, tantôt anse de panier. Ce dispositif interne, copie fidèle de couvercles bombés, en toit nubien, des sarcophages de pierre, est celui qui répond le mieux aux exigences de l'architecture souterraine, de la décoration murale et des idées religieuses de l'époque.

Pour soutenir les voûtes à grande portée, on place souvent au sommet, contre le grand axe, une poutre maîtresse engagée aux deux extrémités. Cette arête a pour troisième point d'appui un pilier central.

Le sol de terre battue est tantôt d'un seul niveau, tantôt se relève en banquette ou en estrade dont le bord, parallèle au petit axe, a pour profil la gorge égyptienne. Les cercueils devaient reposer sur cette plate-forme surélevée de 0 m. 30 à 0 m. 40. En quelques tombes c'est un véritable sarcophage de pierre calcaire qui est édifié contre la paroi cintrée de l'ouest ou du nord, celle où les décorateurs d'hypogées ont accoutumé de représenter l'embaumement ou l'*ap-ro* de la momie couchée, par Anubis. Tous ces dispositifs montrent les survivances des époques les plus reculées.

PROGRAMME PARTICULIER POUR 1923.

La méthode des sondages partiels ayant produit tout ce qu'on pouvait en attendre dans un site exploré en tous sens et de longue date, comme celui de Deir el Médineh, l'intérêt scientifique commande aujourd'hui qu'on procède de façon plus rationnelle, c'est-à-dire par un nettoyage systématique de toute la concession en un certain nombre d'années.

Ce principe étant admis et le principal moyen d'action, un Decauville, étant mis à la disposition des fouilleurs, trois problèmes se posent pour la réalisation de ce projet :

1° Le choix de la fouille par tranches parallèles aux courbes de niveau ou par secteurs limités par des lignes de plus grande pente;

2° Le choix d'un tracé pour la voie ferrée du Decauville;

3° Le choix d'un point de déversement des déblais.

1° L'examen topographique du site conseille de débuter par la partie nord de la nécropole, et cela pour plusieurs raisons.

A. Il est indispensable de déblayer d'abord cette partie, car l'évacuation des terres serait impossible après le nettoyage des autres points.

B. C'est là que les koms formés par les éboulements de la montagne et le curage des syringes et des puits atteignent leur maximum d'élévation.

Le coteau de Deir el Médineh et la montagne du nord s'y croisent à angle aigu et constituent une impasse, une sorte de cuvette qui fut le lit d'un ouâdi et que le ruissellement a comblé. Les deux versants convergents sont taraudés de nombreux hypogées, dont les déblais se sont ajoutés aux alluvions du ruisseau.

C. Les indications fournies par l'examen du terrain proposent là, plus que partout ailleurs, des chances plus grandes de trouvailles ayant échappé aux recherches précédentes. Ce sont elles qui ont motivé la fouille de l'an dernier aux abords du n° 8 et qui amenèrent la découverte des tombes n°s 290 et 291.

D. Enfin, les résultats de la dernière campagne sont incomplets. Les nécessités de leur publication exigent la continuation immédiate des travaux de dégagement de ces deux tombes, afin de remettre au jour les éléments constitutifs qui restent encore à connaître.

Pour ces différentes raisons il a été décidé que l'on commencerait par le nord et que la fouille se ferait sur un secteur angulaire ayant son sommet au n° 216, et sa limite sud fixée par une ligne allant du sud du n° 216 à l'angle sud-est de la muraille du temple.

2° Le choix d'un tracé pour la voie Decauville est soumis aux conditions suivantes :

Son parcours doit être utilisable pendant plusieurs années et se prêter au déblayement de plusieurs secteurs.

Il doit être aussi court que possible, pour obtenir le rendement maximum avec un minimum de temps et de main-d'œuvre. Cas particulier : nous disposons de 400 mètres de rail, ce qui restreint forcément le choix de ce parcours.

Il doit être aussi rectiligne que possible, ou ne présenter que des virages à grand rayon, pour éviter les déraillements et l'usure du matériel, et rester constamment sous le regard du chef de travaux.

Il doit avoir une pente insensible pour que la descente des wagonnets pleins soit aisée sans être dangereuse, et que la remontée des wagonnets vides soit facile et rapide.

Il doit enfin ne nécessiter que peu de travaux d'établissement proprement dits : remblais, enlèvement de koms, murs de soutènement ou de protection de monuments, etc., et n'enterrer à nouveau aucune tombe déjà dégagée.

3° Le choix d'un point de déversement des déblais est grevé des servitudes suivantes :

Ce point doit avoir une capacité de réception suffisante pour plusieurs campagnes.

Il doit être situé le plus loin possible du point de départ, afin qu'on ne se trouve pas un jour dans l'obligation de refouler une seconde fois les terres enlevées vers un autre point.

Il doit être en terrain vierge, sans aucun vestige antique qu'on risquerait de faire disparaître.

Il doit ne présenter aucune importance archéologique susceptible d'être altérée par une modification du site, telle que l'entassement de plusieurs millions de tonnes de sable et de cailloux.

La question du point de déversement doit être résolue en premier lieu, car elle commande les autres. Deux solutions s'offraient : soit l'immense plaine qui, au nord, sépare Gournet Moureï de Cheikh Abd el Gournah, et dans laquelle les sondages de la Mission allemande n'ont révélé aucune trace de tombeau; soit le lit du torrent méridional qu'emprunte le sentier de la Vallée des Reines.

Le premier point est à 450 mètres du secteur à nettoyer. Pour l'atteindre, le tracé comporte deux courbes de faible rayon, dont l'une côtoie le temple de Deir el Médineh. Ce parcours, déjà dangereux par lui-même, est une voie très fréquentée par les touristes pendant la saison des fouilles, ce qui présente un autre danger aussi grave. De plus, il échappe à la surveillance du chef de travaux; il ne peut être utilisé qu'un temps très restreint et pour le secteur nord seulement, et sa pente est trop forte en raison de la différence de niveau entre les deux points extrêmes. Enfin il nécessite des travaux d'aménagement délicats et considérables. Comme il traverse

justement le secteur qu'il faut déblayer, son adoption n'est pas souhaitable et il a le tort de combler des points qui ont été nettoyés.

De multiples avantages plaident en faveur de la seconde solution.

D'abord, l'ouâdi sud est un site sans valeur archéologique et ne recèle aucun monument. Le premier soin de cette année a été de vérifier par de nouveaux sondages que toute l'étendue de ce vallon est exempte de tombeaux. Il est vaste et permet d'y accumuler les déblais de plusieurs années. Sa distance au secteur nord est seulement de 230 mètres. Le parcours à suivre emprunte une courbe de niveau du coteau de Deir el Médineh située à mi-hauteur. Outre que le tracé présente un seul virage à grand rayon, une pente insensible et peu de travaux strictement d'établissement, il peut être utilisé pendant de nombreuses années, se prête à l'exploitation soit par étages, soit par secteurs, de toute la partie de la nécropole qui le surplombe et même d'une partie située en dessous, et il n'enterre ou ne masque aucune tombe déjà fouillée. Tout entier sous le contrôle du fouilleur, il semble donc offrir le minimum d'inconvénients.

L'origine de la voie ferrée est choisie devant le n° 291 et au niveau de sa cour. Le Decauville passe ensuite devant le n° 250, le n° 218, le n° 1 et le n° 214. Entre le terminus sud et celui du nord existe une différence de 2 m. 90, qui oblige à remblayer certaines parties pour ramener l'inclinaison du tracé à 1/200 (voir pl. I).

Les travaux d'établissement, commencés le 18 décembre, ont pris fin le 14 janvier. Ils se décomposent ainsi : piquetage du tracé; — construction de murs de protection devant trois tombeaux; — enlèvement de trois koms situés entre les n°s 250 et 291, et représentant un cubage de 8000 mètres cubes.

Montage et boulonnage de 400 mètres de rail; — rectifications du tracé en hauteur pour diminuer la pente; en direction pour supprimer, peu à peu, toutes les petites courbes et réduire la longueur.

(Ces travaux, effectués avec un personnel réduit, 20 hommes, se sont poursuivis parallèlement à des travaux de fouilles secondaires, le long du parcours, tels que : nettoyage du secteur sud, remis au jour en 1922; — nettoyage de la tombe dite des trois chapelles, pour la recherche d'un caveau indiqué par Lepsius.

Fouille d'un caveau voisin du n° 214 *bis*; — fouille dans le n° 219 B et dans le n° 214.

Enlèvement de koms formés de momies et d'ossements au nord du n° 2 *bis* et à l'est du n° 2; — fouille dans le caveau de la petite pyramide du sud.

Nettoyage des abords du n° 1. — Reconnaissances dans tous les puits et caveaux du secteur sud et des tombes situées sur le parcours du Decauville.)

Afin de progresser rapidement, les ouvriers ont été divisés en deux groupes d'équipes, partant chacun d'un des points extrêmes et s'avançant à la rencontre l'un de l'autre. De cette façon le chef de chantier pouvait surveiller à la fois les fouilles

secondaires du secteur sud et l'établissement de la voie. Les déblais provenant de ces fouilles ont pu ainsi être évacués tout de suite dans l'ouâdi.

Lorsque tout le rail a été posé, le véritable travail a commencé. On se trouvait en face de koms à faire disparaître, pour opérer le dégagement total des tombes n°s 290 et 291, dont quelques éléments ont été exhumés l'an dernier, à savoir :

La chapelle-pyramide n° 291 et le sous-sol commun aux deux tombeaux. Il restait à connaître la cour et la chapelle du n° 290, et les orifices supérieurs des puits pour lesquels on possédait déjà les orifices inférieurs.

MOYENS D'ACTION.

Temps : du 18 décembre au 12 mars.

Crédits : 400 livres égyptiennes.

Personnel : un chef de travaux français, 45 hommes, 53 enfants.

Matériel : 400 mètres de rail, 4 aiguillages, 6 wagonnets.

EXÉCUTION DU PROGRAMME.

Le travail de cette campagne peut se subdiviser ainsi (voir pl. I à VIII, XI, XIV, XVII) :

1° Mise en œuvre du chantier : établissement de la voie et petits travaux sur des chantiers secondaires, déjà énumérés;
2° Déblayement de la cour n°s 290-291, Ari Nefer, Nou;
3° Déblayement de la cour Pa-Shed, à l'ouest de la précédente;
4° Déblayement de la cour Amen Ouah Sou, au nord de celle-ci;
5° Déblayement des cours au nord de Amen Ouah Sou et d'Ari Nefer, jusqu'à la montagne du nord;
6° Déblayement de la cour devant la chapelle à trois loges, — sud d'Ari Nefer.

I. — DÉBLAYEMENT DE LA COUR N^{OS} 290-291 (VOIR PL. II ET VII).

Les fouilles de 1922 ont remis au jour une pyramide-chapelle contenant deux chambres, la première décorée de peintures, la seconde seulement crépie de boue. Une petite cour fermée de hautes murailles la précède à l'est. Devant la porte de cette cour, un puits de 5 m. 85 s'ouvre. Il conduit à une suite de chambres souterraines dont la dernière est le caveau peint d'Ari Nefer (n° 290). Une amorce de mur au sud de ce puits laisse présumer qu'une cour plus vaste se trouve devant le n° 291. Contre le mur nord de la petite cour du n° 291 émerge une construction voûtée en briques. Basé sur ces indications et aussi sur le plan du sous-sol, le travail consiste à dégager d'abord le front est qui doit donner à la fois la totalité de la cour, les orifices supérieurs des puits et la façade orientale de cette construction voûtée; car il est à supposer que tous ces éléments se tiennent et font partie de la tombe n° 290.

Résultats. — Le déblayement permet de constater que les deux tombes n°s 290 et 291 ont été englobées dans une grande cour commune aux deux monuments. Il est probable que la pyramide de Nou est antérieure en date à la tombe n° 290. Cela résulte du style des peintures autant que de l'examen de la construction. En effet, la pyramide n° 291 et sa cour ont été par la suite enrobées dans d'autres murs qui, venant se juxtaposer sur les premiers, ont constitué une façade d'ensemble. Ce cas n'est pas isolé, on peut même dire que dans la nécropole de Deir el Médineh, de semblables groupements de tombeaux dans une même cour sont assez fréquents. On peut en chercher la raison, soit dans la parenté des propriétaires, parenté contractée par alliance de deux familles, et conduisant à la fusion des sépulcres, soit encore dans l'obligation où étaient les habitants de créer, pendant les siècles de la domination thébaine, en l'espace très restreint de leur nécropole, de véritables tombeaux de famille. La place manquait pour édifier pour chaque individu un monument spécial complet avec cour, chapelle et hypogée. Enfin, lorsque les raisons de parenté se trouvent exclues, les conditions topographiques ont pu nécessiter l'association, sur une même plate-forme, de deux ou plusieurs chapelles et, à un même niveau souterrain, de plusieurs caveaux particuliers. Il y avait danger à multiplier outre mesure les excavations dans une roche aussi mauvaise, tout comme à surcharger par des superstructures trop nombreuses un terrain miné par tant de galeries et de puits.

Quoi qu'il en soit, une façade unique relia les deux tombeaux, et en son centre juste entre les portes des deux chapelles, un dispositif de maçonnerie paraît avoir servi de cadre à une grande stèle de pierre.

Deux montants verticaux avec ressaut et un soubassement en calcaire subsistent encore, formant un renfoncement entre deux piliers, pour embrasser une stèle de 0 m. 85 de largeur et 0 m. 25 à 0 m. 30 d'épaisseur. Rien ne permet de dire si cette stèle était cintrée ou rectangulaire, car les piliers et le mur d'appui ne portent pas de traces nettes dans toute leur hauteur : 2 m. 30.

Devant la petite cour du n° 291 et au sud du puits P_1 on a trouvé les restes d'une sorte de cadre formé d'éclats de pierre maçonnés à la boue (long de 2 m. 25, large de 1 mètre, haut de 0 m. 20) inclinés comme la margelle oblique d'une cuvette plus large en haut qu'au fond. La terre contenue dans cet espace n'avait rien de particulier et ne renfermait aucun débris végétal. On ne peut donc savoir si cette bordure de pierres limitait un bassin ou un parterre de fleurs; mais il ne semble pas possible de lui assigner une autre destination (voir pl. II).

L'hypothèse du bassin est la plus plausible, si l'on s'appuie sur cette constatation

que toutes les autres tombes de cette nécropole, dont la cour renferme ce simulacre de bassin ou de canal (n°s 3, 6, 10, 216, 217, 218) contiennent aussi, et elles seules, parmi les décorations murales de la chapelle ou du caveau, la fresque représentant le défunt buvant, dans le bassin, les eaux revivifiantes dont Phtah est le grand dispensateur. Le culte de Phtah, très en faveur sous la XIXe dynastie, avait installé non seulement un temple et son sacerdoce à Karnak, et un autre sur la rive gauche, près de Deir el Médineh (pap. Abott), mais avait introduit aussi de nouvelles dévotions dans le rituel funéraire, ce qui permet une datation presque certaine des tombes de cette époque.

Un petit monument du Musée de Marseille (n° 11 du catalogue Maspero, publié par Naville, *Zeitschrift*, 1878, p. 69-72) témoigne de cette innovation, et représente le défunt et sa femme à genoux aux pieds de Sokar et buvant l'eau du bassin. Il faut concevoir le bassin des cours tombales ombragé d'un doum véritable, transplanté sur le coteau aride de Deir el Médineh et entretenu à grands frais d'arrosage (au n° 216, des racines de cet arbre ont été trouvées dans une fosse carrée creusée en plein roc, auprès du bassin). Cela conduit à penser que d'autres réalisations matérielles des vignettes de papyrus et des fresques devaient parfois trouver place dans ces cours de tombeaux.

Le puits P_1 de la cour Ari Nefer a peut-être bien été appelé à jouer le rôle de fosse pour l'arbre doum, car 1° il est situé contre la margelle du bassin; 2° son encadrement de briques avait disparu sur la moitié supérieure de la hauteur du puits; 3° ce puits est antérieur à la création de la cour; 4° il fut abandonné à l'époque d'Ari Nefer et le sous-sol qu'il desservait fut mis en communication avec le puits P_2 par une porte.

Le sol de la grande cour est remblayé sur 0 m. 25 à 0 m. 50 de profondeur.

Les trois puits situés dans cette cour ont leur grand axe orienté sensiblement est-ouest, ce qui revient à dire que leur petit côté est parallèle, ou presque, à la façade des chapelles. L'orientation rituelle des éléments divers du tombeau est une règle qui souffre des exceptions. Le parallélisme du petit côté du puits à l'entrée de la chapelle est un autre principe qui, sans être absolu, a pour raison d'être le fait que, au fond du puits, la porte du caveau est toujours sur le petit côté ouest.

Le puits P_1 mesure 5 m. 85 de profondeur. A sa partie inférieure seulement et sur une hauteur de 2 mètres subsistait encore le bâti de briques crues. Il est rectangulaire, 0 m. 90 × 1 m. 70. C'est un des plus spacieux de la nécropole. Il dessert deux chambres en enfilade. A l'instar des tombes royales, le sol de ces chambres sépulcrales descend à mesure qu'on s'éloigne de l'entrée. La communication entre deux salles se fait en pente douce ou par le moyen de quelques marches d'escalier. Cet indice peut parfois être utile, dans un dédale souterrain, à reconnaître, parmi plusieurs hypogées entremêlés, ce qui appartient à l'un ou à l'autre.

Les deux salles successives du puits P_1 sont très probablement les caveaux du n° 291; mais la certitude manque par suite d'un incendie souterrain consécutif à un pillage, qui a fait disparaître tout moyen d'identification.

Aucune trace de construction en brique, de peinture, de mobilier funéraire.

Le puits P_2 mesure 5 m. 05 de profondeur, 1 m. 40 de long, 0 m. 70 de large. Il est encadré de brique du haut en bas, jadis crépi et blanchi. Il s'ouvre devant la porte de la chapelle voûtée n° 290, et débouche, à sa partie inférieure, après quatre marches, dans un vestibule qui relie les caveaux du n° 290 et du n° 291. Ce vestibule presque carré possède deux portes de communication à chambranles et linteaux de grès blanchis, fermées jadis d'un vantail de bois. Elles s'ouvrent, celle du sud sur la première salle du puits P_1, celle du nord sur une grande salle formée probablement de deux salles primitives, différemment axées, dont on supprima la cloison de séparation, peut-être pour réunir tous les sous-sols lorsqu'on fusionna les chapelles dans une seule cour.

Le puits P_3 est plus ancien que le précédent. Il n'a pas d'entourage de briques. Il descend dans la grande salle dont il vient d'être parlé, mais pas jusqu'au niveau du sol de cette salle. On dut l'abandonner de bonne heure. Sans même se donner la peine de le combler entièrement, on obstrua son orifice supérieur d'une couche de décombres, qui resta en suspension au-dessus de cette cheminée vide par un prodige d'équilibre, et l'on construisit par-dessus le mur d'enceinte nord de la grande cour. Sans doute, il aboutissait dans un petit vestibule qui précédait le caveau voûté sans peinture situé au nord et dans lequel on descend par un escalier entouré de briques.

Le puits P_4, qui fait partie du même ensemble souterrain, appartient, en réalité, à un autre système sépulcral. Son orifice supérieur est en dehors de la cour 290-291. Son point de départ et son point d'arrivée sont plus élevés que ceux des puits précédents 1 m. 75 environ. Il est orienté presque perpendiculairement aux trois autres. Ces trois raisons sont encore renforcées par l'examen du sous-sol. Le cadre de briques crues qui maçonne le puits ne descend pas jusqu'en bas. C'est dans son petit côté nord que bâille l'entrée des caveaux. Ceux-ci, sensiblement parallèles aux caveaux de P_2, sont superposés à la voûte non décorée de P_3.

Cette voûte s'est effondrée à une époque difficile à déterminer. Ou bien l'effondrement est l'œuvre des pillards modernes, ou des Coptes troglodytes dont quelques traces ont été signalées (poteries, linge, ossements) dans cet hypogée, ou bien il est dû à un affaissement du sol de l'étage supérieur, car l'épaisseur du roc au-dessus de la voûte était trop mince pour soutenir une charge pesante. Semblable hypothèse pose le problème de la datation des deux hypogées, difficile à résoudre en raison de l'absence de documents probants (voir pl. VII).

Le sous-sol donne donc quatre puits et quatre systèmes de caveaux. A quoi cela correspond-il au-dessus du sol?

La chapelle-pyramide n° 291 contient la généalogie de deux familles sans aucun lien de parenté apparent.

La chapelle voûtée n° 290 n'a point de peintures, mais des stèles de grès et de calcaire la meublaient. La niche du fond était entièrement tapissée de calcaire gravé en bas-relief. Or, d'une part les fouilles de cette année ont fait trouver dans cette chapelle une stèle généalogique d'Ari Nefer, et d'autres fragments de stèles du même personnage, qui toutes ont leur place et s'adaptent exactement dans des renfoncements de la maçonnerie; d'autre part, au fond de la niche adhère encore un morceau du cadre de la stèle centrale sur lequel, par bonheur, on lit ce nom : Ounnen Nakht. Un fragment de cintre d'une autre stèle, gravé au même nom, fut trouvé dans ces parages l'an dernier, et un pectoral de bois, toujours marqué Ounnen Nakht, a été ramassé cette année dans les déblais des caveaux de P_4.

L'attribution des caveaux à ces quatre familles est peut-être la suivante :

Caveaux P_2 : à Ari Nefer (non douteux).
Caveau P_3 : à Ounnen Nakht (douteux).
Caveau P_1 : aux deux familles Nou et Nakht Min, ou à l'une d'elles seulement.
Caveau P_4 : à l'inconnu de la petite pyramide creuse, ou préférablement au peintre dont la tombe est au nord du n° 290.

Un peu en dehors des limites de la cour se trouvait un puits P_5 qu'il est téméraire d'attribuer à l'une des familles du n° 291, car il est légèrement éloigné du n° 291 et son sous-sol est absolument indépendant. Puits peu profond, sans briques, presque carré, aboutissant à deux cavités plutôt que caveaux, minuscules et informes. Aucun vestige significatif dans ces deux salles, si ce n'est de grandes amphores pleines de pain copte.

La chapelle voûtée n° 290 affecte un plan cruciforme avec son petit couloir d'entrée et sa niche profonde (voir pl. VII).

Elle s'enveloppait extérieurement d'une construction pyramidante dont l'angle nord est bien conservé. Enveloppe de pierres brutes séparée de la construction de briques par un bourrage d'éclats et de déblais, sans mortier. Le sol intérieur est damé. Il a été fouillé jusqu'au roc vierge, parce que la grande stèle peinte fut trouvée sous ce sol à un endroit qui avait été postérieurement creusé. La voûte faite de deux rouleaux concentriques de briques obliquement posées et de sens inverse est crépie à la boue tamisée et encollée, mais ne reçut aucune décoration peinte. Seuls le couloir d'entrée et la niche étaient revêtus de bas-reliefs calcaires inachevés. Ceux de l'entrée montraient, sur l'embrasure sud, le défunt sortant de la tombe et allant vers le soleil levant; sur l'embrasure nord, le défunt, suivi de sa femme, rentre dans la tombe, allant vers l'occident. Il ne reste que les pieds des personnages sur les deux montants.

Détail important : la porte de cette chapelle et la porte de la petite cour du n° 291 avaient été postérieurement murées. Comme les deux chapelles contiennent chacune un graffito hiératique de Bouteh Amen, signalant ainsi le contrôle de l'inspection des tombeaux sous les rois-prêtres, il y a lieu de penser que ces deux tombes, frappées

de déshérence, furent, après la visite de l'inspecteur des nécropoles, fermées par ses soins pieux pour en empêcher la violation, ou pour assurer leur préservation partielle après quelque tentative de spoliation. La famille d'Ari Nefer n'était certainement pas éteinte à l'époque où Bouteh Amen vivait, car dans la correspondance du temps des rois-prêtres dépouillée par Spiegelberg, il est dit (papyrus 116 de Turin. Notices et Manuscrits, n° XXXIV, p. 228. Lettre écrite à Bouteh Amen à Thèbes par le scribe Thotmès en voyage à Éléphantine) :

La tombe n° 290 est d'époque ramesside, XIXe ou XXe dynastie. Entreprise par Ari Nefer fils de Saouadji sur des plans qui révèlent une fortune et un rang élevés, elle fut brusquement arrêtée dans son achèvement. Ses successeurs n'eurent pas les moyens de terminer l'œuvre ou en furent empêchés par les événements politiques qui marquèrent la chute de la domination thébaine. L'intervalle de temps est assez court entre Ramsès III et Hrihor pour que le nommé Ari Nefer dont parle Thotmès soit au plus un petit-fils du propriétaire de la tombe n° 290. D'ailleurs Bouteh Amen a construit dans l'enceinte de Médinet Habou un petit temple derrière celui de Ramsès III dont nous avons trouvé quatre colonnes de calcaire encore debout, ce qui suppose qu'il vivait déjà au temps de ce roi. Le Thotmès auteur de ces lettres vivait encore ou déjà en l'an 12 de Ramsès XII (Spiegelberg, *Graffiti aus der thebanischen Nekropolis*, p. 151).

OBJETS TROUVÉS DANS LES DIVERS ÉLÉMENTS

DES TOMBEAUX N°s 290 ET 291 AU COURS DE CETTE CAMPAGNE.

1° Stèle peinte d'Ari Nefer (voir pl. X). — Conservation parfaite. — Hauteur, 0 m. 75; largeur, 0 m. 58; épaisseur, 0 m. 10. — Grès passé à la chaux. — Bas-reliefs dans le creux. — Peinture : le fond est d'ocre jaune brunâtre, les hiéroglyphes bleus, les chairs des personnages, différentes selon leur sexe : ocre rouge pour les hommes; jaune rougeâtre pour les femmes. Anubis et la reine Nefertari sont noirs, Osiris est vert.

Trois registres séparés par une natte verte. — Le cintre contient la légende du premier registre.

Premier registre. — Au centre, une table d'albâtre chargée de fleurs et de victuailles et une coupe noire montée sur pied supportant une botte d'oignons liés.

A gauche, selon la place assignée par les rites, Osiris momiforme, coiffé de la couronne blanche d'Abydos flanquée de deux plumes d'autruche, tenant , les épaules couvertes du collier *ousekh*, équilibré par le contrepoids , est assis sur le trône des dieux .

Derrière lui Anubis, en *shento* avec ceinture à boucle et justaucorps ocellé, les bras ornés de bracelets, le col paré du collier *ousekh*, tenant en main gauche le sceptre et en main droite la , est également assis face à droite sur le trône des dieux.

Derrière Anubis, un emblème debout, composé d'un calice de lotus sur haute tige, s'achevant en bas par un . Par sa forme, cet accessoire rappelle la fleur d'où sortent les quatre génies funéraires qui accompagnent souvent Osiris; mais par sa situation il évoque l'éventail des dieux générateurs Amon et Min. Il se pourrait donc qu'il fût ici l'emblème représentatif de Min dont le culte est en vogue à ce moment et dans la famille Ari Nefer, ainsi que le prouvent les prénoms dans lesquels il entre en composition. A droite, faisant face au groupe divin, le couple royal divinisé Amenhotep et Nefertari est assis sur deux trônes de dieux.

Amenhotep, en *shento* plissé avec ceinture à devanteau triangulaire, en perruque ronde avec ruban serre-tête et uræus; la poitrine ornée de l'*ousekh* et les bras de bracelets, le menton paré de la barbe longue et droite, tient en main droite ramenée sur le cœur les et en main gauche allongée sur la cuisse la .

Nefertari engainée dans une robe rouge à bretelles, la gorge voilée par l'*ousekh*, la perruque surmontée de la coiffure des mères, dépouille de vautour timbrée du mortier, tient en main gauche et lève la main droite ouverte derrière l'épaule du roi, pour transfuser à son fils le fluide vital.

Au-dessus de cette scène où fraternisent devant le même banquet les dieux des mortels et des morts et les intermédiaires royaux divinisés de toute l'humanité, le texte suivant remplit le cintre. Le cartouche de la reine est à fond blanc.



Deuxième registre. — A gauche, quatre personnages assis; à droite, un couple et un enfant leur offrant le banquet de l'au delà servi sur une table-autel d'albâtre.

, homme assis (→) en longue jupe plissée portant au niveau du bassin cette tache dégradée de couleur ocre rouge qui, à cette époque, est fré-

quente et peut aussi bien représenter une coloration des vêtements qu'une transparence du tissu, à moins qu'il ne traduise une intention de modelé. Il porte le collier *ousekh* sur le torse nu, la perruque à courtes bouclettes tombant au ras de l'épaule. Cette perruque est blanche, ou plutôt grise par adjonction de blanc sur fond noir; indication évidente de la vieillesse, qu'on retrouve pour le même personnage dans le caveau n° 290 et pour d'autres personnes de Deir el Médineh (tombe n° 3). Il tient en main droite le linge plié et sa main gauche s'étend au-dessus des fleurs et des mets qu'on lui offre. Il est assis sur un siège à pieds de lion et ses pieds reposent sur un , qui est soit une natte, soit un coussin, soit un tabouret de pieds.

, femme (→) assise sur une chaise à pieds de lion; en robe plissée tachée d'ocre rouge. Collier *ousekh*, longue perruque noire avec ruban de front et cône. Sa main gauche fait le geste de protection derrière l'épaule de son époux, sa main droite tient le linge plié. Ses pieds sont posés sur un (pas de titre de sœur, pas de).

et , deux hommes (→) assis sur des chaises à pieds de lion, tenant dans la main gauche, ramenée sur le cœur, une fleur de lotus, et dans la main droite le linge plié. — Même costume que , même tabouret de pieds.

Le texte qui surmonte la scène est divisé en courtes colonnes verticales. Une colonne restant vide, le sculpteur l'a comblée par ces mots : , qui doivent s'appliquer aux quatre personnes assises, ou plus spécialement à .

A droite :

sic , homme debout (←), même costume que les précédents, faisant de la main droite les ablutions rituelles du festin à l'aide d'une buire et de la gauche les fumigations avec un encensoir.

sic , femme debout (←), perruque avec serre-tête et cône, robe plissée. Elle ramène ses deux mains sur la poitrine et tient un lotus encadré de deux boutons et une pousse de papyrus (pas de).

sic , fillette (←) nue, crâne à trois touffes de cheveux. Elle porte une pousse de papyrus et un sachet.

Troisième registre. — Au centre, une table d'albâtre chargée des mêmes choses que celles des registres supérieurs. Les costumes des personnages sont respectivement les mêmes que ceux des hommes et des femmes, placés au-dessus.

A gauche, trois personnes assises, les deux premières sur un siège à pieds de lion, sans dossier, la dernière sur un siège avec coussinet. Toutes ont un tabouret de pieds.

, homme (→), main gauche sur le cœur, tenant le linge plié; main droite sur la cuisse, tenant un autre linge plié.

, femme (→), main gauche faisant le geste de protection, main droite tenant le linge plié. Perruque avec cône sans serre-tête. Boucle d'oreilles.

, femme (→), même attitude, même costume (pas de).
A droite, cinq personnes debout.

(sic), femme (←), main droite tenant la buire à ablutions, main gauche tenant le vase surmonté de trois grains d'encens en ignition. Perruque sans cône ni serre-tête.

, homme (←), main droite basse tenant une branche de vigne, main gauche sur la poitrine tenant une tige de papyrus.

, homme (←), mêmes gestes.

, femme (←), mêmes gestes que les deux précédents. Cône sur la perruque.

, fillette nue (←) portant une pousse de papyrus.

Les trois registres de cette stèle montrent, en remontant de bas en haut, le culte des ancêtres progressant de génération en génération jusqu'au dieu des morts en passant par l'intermédiaire de la royauté, et plus particulièrement du roi Amenhotep et de sa mère Nefertari, patrons de la nécropole.

Le dédicateur de la stèle est évidemment à chercher au registre inférieur. Ou bien c'est Ari Nefer qui se fit sculpter ce monument pour que fût fixé à jamais le rite de l'offrande nécessaire à la vie de son double, et alors il eut soin de faire figurer sa descendance, qui devait avoir souci de perpétuer son culte. Ou bien la piété filiale de ses enfants enrichit de cette stèle la chapelle de sa tombe, en quelque anniversaire ou fête des morts.

La place des défunts est à gauche sous les dieux des morts, ce qui n'est pas arbitraire. En règle générale, Osiris est toujours face à droite. Cela tient-il à l'orientation que l'on donnait à la stèle dans le tombeau, ou cette position est-elle particulière à Osiris? En beaucoup de caveaux et de chapelles ce dieu est tourné de ce même côté. Le dieu Anubis, noir, fait pendant à la reine Nefertari aux chairs noires. Cette singularité est-elle due à une volonté de symétrie, ou n'y doit-on pas voir un parallélisme d'attributions funéraires?

La couleur noire de l'épiderme de Nefertari n'est pas une exception.

Le sarcophage de la princesse , extrait du temple de Montouhotep à Deir el Bahari, représente celle-ci avec les chairs tantôt noires, tantôt brun foncé (Musée du Caire); Isis, Nephthys, Hathor sont souvent peintes en noir ou en vert. Ce n'est donc pas un signe de race, mais une coloration funèbre, qui, d'ailleurs pour le noir, correspond à l'époque des momies préparées au bitume.

A la fin du Moyen Empire et au début du Nouvel Empire les modes funéraires prodiguèrent le bitume pour la décoration du mobilier des tombes, et les vignettes du *Livre des Morts* font souvent intervenir sous la XVIII[e] dynastie la scène de la momie noire visitée par son âme ailée. C'est bien la teinte réelle et devenue conventionnelle de la momification et, partant, de la renaissance de la chrysalide humaine.

La plupart des stèles du Nouvel Empire du Musée du Caire, qu'elles proviennent de Thèbes, d'Abydos ou de Saqqarah, présentent une disposition presque identique, évidemment traditionnelle. Les récipiendaires du banquet funèbre sont à gauche et les offrants à droite. L'ordre de succession des générations descend de haut en bas, et comprend la première génération ascendante et la première descendante. Parfois les petits enfants, membres de la seconde génération descendante, sont aussi figurés à l'âge qu'ils devaient avoir au moment de l'érection de la stèle ou de la mort du sujet principal.

Le cas du couple royal Amenhotep-Nefertari, affronté à Osiris dans le premier registre, est spécial à Thèbes. Habituellement l'offrande au dieu des morts est faite par le défunt accompagné de ses proches, ou par son père et sa mère.

En dessous, les ascendants paternels reçoivent de leurs enfants le repas rituel, et ceux-ci, à leur tour, sont servis de même façon par leur progéniture, au troisième registre.

Technique. — Par sa matière et son exécution, la stèle d'Ari Nefer est un bon spécimen de l'art industrialisé des nécropoles à l'usage de la classe moyenne.

La matière est le grès tendre de Silsileh, de travail facile et rapide. Les colossales constructions de la XIX[e] dynastie sur les deux rives thébaines du Nil y ont fait affluer de grandes quantités de cette pierre; mais sa valeur fut toujours appréciée, à cette époque, au-dessous de celles du granit et du calcaire. C'est donc une matière de remplacement, qu'on badigeonne d'un lait de chaux, après le travail du sculpteur, pour masquer les maladresses du burin et donner l'illusion du calcaire. Son grain diminue l'accent des reliefs dont la mollesse est encore accusée par la couverte blanche et les empâtements de la peinture ajoutée par-dessus. Le lait de chaux est nécessité par la porosité du grès, il l'amoindrit mais ne la supprime pas entièrement. De là l'aspect pâteux de l'enluminure et les altérations des couleurs qui prennent une patine terne par suite de réactions dues aux composants métalliques du grès.

L'exécution est de facture aisée mais de composition devenue banale à force de répétition. Elle réalise, sans prétention purement artistique, une certaine somme des clichés traditionnels. Le calibrage des registres et la taille des personnages, bien qu'exprimant, de haut en bas de la stèle, une idée de progression décroissante allant des dieux au défunt par les rois et les ancêtres, semble répondre à une intention d'équilibre harmonieux plutôt qu'à un principe mystico-familial.

Les costumes des dieux et des rois sont d'un archaïsme de convention qui les recule dans le passé; ceux des hommes et des femmes constituent une expression résumée des modes ramessides.

Dessin et coloris. — Le fond de la stèle était peint en ocre jaune, qui est devenu terreux comme toutes les autres couleurs, au point de ressembler à de la terre de Sienne.

La stèle étant, comme l'antique tableau des mastabas, le microcosme du tombeau, la coupe transversale de l'intérieur du caveau, la trouvaille de cette stèle eût suffi à indiquer que le caveau était voûté et peint en ocre jaune.

Le cadre est bleu, sauf à la base horizontale, restée blanche. Le bleu est à cette époque la teinte conventionnelle de la terre et de la brique crue, ce qui complète l'idée de coupe du caveau. Les hiéroglyphes sont également bleu lapis-lazuli. On retrouve cette couleur dans les perruques et les barbes des dieux et des rois du premier registre, dans les colliers *ousekh* (zones impaires), dans les trônes divins et le pied des autels d'offrandes.

Le vert colore les chairs d'Osiris, le corselet d'Anubis, les nattes qui séparent les registres, les zones paires des colliers et tous les végétaux.

Il n'y a pas de bleu turquoise. L'ocre rouge pur teinte les épidermes masculins, y compris celui du roi Amenhotep et le corps d'Anubis, dont la tête seule est noire. Il cerne tout objet blanc ou jaune, et dessine les détails de ces objets et les plis des vêtements. — Mélangé d'ocre jaune et de blanc, il donne l'épiderme des femmes.

L'ocre rouge marque sur les robes et les *shenti* une tache fondue aux points du buste et du bassin où les étoffes adhèrent à la peau, et quelle que soit la couleur de l'épiderme. Cette particularité se remarque déjà sur certaines peintures de la XVIII[e] dynastie[(1)]. Elle évoque, à première vue, l'idée d'une transparence du tissu plutôt qu'une teinture en dégradé, sommairement rendue par une indication conventionnelle et hâtive. Dans les monuments de la même époque plus grands et plus soignés, on constate l'affection générale pour les étoffes très fines, et la transparence s'exprime alors de façon parfaite en gouachant les parties du corps qui se laissent entrevoir à travers les plis des voiles.

Le noir est une couleur couvrante appliquée sans teinte de soutien. Dans beaucoup de fresques sur enduit de terre crue, on posait d'abord un bleu qui donnait force et adhérence au noir. Par contre, sur les reliefs en calcaire il était souvent appliqué directement et, pour les grandes surfaces comme les chevelures, il s'est écaillé ou

(1) C'est surtout dans les scènes de banquets que les convives et les musiciennes sont revêtus de ces costumes de toile très fine dont la nouveauté nécessita, pour les peintres de tombes, l'étude d'une technique appropriée. Au début ils indiquèrent les transparences et les opacités du tissu, aussi bien que les plis nombreux des amples vêtements, par de larges touches de la couleur de la peau, qui produisent l'effet d'un liquide ruisselant. On pourrait s'y méprendre à voir certaines de leurs œuvres, et principalement la scène du festin de Nebamen et Apuki (Gournah, tombe n° 181). Là, une des convives porte sur la tête le cône ruisselant, et sa robe est tachée, des épaules au bassin, d'un même ruissellement. Pour compléter l'illusion, une jeune esclave tient une jatte remplie d'une substance en forme de dôme allongé comme le cône et tachée comme lui, et elle fait un geste d'enduire ce dernier avec le contenu de la jatte.

Dans la nécropole de Thèbes on peut citer les tombes contenant ces essais de transparence dans les scènes de festin et de musique : n° 8, Kha; n° 19, Amen Mès; n° 38, Radjeserka; n° 52, Nakht; n° 75, Amenhotep-Sisa; n° 78, Horemheb; n° 93, Kenamen; n° 181, Nebamen. — On y verra les progrès de cette technique spéciale qui aboutit à styliser les plis des robes par des traits parallèles ou en éventail. Sur la stèle d'Ari Nefer il y a superposition des deux modes de représentation : la tache et les traits.

détaché complètement en laissant une trace qui fait tache d'huile. Cela laisserait penser que ce noir était du bitume. Celui de la stèle d'Ari Nefer paraît être plutôt une poudre végétale ou animale. On le remarque dans la tête d'Anubis, les perruques des humains, les chairs de la reine Nefertari et les détails des visages. Il cerne tout objet rouge, vert ou bleu, et colore les chaises à pieds de lion.

A côté des perruques bleues des dieux et des rois divinisés et des perruques noires des mortels du commun, une seule perruque se distingue par un détail assez rare. Le père d'Ari Nefer est doté d'une chevelure grisonnante. On a ajouté sur le noir, des boucles grises faites de noir et de blanc mélangés. Dans le caveau n° 290, le même personnage et sa femme, cette fois, ont les cheveux blancs, faits d'ondulations blanches sans dessous noir. Dans le tombeau n° 3 (Pa Shed) certaines chevelures sont toutes blanches et d'autres grises à des degrés différents. Il y a là une intention bien marquée de montrer l'âge de ces personnes. Même dans le caveau n° 290, l'artiste a souligné encore cette intention en dessinant des rides sous le menton de Taousert, l'épouse de Saouadjit. (La reine Nefertari, femme de Ramsès II, dans sa tombe de la vallée des reines, porte les mêmes rides sur le cou.) Donc à cette époque les conditions d'âge interviennent, et témoignent de l'influence du réalisme artistique sur les notions religieuses de l'outre-tombe. Jusqu'ici, les exceptions sont rares de représenter les défunts autrement qu'en leur pleine jeunesse. On en signale quelques-unes à toutes les périodes de l'histoire de l'Égypte; mais elles restent des cas isolés. Ici, la présence d'un vieillard, chef d'une lignée nombreuse, semble vouloir préciser son rôle de trait d'union entre les contemporains du mort et les dieux de la mort. Devant lui, d'ailleurs, on brûle de l'encens comme devant un patriarche hautement vénéré et presque divinisé. Sa chevelure blanche est intermédiaire entre les perruques noires des humains et les perruques de lapis-lazuli des divinités.

La couleur blanche du fond de la stèle reparaît dans les vêtements et certains objets, tels que l'emblème placé derrière Anubis, le cartouche de la reine Nefertari (le cartouche d'Amenhotep est à fond jaune). Taousert, épouse de l'ancêtre Saouadjit, porte un bandeau frontal blanc, alors que les autres femmes en ont un de couleur bleue ou n'en portent pas du tout. Les ongles des mains et des pieds sont blancs, ainsi que les boucles d'oreilles des femmes. Il est à remarquer que les hommes n'ont pas sur la tête le cône énigmatique imposé sous la XVIII[e] dynastie aux morts des deux sexes. Cet accessoire a donc déjà perdu sa signification primitive pour n'être plus qu'une parure féminine, dans les cérémonies de l'Hadès. Le lotus frontal a lui-même disparu. Les femmes ont une ceinture longue nouée sous les seins, et elles tiennent en main la serviette [hieroglyph] que jadis seuls les hommes tenaient. Ari Nefer en tient deux, l'une sur le genou, l'autre sur la poitrine. Aucune femme, sauf la reine, ne porte de bracelets. Toutes elles font de la main levée le geste rituel de l'imposition du [hieroglyph]. Certains hommes respirent une fleur de lotus bleu.

Trois personnages sont représentés sur deux registres successifs; ce sont : Ari Nefer,

sa femme Mehitkhati et leur fille Hathor. La première fois, ils rendent le culte de vénération à leurs parents décédés; la seconde fois, le couple Ari Nefer reçoit l'hommage de ses enfants, en tête desquels Hathor, devenue femme, remplit vis-à-vis d'eux le rôle habituellement dévolu au fils aîné. Est-ce pour cette raison que le scribe l'appelle [hieroglyphs] au lieu de [hieroglyphs]? Bien souvent dans les généalogies inscrites dans les tombes et sur les stèles on trouve des formules qui paraissent orthographiées de façon fantaisiste, comme [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]; [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] et [hieroglyphs]. Sur cette stèle, Hathor est deux fois qualifiée de [hieroglyphs], et deux autres femmes sont également appelées : [hieroglyphs] et [hieroglyphs]. La marque du féminin remplacée par le signe du masculin ou de l'unité est une anomalie trop fréquente pour être une erreur de scribe. Quant au [hieroglyphs] et au [hieroglyphs], on les traduit habituellement par «fils d'elle» et «fils de lui»; mais peut-être ces possessifs avaient-ils une autre signification, car nous ignorons comment les Égyptiens écrivaient les titres de parenté suivants : gendre, belle-fille, beau-frère, belle-sœur, cousin, neveu, oncle, tante. On voit ici seulement que la [hieroglyphs] du harem royal a pour équivalence la [hieroglyphs] des harems particuliers.

D'autres expressions appellent aussi l'attention. Sur un même registre on voit quatre personnages assis. L'un est dit [hieroglyphs], le second n'a aucun titre posthume, le troisième a [hieroglyphs] et le quatrième [hieroglyphs].

On s'accorde à donner le même sens à ces trois formules, et l'on dira que ces variantes sont seulement arbitrairement écrites par un scribe soucieux d'éviter des redites de calame. Il est probable que ces différences ne sont pas seulement d'écriture, mais qu'elles avaient des sens distincts. Je signale que le personnage [hieroglyphs] qualifié [hieroglyphs] se retrouve plusieurs fois dans un tombeau voisin, où il porte, et lui seul, cette même épithète (tombe n° 216).

A ces indications épigraphiques de différences dans l'état *post mortem* des individus et dans leurs liens de parenté terrestre s'ajoutent d'autres indications, comme les différences de costume, le rang de préséance, la forme du siège sur lequel ils sont placés. La seconde femme qui escorte Ari Nefer n'est point appelée [hieroglyphs] et elle n'a qu'un tabouret, tandis que la première a une chaise à dossier. Les mortels sont assis sur des fauteuils légers isolés du sol par un appendice à courbure spéciale; ils posent leurs pieds sur des tabourets. Ce sont là deux précautions contre les scorpions et autres bêtes nuisibles qui pullulent en Égypte. Les dieux sont à l'abri de ces incommodités terrestres; leurs trônes sont massifs et ils posent les pieds sur le sol de l'Olympe sans employer d'isolateurs.

De l'examen détaillé de cette stèle tant à cause de la matière employée, de la composition, des costumes, il résulte que cette œuvre est à placer dans la XIXe dynastie, et plus spécialement à l'époque de Ramsès II.

La stèle fut trouvée, face contre terre, le sommet cintré tourné vers le sud, non

loin de la paroi nord, comme si elle en eût été arrachée et précipitée en avant sur le sol (on découvrit près d'elle une tourie de fer et une couffe moderne et neuve, qui attestent des fouilles peu anciennes en ce point).

L'orientation des personnages semble préconiser pour l'emplacement de la stèle le mur de tête nord : les dieux de l'occident regardent ainsi vers l'orient, et les mortels s'avancent vers les montagnes de l'ouest.

La stèle cintrée étant l'expression réduite de la chapelle voûtée, chacun des acteurs occupe la place qui lui revient dans la salle Ousekh où se fait la communion des vivants et des morts dans le banquet funèbre. Les cavités d'encastrement des murs de tête sont rectangulaires ou cintrées. Les premières ont un linteau de bois qui soutient à la fois la stèle et les briques placées au-dessus; les secondes épousent la forme arrondie, par encorbellement des briques. Il semble que celle du nord fut sans linteau. Les dimensions comparées de la stèle et des deux cavités d'encastrement sont :

	STÈLE.	CAVITÉ DU MUR NORD.	CAVITÉ DU MUR SUD.
Hauteur	0^{m}76	1^{m}00	1^{m}14
Largeur	0 58	0 67	0 65
Épaisseur	0 10	0 14	0 15

Le fait que sur la plupart des stèles de chapelle l'orientation des dieux et des hommes est la même autorise à penser que l'emplacement était toujours le même, à droite en entrant, c'est-à-dire au nord.

FRAGMENTS CALCAIRES DE LA NICHE.

1° PORTE DE LA NICHE (VOIR PL. IX).

Dans les déblais, aux alentours de la niche du n° 290, furent trouvés des fragments d'un linteau et d'un seuil. Il ne reste du seuil qu'un morceau, dans lequel s'enfonçait le gond inférieur de la porte. Cette porte s'ouvrait en dedans, car elle bute contre un seuil large de 0 m. 12, haut de 0 m. 038 à l'intérieur et de 0 m. 13 à l'extérieur. Le pivot était à main droite.

Le linteau appartient à une grande pierre de 1 m. 05 de largeur, 0 m. 46 de longueur et 0 m. 155 d'épaisseur. La face supérieure est brute; la face inférieure, destinée à former plafond, est planée, avec un cadre large de 0 m. 122 en avant, 0 m. 12 à droite, de 0 m. 135 à gauche, et épais de 0 m. 05. C'est, en somme, la partie haute du tambour de la porte. Les bords latéraux du cadre sont les points d'appui et le départ des murs reliant le linteau au seuil. Ils en donnent donc l'épaisseur. Le mur de droite avait 0 m. 12 d'épaisseur. Il était plus mince que l'autre, à cause du battement de la porte, qui se rabattait contre lui.

Le mur de gauche avait o m. 135 × o m. o65. Ce dernier chiffre est donné par un ajout de plâtre (marqué en hachures sur le croquis).

Trois axes, incisés sur le bord antérieur, donnent le centre de l'édifice et les deux extrémités de la porte, qui mesurait o m. 31 × o m. 3o5 de largeur. L'axe de droite correspond au centre du pivot supérieur. Ce pivot traversait toute l'épaisseur du linteau et se logeait dans un évidement cylindrique garanti contre les possibilités de rupture par un coussinet amortisseur de bois. Cette pièce de renforcement s'enfonce, à force, dans une cavité rectangulaire.

Il est évident que le plafond devait se continuer par d'autres pierres semblables à celles-ci, au moins de o m. 3o encore, pour permettre à la porte de se développer entièrement contre les parois latérales. Ce qui suppose donc un dispositif calcaire de o m. 75 de longueur au minimum. Or, un tel agencement ne peut provenir d'un caveau; il ne pouvait trouver d'emploi que pour une chapelle, soit comme tambour d'entrée, soit comme garniture de niche. Les dimensions de l'entrée de la chapelle n° 290 interdisent son placement en ce lieu. Il faut donc penser que nous avons là la façade de la niche. Les mesures concordent parfaitement. Nous possédions déjà la stèle fond de niche et la paroi murale du côté sud (gauche). Cette trouvaille complète les précédentes et explique l'absence d'une paroi nord (droite) décorée, puisqu'elle était cachée par le vantail de la porte, quand on ouvrait la niche. C'est un véritable naos, que nous avons ainsi, tout rempli de scènes d'adoration aux dieux de l'Occident par la famille Ari Nefer. Du linteau, ou plutôt du dessus de porte, il ne reste que la partie inférieure. On ne voit que les pieds des personnages. A droite, un homme debout adore deux divinités assises. La première est probablement Osiris, car c'est son orientation habituelle; la seconde est une déesse et sans doute Hathor.

A gauche, et dos à dos avec ces divinités, deux autres sont assises. L'une est certainement Phtah, reconnaissable à son sceptre non rigide; l'autre probablement Horus ou plutôt Sokaris à tête d'épervier.

Un homme et une femme les adorent. La scène est complète de la sorte, et il suffirait de se reporter aux scènes analogues peintes dans le caveau n° 290 pour attribuer à chacun des personnages le nom qui lui convient ou à des dessus de porte semblables dans les niches des tombes n°s 4, 9, etc. Toute la scène est peinte d'une couleur jaune d'or pâle uniforme. Un temple et un tombeau sont deux choses identiques par destination, puisque l'un et l'autre sont des demeures de *ka*, divin, royal ou humain. L'identité de conception, toute proportion gardée, fait que, dans le tombeau, on doit trouver après la salle Ousekh, accessible aux vivants, un *aditum* qui est la salle d'or, dans laquelle réside le *ka* du défunt, sous la protection des divinités de l'Occident. La niche n'est pas autre chose que cette salle d'or, c'est-à-dire ce ciel, et voilà pourquoi la porte de cette niche, son linteau et ses montants sont revêtus d'une teinte jaune pâle qui doit, conventionnellement, figurer l'or des portes du ciel.

Le vantail de bois ne s'ouvrait que pour les cérémonies funèbres. Il démasquait alors le contenu de la niche, à savoir les décorations murales, la stèle du fond, la statue ou les statues du défunt et la table d'offrandes.

2° FRAGMENTS CALCAIRES

PROVENANT DE LA PAROI MURALE SUD DE LA NICHE (FIG. 1).

Les parois latérales nord et sud mesuraient 1 m. o5 de longueur, 1 mètre de hauteur et avaient une épaisseur de o m. 1o. En déblayant la niche on a trouvé, le 14 et le 15 février, plusieurs morceaux de calcaire représentant des scènes d'adoration à

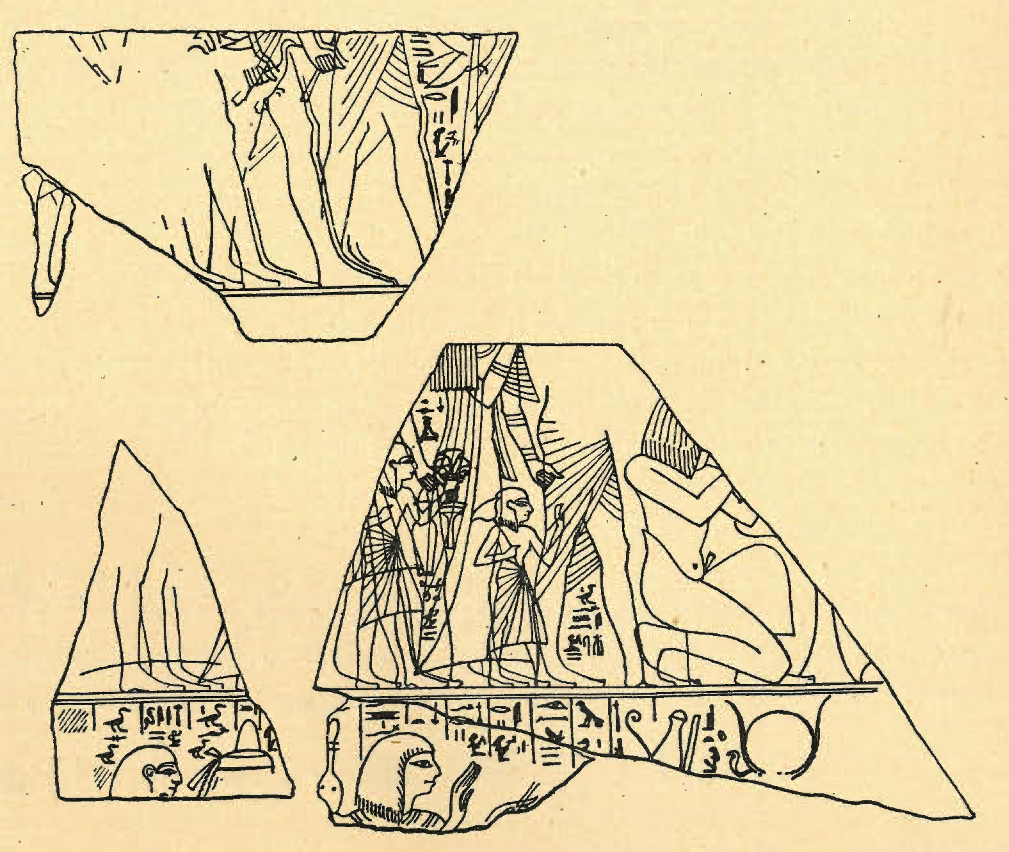


Fig. 1. — Paroi murale sud de la niche.

diverses divinités par la famille d'Ari Nefer. Ces morceaux proviennent de la paroi sud, parce que celle du nord, étant cachée par le rabattement de la porte, n'avait peut-être pas reçu de décoration et ne devait probablement pas en recevoir. Ensuite l'orientation des personnages divins, tournés vers l'entrée, et des personnages humains, tournés vers le fond, ne peut s'appliquer qu'à la paroi sud. Enfin ces fragments n'appartiennent pas à la stèle, en raison de leurs dimensions, et des dieux qui

y figurent. Cette paroi murale est seulement commencée. L'artiste a dessiné avec une grande sûreté de main et une souplesse de pinceau magistrale, l'esquisse en noir de deux registres, et il avait seulement commencé à reprendre au ciseau les contours des personnages du fond au registre supérieur. Les tombes inachevées ne sont pas rares à Deir el Médineh. Bien qu'elles soient dédiées à un seul individu, il est logiquement probable qu'elles sont des sépultures de famille, car la nécropole est petite pour la quantité de générations qui se succédèrent en ce site. On s'explique difficilement ces brusques abandons par la raison de l'oubli rapide des morts par leurs héritiers. Le mobile de l'intérêt ne semble pas suffisant. Du haut en bas de l'échelle sociale, à toute époque, on constate de tels inachèvements.

Le simple mortel, comme le roi, fait construire sa tombe de son vivant. Son trépas prématuré arrête l'entreprise, et ses successeurs ont d'autres soucis que de la mener à bonne fin. Mais ici ils sont directement intéressés à poursuivre l'œuvre commencée. S'ils ne l'ont pas fait, c'est que, peut-être, la raison de fortune ou de sentiment se doublait d'un préjugé plus impératif qui interdisait l'achèvement des travaux personnels d'un prédécesseur. Ce principe religieux ou cette superstition rendrait compréhensibles tant d'interruptions, de remaniements, d'asymétries, de modifications de plans, que révèlent les constructions de temples et de tombeaux. Le successeur semble prendre à tâche de différencier son œuvre de celle de son prédécesseur quand il ne renonce pas tout à fait à la parachever.

Le premier registre représente un défilé de famille se rendant, chargé d'offrandes, devant un dieu. En tête du défilé, un homme s'agenouille. C'est le chef de famille. La base d'un autel se voit entre lui et le dieu qu'il adore. De celui-ci on ne devine qu'une extrémité arrondie comme un stylobate de colonne ou les pieds entourés de bandelettes d'Osiris ou de Phtah Sokar.

Deux noms sont lisibles pour ce défilé, [hieroglyphs] et [hieroglyphs], applicables à deux personnages mâles malgré le [hieroglyphs] du second.

Le deuxième registre était aussi un défilé de famille devant Harsiésis coiffé du *pschent* et Isis Hathor coiffée d'un soleil entre deux cornes. Les noms lisibles sont :

[hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

Un autre fragment, appartenant au premier registre, contient ce seul nom [hieroglyphs].

Il faut donc penser que le chef de famille de ce premier registre est Saouadjit, qui eut pour fils Amenmès et Ari Nefer, ainsi que l'exige l'ordre des générations. Le nom de Saouadjit se trouve au tombeau n° 216 de Nefer hotep, qui vivait sous le règne de Ramsès II.

3° FRAGMENTS CALCAIRES DE LA STÈLE FOND DE NICHE (FIG. 2).

Trouvés également dans la niche le 14 février, ces fragments, au nombre de quatre, donnent une largeur totale de 0 m. 90 et une largeur visible de 0 m. 63. L'épaisseur est de 0 m. 11. Une bordure d'encadrement large de 0 m. 13 forme un ressaut de 0 m. 01.

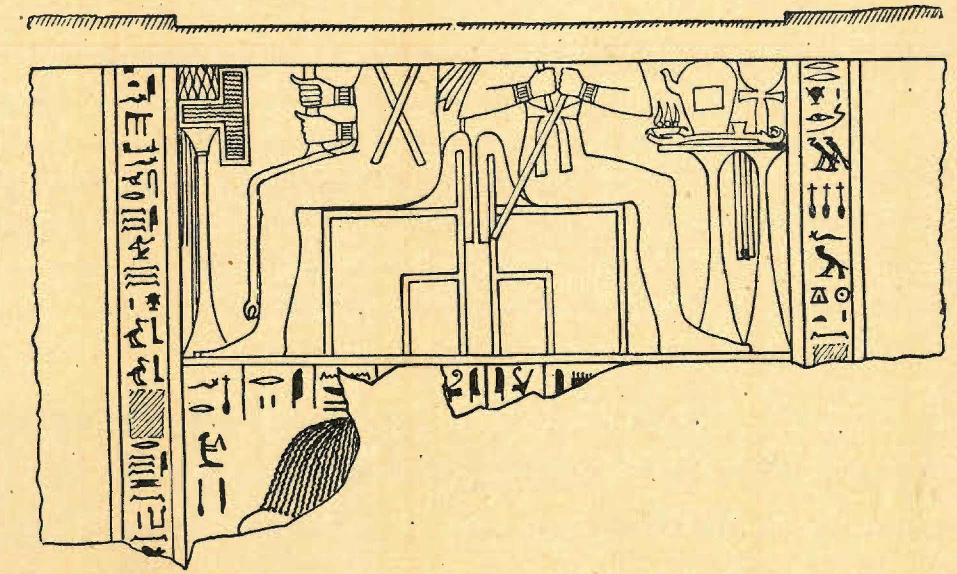


Fig. 2. — Stèle du fond de la niche (chapelle n° 290).

La stèle se composait au moins de deux blocs calcaires superposés, car la section supérieure des fragments restants est nettement horizontale. Le sommet était peut-être arrondi; mais ce cintre était circonscrit par un bord plat appliqué contre le plafond lui-même plat. Tout entière elle mesurait 1 mètre de hauteur.

Cette stèle est inachevée. Commencée par le haut comme la paroi murale sud, elle montre un premier registre déjà incisé et partiellement modelé, et un second registre seulement esquissé en noir.

Ceci prouve que les artistes tapissaient d'abord les murs de plaques calcaires calibrées et planées grossièrement. Sur place ils achevaient le polissage, composaient les thèmes décoratifs et passaient à l'exécution. Un morceau de la bordure d'encadrement revêtu d'un reste d'inscription gravée est encore adhérent au fond de la niche à la partie inférieure droite, et sa présence confirme cette théorie.

La stèle représente deux registres. Le premier comprend deux dieux assis dos à dos sur des sièges massifs devant des autels. A droite, Osiris momiforme tenant le [hieroglyphs] et le [hieroglyphs] avec un double autel supportant un encensoir embrasé, un vase [hieroglyphs] à ablutions portant une étiquette sur la panse, un signe [hieroglyphs] plein et debout comme un miroir, et

un linge-bandelette dont les deux bouts égaux pendent entre les autels. Osiris est tourné vers la droite comme dans la plupart de ses représentations.

A gauche, Phtah, tenant le et le sceptre souple qui épouse la forme antérieure de ses jambes, est assis face à gauche, momiforme, devant un autel sur lequel posent le canal en forme de T, rempli de l'eau rouge des commencements, semblable à l'eau nouvelle de chaque crue annuelle; un végétal à feuilles en écailles qui est, peut-être, une jeune pousse de palmier-doum planté sur un des bords et dont on voit la base du tronc, et enfin une longue bandelette à bouts inégaux en forme de .

Le second registre comprenait deux personnages à genoux, face à face, adorant chacun un des dieux situés au-dessus. Il ne subsiste que la perruque et l'épaule du personnage de gauche; mais la symétrie des deux moitiés du tableau est indiquée par l'inscription. — A gauche on lit , et à droite ..... Ce dernier personnage peut être soit fils d'Ari Nefer, soit son père, qui dans le caveau n° 290 porte le titre de , soit enfin un troisième personnage, , dont le nom est écrit plus bas.

Les inscriptions du bandeau d'encadrement sont :

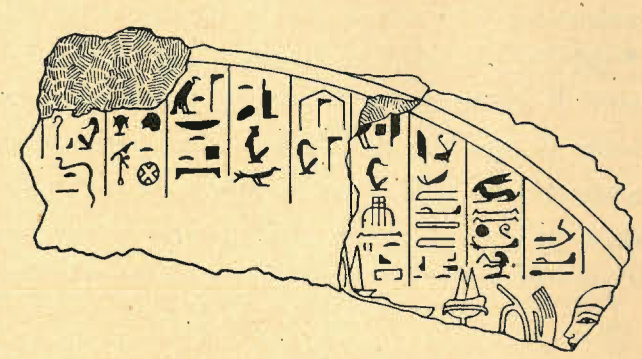
Pour Phtah à gauche : ; pour Osiris à droite : .....

Le morceau de bordure encore adhérent au monument contient la fin d'une inscription : .

Avant d'examiner le motif de la présence de ce dernier nom, il convient d'analyser sommairement les scènes figurées sur la stèle. C'est d'abord l'égalité d'attributions funéraires d'Osiris et de Phtah. Ils sont placés ici sur le même rang de grandeur, dans le cintre, qui est le point sublime de la stèle. Osiris a devant lui ce double guéridon dans lequel on a vu parfois la table de sa momification divine chargée des accessoires nécessaires à la seconde vie des dieux. Phtah, en son rôle de créateur des éléments, est ici surtout adoré, ainsi que l'explique l'inscription, comme celui qui fait jaillir et s'enfler l'eau vivifiante hors du gouffre primordial, et c'est pourquoi la masse liquide est représentée sous forme du canal à trois branches dans lequel le palmier-doum plonge ses racines. Ce canal à trois branches représente un étang alimenté par une dérivation du Nil. La noix fraîche du doum contient un liquide incolore et sans goût qui peut dans une certaine mesure calmer la soif, ce grand tourment des défunts. L'association de cet arbre, secourable aux altérés, et de la masse liquide du ciel, s'est faite naturellement, et l'on constate dans la tombe n° 290 la faveur d'une telle idée mystique auprès des gens de cette époque C'est d'abord, dans la cour, un bassin réel probablement ombragé d'un palmier-doum.

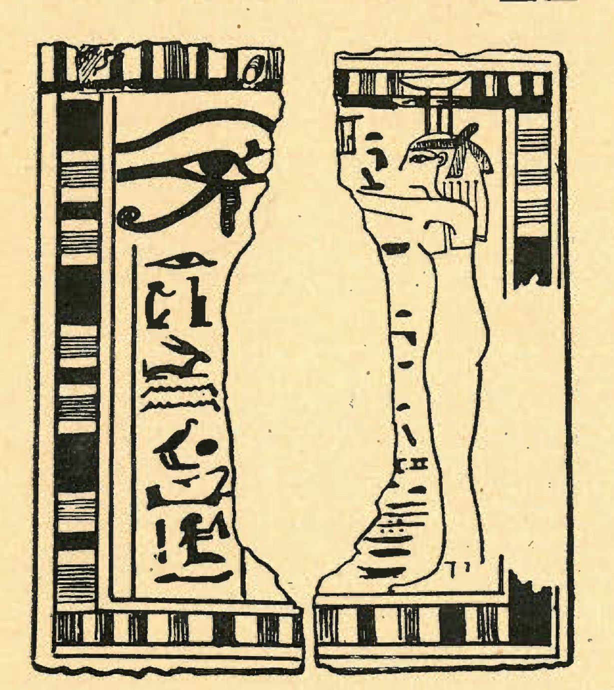
Ensuite c'est la représentation de cette stèle fond de niche; puis c'est un tout petit

fragment d'une stèle cintrée, gravée et peinte, trouvée dans la chapelle, sur lequel il reste seulement la cime d'un arbre doum portant ses fruits. Enfin c'est, dans le caveau d'Ari Nefer, sur la voûte, à droite en entrant, et tout auprès d'une déesse Nout éployant ses deux ailes au-dessus de la porte, une scène qui montre le défunt à genoux au bord d'un canal et buvant au pied d'un palmier-doum.


Fig. 3. — Stèle d'Ounen Nakht.

Quant à la présence du , dont le nom ne figure sur aucune liste généalogique encore existante dans ce tombeau, elle pose un problème identique à celui qui se pose dans le tombeau voisin n° 291, où l'on voit deux familles associées sans lien de parenté indiqué.

On a trouvé aux abords immédiats du n° 290 deux fragments de cintre d'une stèle calcaire dont un dédicateur est le : . Tourné vers la gauche, il fait une offrande à Anubis suivi d'Isis. L'autre partie du cintre devait contenir une scène symétrique, probablement le fils d'Ounen Nakht, adorant Osiris et Hathor. D'après les dimensions de ce cintre, la stèle entière devait avoir au moins trois registres et mesurer entre 1 m. 10 et 1 m. 25 (fig. 3).


Fig. 4. — Pectoral en bois peint d'Ounnen Nakht (face et revers).

On a trouvé également un morceau de pectoral en bois peint, en forme de pylône, au centre duquel un trou elliptique avait serti un gros scarabée de faïence ou de pierre. On lit sur ce fragment : (fig. 4).

Spiegelberg signale dans les *Graffiti aus der thebanischen Nekropolis* le nom de , écrit deux fois sur un rocher de la Montagne de Thèbes. Cf. aussi Lieblein, *Dictionnaire*, 1354, .

Enfin le *Guide du British Museum*, p. 143, mentionne sous le n° 507 une stèle sépulcrale cintrée en calcaire (inventaire n° 1248), haute de 1 pied 1/2, large de 8 pouces 1/2, représentant une barque solaire adorée par et son fils .

Bien que le catalogue n'indique aucun titre, aucune fonction, pour ce personnage, il ne semble pas douteux que ce soit le même, car sur cette stèle solaire, qui était certainement encastrée dans la lucarne orientale d'une pyramide, figure ce nom de [hieroglyphs], qui fait partie de la famille Ari Nefer (fragments de cercueil, voir plus loin). Il résulte de ce dernier document et des fragments d'un cercueil trouvé dans la tombe n° 290 que [hieroglyphs] était parent d'Ari Nefer. La tombe n° 6 du [hieroglyphs] contient dans la liste des membres de la famille, un [hieroglyphs] dont le [hieroglyphs] a été gratté. Comme on trouve sur la stèle peinte d'Ari Nefer le nom de [hieroglyphs], la parenté de ces trois hommes semble certaine.

4° FRAGMENTS CALCAIRES D'UNE BORDURE D'ENCADREMENT.

Découverte le 15 février en quatre morceaux dans la niche de la chapelle n° 290, cette bordure plate mesure actuellement 1 m. 10 de hauteur, 0 m. 075 de largeur et 0 m. 028 d'épaisseur. C'était la bordure gauche d'un monument, stèle ou porte. La tranche est à droite, les hiéroglyphes orientés à droite, et la partie gauche, qui devait être engagée dans la maçonnerie, porte des restes de plâtre sur les deux faces. Ce détail montre qu'elle était intercalée entre deux épaisseurs de pierre taillée comme un second cadre rajouté sur le premier de la stèle. Les dimensions du plan de la niche autorisent en effet la pensée que son rôle était bien de doubler à gauche le premier bandeau d'inscription. Le texte en une colonne verticale est à demi intaillé, à demi esquissé en noir.

..... [hieroglyphs]

Les traits verticaux marquent les cassures de la pierre. Ainsi toute la moitié gauche de la stèle est dédiée à Ari Nefer. Comme le nom d'Ounen Nakht est gravé dans le bas de la bordure droite, il est vraisemblable que toute l'autre moitié de la stèle lui était réservée. Si la paroi murale droite de la niche avait dû être décorée, bien que le battement de la porte l'eût en partie dissimulée, elle eut été sans doute attribuée à ce personnage, de la même façon qu'au tombeau n° 291 chacune des familles copartageantes s'attribue une moitié de la chapelle.

On peut remarquer dans le texte ci-dessus la réduplication [hieroglyphs], qui est un remplissage peut-être, mais qui renforce ce qui a été dit plus haut, à savoir que ces deux expressions d'une même idée générale sont susceptibles d'interprétations un peu différentes.

5° FRAGMENTS D'UNE TABLE D'OFFRANDES EN GRÈS (FIG. 5).

Trouvée en trois morceaux les 14 et 16 février dans le caveau non décoré desservi par l'escalier n° 1 de la chambre A (voir le plan). C'est une table en grès dont la forme enveloppante est pentagonale et la forme inscrite le signe [hieroglyphs]. Elle mesure 0 m. 51 de longueur, 0 m. 43 de largeur, 0 m. 13 d'épaisseur. Le tableau des offrandes sur la face supérieure est à demi effacé, et la bande d'inscription qui l'entoure est elle-même usée par les frottements. Il manque un fragment du pain [hieroglyphs] et du texte correspondant écrit sur la tranche.

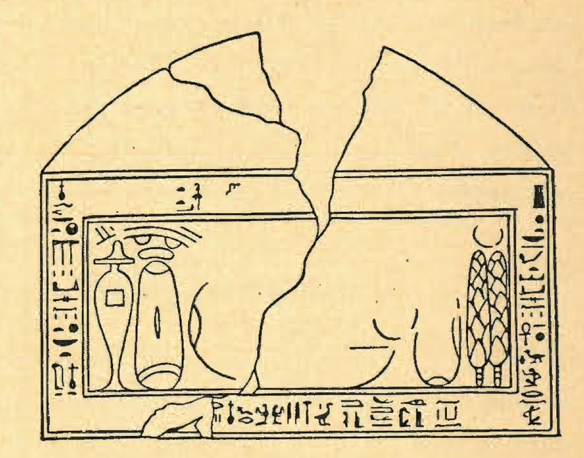


Fig. 5. — Table d'offrandes d'Ari Nefer.

Sur la face supérieure on peut lire à droite : ..... [hieroglyphs] ..... [hieroglyphs].

A gauche : ..... [hieroglyphs].

Le texte de la tranche droite dit : [hieroglyphs].

La tranche gauche dit : [hieroglyphs].

Bien que trouvée dans un caveau, cette table d'offrandes provient de la chapelle et devait faire partie du mobilier de la niche.

Sa partie droite est consacrée à Osiris et la gauche à Phtah, comme la stèle du fond. La moitié droite est dédiée à Ari Nefer et la gauche à Saouadji, fils d'Ari Nefer, et cela imposerait peut-être les mêmes dédicaces pour les deux moitiés de la stèle.

On remarque les anomalies suivantes : tranche droite [hieroglyphs] devant un nom d'homme, et [hieroglyphs] (tranche gauche) mis pour [hieroglyphs] devant [hieroglyphs].

En admettant que cette dernière soit un *lapsus calami*, il est difficile d'admettre que la première en soit une. C'est plutôt un titre de parenté de traduction inconnue.

Cette table d'offrandes donne la généalogie suivante :

[hieroglyphs — genealogical diagram]

Si les deux Amen Mès mentionnés ici ne sont qu'un seul et même individu qui est fils d'Ari Nefer, et d'autre part, comme ce Saouadji est également le fils d'Ari Nefer, il peut s'ensuivre que le titre de parenté veuille signifier réellement quelque chose et ne soit pas une faute du graveur. Amen Mès figure ici deux fois. Peut-être la table d'offrandes fut-elle son présent personnel aux mânes de ses parents, ou bien sa part de collaboration dans l'œuvre de famille à l'occasion future de son propre décès. La stèle en couleurs mentionne deux fois le nom d'Hathor fille d'Ari Nefer et lui fait jouer un premier rôle qui n'est pas sans une signification de même espèce. Ainsi, petit à petit, au fur et à mesure des décès ou à l'occasion de quelque anniversaire de mort, le mobilier de la tombe se complétait et sa décoration s'achevait.

6° FRAGMENTS DE STATUES EN BOIS ET EN CALCAIRE.

Pour être complète, la niche comportait un buste, une ou plusieurs statues du défunt. Ces supports de *ka*, descendants des statues de *serdab*, pouvaient être isolés dans ce naos fermé ou être placés dans la chapelle même. Les statues assises, de haute taille et taillées dans la pierre, se rencontrent souvent à droite et à gauche de la niche. Les statues plus petites ou plus précieuses étaient cloîtrées dans l'aditum. Deux fragments de statuettes en calcaire peint d'un homme à genoux présentant une stèle d'adoration, ont été trouvés dans la chapelle n° 290. Il ne reste que la moitié inférieure du visage de l'une et une partie de la moitié gauche du corps d'une autre. Les statues agenouillées mesurent en général o m. 40 à o m. 60 de hauteur. Elles tiennent devant elles, debout, une stèle arrondie au sommet, contenant une prière au soleil levant. Le fait que celles-ci furent découvertes dans les ruines du toit pyramidal, par conséquent au-dessus de la voûte de la chapelle, laisserait supposer qu'on les murait parfois dans la pyramide; mais s'il y a lieu de signaler l'endroit de la trouvaille présente, il n'y faut sans doute pas attacher une trop grande importance, car tout le site est profondément bouleversé. Une preuve entre tant d'autres en est la trouvaille des restes d'une statue ou d'un buste en bois faite à des intervalles de temps éloignés et en deux points différents : près du puits P_2 d'Ari Nefer et dans l'intérieur d'une petite pyramide au nord du n° 290. Vingt-deux morceaux d'ébène sculpté provenant de la chevelure et de l'épaule d'un homme de grandeur naturelle ont été ramassés éparpillés aux approches de la chapelle. La facture est très artistique, la stylisation des boucles de cheveux intéressante; mais l'intérêt principal réside en ce fait que la statue ou le buste n'était pas taillé dans une bille de bois pleine et composé de gros tronçons seulement. Une quantité de petits morceaux irréguliers, juxtaposés avec précision comme les éléments d'un puzzle, constituaient une sorte d'écorce, d'enveloppe d'ébène épaisse de o m. 02 à o m. 03 qui se moulait sur une forme intérieure en bois ordinaire. Chaque morceau était joint à ses voisins par une colle dont les traces rousses et pulvérulentes se voient encore, et il adhérait au noyau

interne de bois blanc par deux tenons d'ébène mortaisés de part et d'autre. L'emploi de l'ébène en quantité massive avait peut-être été abandonné pour les grandes statues, à cause des éclatements dus à la sécheresse, ou bien était, en raison de sa rareté, trop



Fig. 6. — Ostracon calcaire d'Ari Nefer.

au-dessus des moyens d'un fonctionnaire de la nécropole. La perruque est du style de la XIXe dynastie.

7° OSTRACON CALCAIRE (FIG. 6).

Trouvé dans la chapelle n° 290 avec la stèle en couleurs. Il mesure 0 m. 26 de hauteur et 0 m. 19 de largeur. Un dessin en trait noir représente un homme assis sur une pierre, tourné vers la droite, qui brandit deux grands couteaux au-dessus d'un tas d'offrandes empilées sur une natte.

Le texte qui accompagne cette scène indique que l'homme aiguise ses couteaux , et ces couteaux paraissent être entièrement en métal et de la forme allongée des couteaux dont se servent les scribes pour tailler leur calame. Cet ostracon n'est pas un brouillon destiné à être reproduit sur un monument. Ou bien cet éclat de pierre était logé derrière la stèle, dans le mur, dans un but pieux pour confirmer les scènes de la stèle et assurer catégoriquement et spécialement à Ari Nefer la disposition des offrandes, car l'homme représenté est Ari Nefer. Ou bien ce fut le passe-temps momentané d'un scribe désœuvré, légèrement sceptique et facétieux, qui exerça sa verve sur un des principes religieux les plus respectés en Égypte et jugea bon de donner un cachet d'authenticité et de gravité à son trait d'humour en inscrivant une généalogie précise en colonnes verticales. On lit en effet au-dessus de cet homme : .

8° FRAGMENTS DE BAS-RELIEF EN CALCAIRE PEINT (FIG. 7).

Deux fragments de bas-relief en calcaire peint, trouvés aux abords de la tombe n° 290 et provenant probablement d'une stèle, contiennent des restes de deux regis-



Fig. 7. — Fragments de bas-relief en calcaire peint : le Sdm ash Amen Mès adorant Anubis.

tres. L'orientation des personnages montre que c'était la partie droite de cette stèle. En haut, un homme suivi de sa femme est devant un autel qui précède une divinité disparue. En bas, le *Sdm ash* Amen Mès fait une offrande à Anubis (long., 0 m. 37; haut., 0 m. 29; épaisseur, 0 m. 10).

9° FRAGMENTS DE MOBILIER FUNÉRAIRE TROUVÉS DANS LE TOMBEAU N° 290 (FIG. 8).

1° Cercueils. — Dans le caveau voûté non décoré desservi par l'escalier n° 1 de la chambre A furent trouvés de nombreux morceaux de cercueils en bois décorés et couverts de vernis jaune.

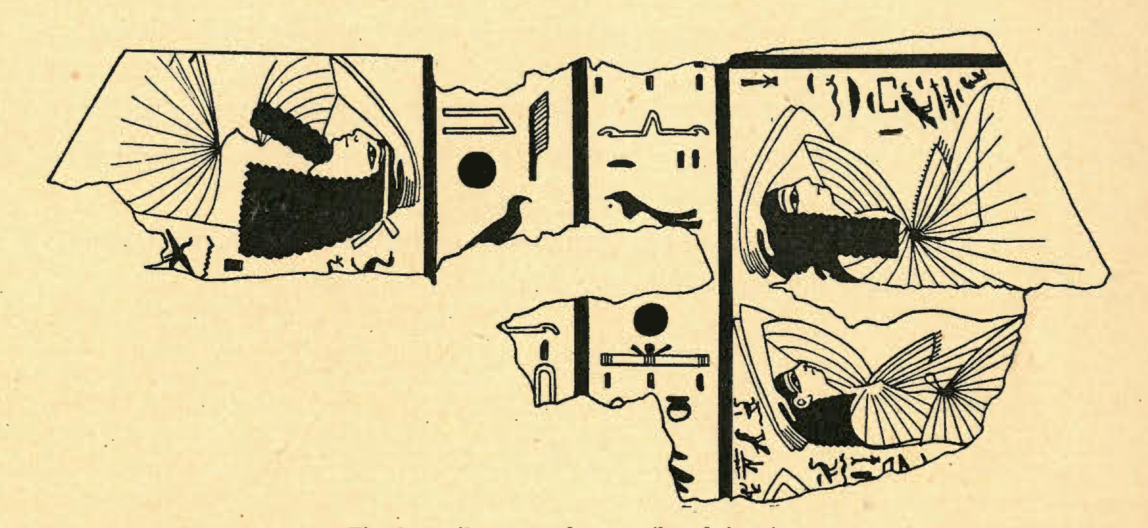


Fig. 8. — Fragments de cercueil en bois peint.

Ils sont comparables, par le fini du travail, aux plus belles pièces du tombeau n° 1 (Sen Nedjem, Deir el Médineh) rassemblées au Musée du Caire. Ce vernis jaune était à base de gomme arabique. Des vases en forme d'ampoule lenticulaire contenant encore une masse de matière élastique, ambrée, ont été découverts dans ce même caveau. Cette matière fond à l'humidité. D'autres vases, de même forme, décorés, sur la panse, de palmettes brun clair et de ronds concentriques, contenaient une substance analogue, mais noire comme du bitume, brillante et cassante. Cela faisait partie de l'attirail des décorateurs au même titre que les fonds d'assiettes de terre cuite qui furent découverts au même endroit, renfermant de la couleur bleue ou verte desséchée. Ces palettes rudimentaires montrent que le bleu et le vert, mélangés de gomme et de plâtre, étaient à base de sels de cuivre pilés avec du verre.

Les morceaux les plus remarquables de ces cercueils contiennent les décorations suivantes :

Un pied de cercueil avec bande centrale de texte encadrée par des pleureurs et pleureuses à genoux, portant les mains à leur tête en signe de douleur.

Sur le flanc droit, une femme, et derrière elle le nom de l'homme qui la suit : , qui est évidemment , fils de .

Sur le flanc gauche, deux femmes et le bras d'un homme, avec ces noms dans leur ordre de succession : , , .

Il s'agit bien d'un cercueil de la famille Ari Nefer et probablement celui d'Ari Nefer lui-même, car il eut pour sœur .

D'autres fragments plus petits donnent ces bribes de noms : , , , , .

2° Coffres à *oushebtis*. — Un fragment de couvercle de coffret peint en ocre jaune avec ce nom : , dont l'orthographe complète relevée par ailleurs est . Ce nom se retrouve dans la tombe n° 3 de Pa Shed, mais pas aux n°s 290 et 291.

Quatre fragments de coffret à fond rouge encadré d'une large bordure noire, dessins au trait et textes en jaune. Sur l'un d'eux on lit au centre, sur le fond rouge : , et sur le cadre noir : .

Le nom du n'est pas , qui serait plutôt le nom de sa femme, et serait leur fils. On aurait donc la parenté suivante :

3° Fragment d'un pectoral en bois verni jaune, avec un trou central elliptique pour sertir un scarabée. Aucun nom. Au recto, Isis et Nephthys aux chairs vertes debout dans un bateau solaire. Au verso, deux signes . Ce pectoral est percé en haut de six petits trous pour laisser passer trois fils qui l'attachaient au cou d'une personne ou d'une momie. Sur les peintures du caveau n° 290, Ari Nefer porte un pectoral dans la scène où il est amené devant Osiris.

4° Fragments de poteries en terre cuite ordinaire, avec inscriptions en blanc ou en noir. On relève seulement ces bribes de noms : et .

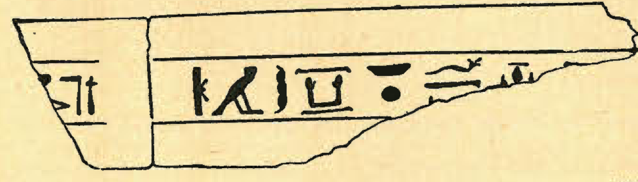


Fig. 9. — Socle en bois de sycomore.

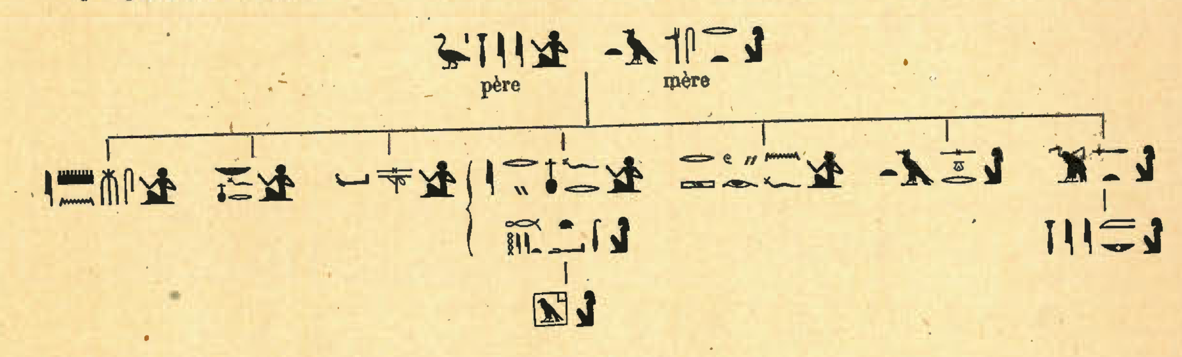
5° Fragment d'un socle en bois pour statuette, avec l'inscription suivante sur deux faces latérales adjacentes (fig. 9) : .....

Ce nom de Nedjem est inconnu jusqu'ici dans les généalogies de la tombe n° 290.

6° Fragment de bas-relief en grès surmonté d'une corniche, section pyramidante (trapèze rectangle). Deux personnages debout, à demi effacés, adorant une divinité disparue située à gauche, texte en six colonnes verticales : (haut., 0 m. 35; long., 0 m. 45).

GÉNÉALOGIE DE LA TOMBE N° 290 :

1° *Stèle en couleurs :*



2° *Table d'offrandes :*

Tranche gauche.

Bandeau supérieur gauche :

Tranche droite.

Bandeau supérieur droit.

3° *Paroi sud de la niche :*

4° *Montant de porte :*

5° *Intérieur du caveau n° 290 :*

Porte d'entrée du caveau n° 290.

6° *Fragments de cercueil et de coffrets :*

Autres fragments (noms isolés) :

7° *Ostracon :*

De ces documents résulte la filiation suivante :

1re génération. 2e génération. 3e génération. 4e génération.

II. — DÉBLAYEMENT DE LA COUR PA SHED (VOIR PL. II ET VIII).

Le dégagement effectué à l'est de la façade nos 290 et 291 a donné l'ensemble des tombeaux d'Ari Nefer et de Nou : cour, puits, chapelle et caveau. Afin de dégager

cet ensemble de toutes parts, l'effort de la fouille est ensuite porté vers l'ouest sur une largeur égale à la somme des deux chapelles et sur une longueur limitée au kom n° 216, dont il faut atteindre le pied.

Les premières journées de travail dans cette direction démontrent que ce chantier est d'un niveau plus élevé que celui de l'est et que la pente située au sud du n° 291 se continue là et forme un plan incliné jusqu'au pied du kom n° 216. Des fragments de murs apparaissent qui bornent exactement la largeur du chantier au nord et au sud. Cela permet de penser déjà qu'ils constituent l'enceinte d'une nouvelle cour. Enfin, trois orifices d'hypogées sensiblement orientés est-ouest se révèlent. Une seule de ces entrées (celle du nord) est garnie d'un cadre de briques; les deux autres sont des puits peu profonds qui ne promettent pas des souterrains vastes et décorés. L'orientation des puits autorise aussi à avancer que nous devons trouver les chapelles correspondantes à l'extrémité ouest du chantier, contre le kom n° 216.

En effet, la suite du travail restitue deux chapelles. Celle du sud est identifiable à cause d'un fragment de bas-relief encore en place. Elle appartenait à un . Celle du nord porte des traces d'incendie ou plutôt d'un foyer dans lequel on fit du feu très longtemps, car les briques ont été cuites sur place, dans toute leur épaisseur. Probablement cette chapelle abrita des cénobites coptes. On y a retrouvé une lampe chrétienne et, entre deux briques du mur, un petit dépôt constitué par un morceau de chiffon de basse époque, enveloppant un fragment d'*oushebti* de faïence bleue, et un débris de maxillaire inférieur humain sur lequel, à l'encre noire, était dessinée une série de signes noirs en forme de S. Cette chapelle était contenue dans une pyramide dont la base est un polygone quadrangulaire irrégulier. Les soubassements de cette pyramide, qui s'appuie contre le kom n° 216, sont faits de pierres brutes assemblées au mortier de boue.

1° Cour. — Faute d'autre indication, j'appellerai cette cour la cour Pa Shed. Elle mesure 8 m. 40 de largeur nord-sud et 7 m. 90 de longueur est-ouest, prise de la face ouest de la pyramide n° 291 au fond de la chapelle Pa Shed.

L'accès de cette cour semble avoir été l'étroit chemin qui monte entre le n° 291 et la chapelle aux trois loges. A part un décrochement de mur en briques de quelques centimètres juste derrière la pyramide n° 291, perpendiculaire au mur sud de l'enceinte Pa Shed, on ne voit aucune trace de cette enceinte à l'est, et comme il est probable que ces restes de briques ne faisaient point partie d'un mur de clôture (car ces murs sont plutôt en pierres), il y a lieu de penser que la cour avait simplement pour limite orientale les deux monuments de Nou et d'Ari Nefer. Pour aménager une plate-forme devant les deux chapelles, il a fallu mordre dans le djebel et remblayer la partie la plus basse. Le mur du nord maintient ce terre-plein à 1 m. 70 au-dessus du niveau de la cour voisine au nord (cour de Amen ouah sou). Ce mur nord, en pierres brutes, présente son côté paré vers le nord et sa face vive au sud. C'est donc

un mur de soutien des terres de la cour Pa Shed. Il offre cette particularité que, au centre existe un espace sans crête qui ne paraît pas avoir été poussé plus haut. De part et d'autre de cet hiatus, le mur s'élançait, et il était crépi et blanchi. On aurait probablement là l'entrée de la cour donnant sur le vallon du torrent desséché septentrional. Malheureusement il ne reste aucun vestige d'une rampe d'accès ou d'un escalier, ou même d'un palier. De plus, une petite pyramide a son entrée, sa cour et son puits à l'endroit où aurait dû logiquement se trouver ce passage, et ces trois éléments sont à un niveau inférieur à la cour Pa Shed, ce qui élimine toute possibilité de chemin vers celle-ci. Reste alors l'hypothèse d'une large baie entre deux pans de murs, pour donner air et vue à cette cour, fermée, sur les trois autres côtés, par des monuments.

A l'angle sud-est, le décrochement dont il est parlé plus haut et un changement de direction du mur méridional forment un angle droit qui était peut-être une portion d'un petit monument, aujourd'hui disparu. La présence de trois puits dans la cour fait supposer l'existence d'une troisième chapelle. En cet endroit on a trouvé quelques fragments de revêtement interne décoré, d'un monument de briques. Sur ces restes d'enduits muraux en crépi de boue peinte, il fut possible de discerner des motifs décoratifs d'une voûte à rosaces, un bandeau horizontal de lotus et raisins stylisés, et un fragment de paroi verticale proche de la voûte; sous une frise de lotus bleus et de rubans rouges, le haut d'une perruque féminine surmontée du cône, orientée vers la gauche, avec ce reste d'inscription en quatre colonnes :

[hiéroglyphes] (voir pl. XVIII).

2° Chapelles. — A. *Chapelle de Pa Shed.* Le déblayement de la cour avait fait découvrir des fragments épars de bas-reliefs calcaires au nom de Pa Shed. Or, on connaissait déjà un caveau décoré (n° 3) dont le propriétaire portait ce nom. La cour et la chapelle correspondantes à ce caveau sont dans un état de ruine si avancé que l'idée pouvait venir d'un transport postérieur de ces débris de monuments depuis ce point jusqu'à notre chantier actuel. Il n'est pas rare de retrouver à plusieurs kilomètres de leur place originelle des monceaux parfois très volumineux de constructions pour un remploi ultérieur.

Ce qui renforçait cette supposition, c'est que le Pa Shed du n° 3 et celui dont nous trouvions des bas-reliefs, avaient la même épouse. De plus, le n° 3 n'est pas très éloigné et il est à un niveau supérieur; par conséquent, ses matériaux dispersés pouvaient fort bien se retrouver à un étage plus bas.

La fouille est venue apporter une solution inattendue à ce problème en remettant

au jour une partie d'une chapelle, appuyée au djebel ouest et située à l'angle sud-ouest de la cour.

De cette chapelle il reste, sur une hauteur de 1 m. 92, les murs de trois des côtés, ceux qui s'appuient au djebel. Comme, d'une part, ce sont des murs de soutènement et que, d'autre part, ils étaient destinés à être habillés de bas-reliefs calcaires, ils sont faits de pierres, ainsi que tous les soubassements et fondations des monuments de briques. Le mur de l'est a entièrement disparu. Un départ de cintre sur un des petits côtés montre que l'orientation du grand axe était nord-sud.

Le mur de l'est, dans lequel était percée l'entrée de la chapelle, avait été construit après coup, peut-être en briques seulement. On distingue encore les traces de son épaisseur, 0 m. 25, à ses points de départ sud et nord contre les murs de tête où il s'accolait sans emprise.

Une niche assez profonde, 0 m. 70, s'ouvre au milieu du mur ouest à 1 mètre au-dessus du sol.

La chapelle, mesurant 3 m. 32 × 1 m. 58, était dallée en calcaire pour servir de support aux parois de pierre sculptées qui tapissaient les murs au moins jusqu'à hauteur de la voûte. Contre le mur de tête nord restait adhérent le revêtement calcaire sculpté (voir pl. XII et XIII). La partie supérieure cintrée manque. La décoration en bas-relief de ce mur comprend un seul grand tableau. C'est l'ouverture de la bouche faite par un homme à peau de panthère à deux personnes, un homme et une femme, assis sur des chaises à pieds de lion, et tournés vers la droite (vers l'orient). Le couple porte le cône sur la tête et l'œil cerné de fard, représenté en stylisation, comme sur les statues royales. Costumes ramessides à larges manches et pour l'homme avec tablier ballonné. L'époux tient en main droite le *sekhem* et étend la main gauche au-dessus d'un guéridon de bois qui supporte les accessoires de l'*ap-ro*, à savoir : une bandelette, plusieurs baguettes de magie, entre autres le serpent à tête de bélier, [hiéroglyphes], une massue, une plume de vérité, quatre petits sachets [hiéroglyphe] et six vases [hiéroglyphe].

L'homme, qui devant le couple, accomplit les rites de l'*ap-ro*, fait une aspersion d'eau lustrale, dont trois traits ondulés marquent la projection au-dessus des têtes.

Il n'y a d'autre texte que les noms incomplets des personnages assis : [hiéroglyphes].

A 50 mètres de là se trouve un tombeau (n° 3) appartenant au : [hiéroglyphes], dont l'épouse est [hiéroglyphes].

Le nom de Pa Shed est assez répandu à Deir el Médineh, et il ne serait pas surprenant que plusieurs de ces homonymes eussent été [hiéroglyphes]; mais que deux d'entre eux aient eu une femme du même nom, semble un cas assez rare. Il faut plutôt admettre que les deux tombes appartiennent à un seul et même personnage.

Le nom de l'homme qui remplit ici le rôle de *sam* réservé au fils aîné du défunt est enlevé et il ne reste qu'un [hiéroglyphe] qui, n'étant suivi d'aucun déterminatif [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], ne peut faire partie du nom.

D'autres trouvailles ont été faites dans cette cour :

1° Trois morceaux d'une paroi murale en calcaire sommairement incisés et figurant trois registres superposés de la scène classique des travaux champêtres dans les Champs Élysées (fig. 10) : (*a*) labourage et semailles; (*b*) arrachage du lin; (*c*) bosquets de palmiers dattiers et doums alternant avec des sycomores; (*d*) plantes et arbustes divers. Les noms de l'homme et de la femme qui se livrent à ces travaux sont … et ….

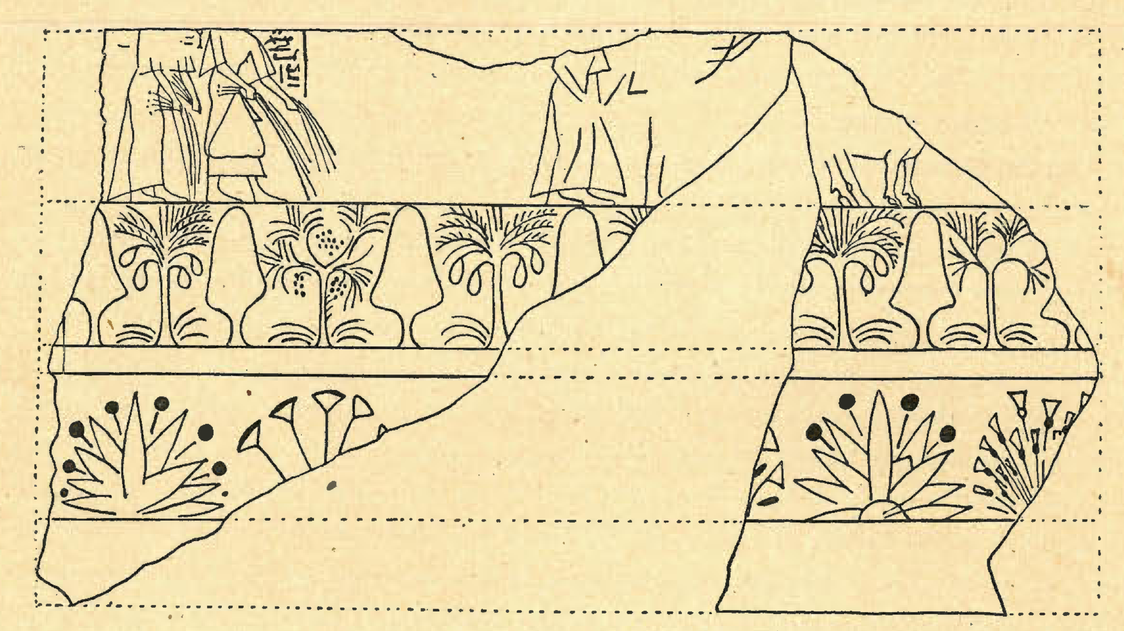
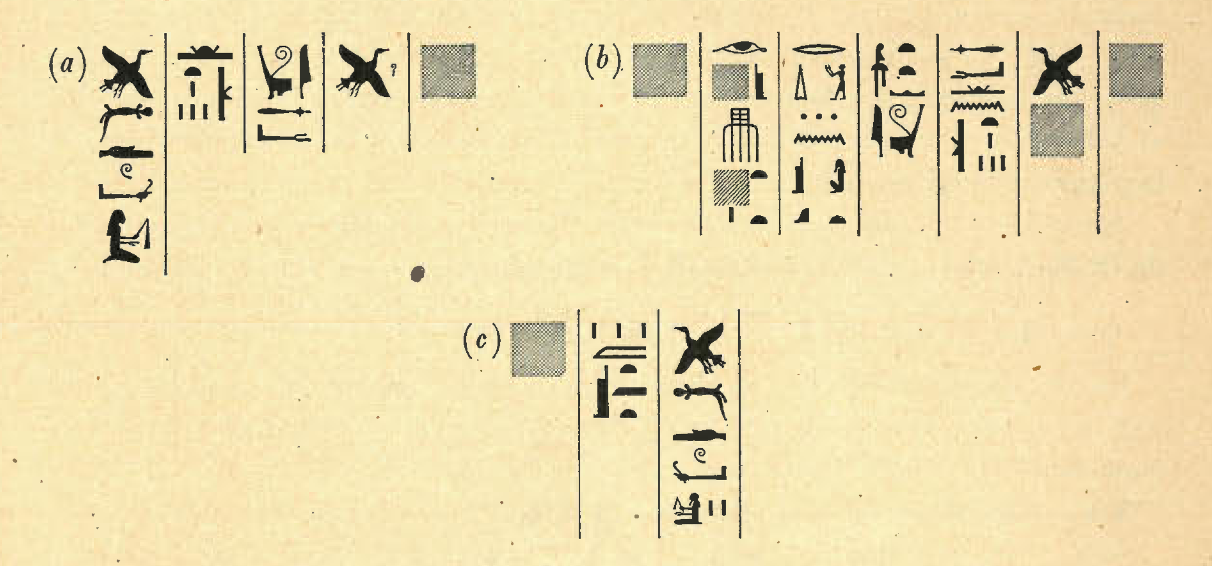


Fig. 10. — Paroi murale de la chapelle Pa Shed. Les Champs Élysées.

C'est encore Pa Shed et Behoudit, et ces fragments proviennent de la chapelle en question. La réunion des trois blocs donne une longueur totale de 0 m. 92 et une hauteur de 0 m. 50. Le bord gauche marque bien l'extrémité de cette scène, contre laquelle s'adaptent d'autres fragments très abîmés sur lesquels on devine un couple assis face à droite devant des offrandes solides et liquides; mais à droite il manque au moins 0 m. 25 pour que la scène se complète par les trois petits tableaux habituels superposés : le défunt, à genoux devant une table servie et respirant un lotus (tableau du …), les quatre pièces de terre à cultiver, le bateau porte-escalier à proue et poupe en têtes de serpent. La hauteur, pour être complète, demande deux registres de plus et le cadre d'eau, la moisson du blé et la navigation sur le canal d'arrivée, soit encore environ 0 m. 30.

2° Trois fragments calcaires à tranche triangulaire pyramidante, représentant un personnage à genoux et adorant, tourné tantôt vers la droite et tantôt vers la gauche

devant un tas d'offrandes (fig. 11 à 13). Les inscriptions de ces fragments sont :



Le fragment (*a*) contient à peine la perruque et l'épaule de Pa Shed.

Le fragment (*b*) contient la tête et les deux mains de Pa Shed, un autel d'offrandes et le genou d'Osiris (tourné à droite).

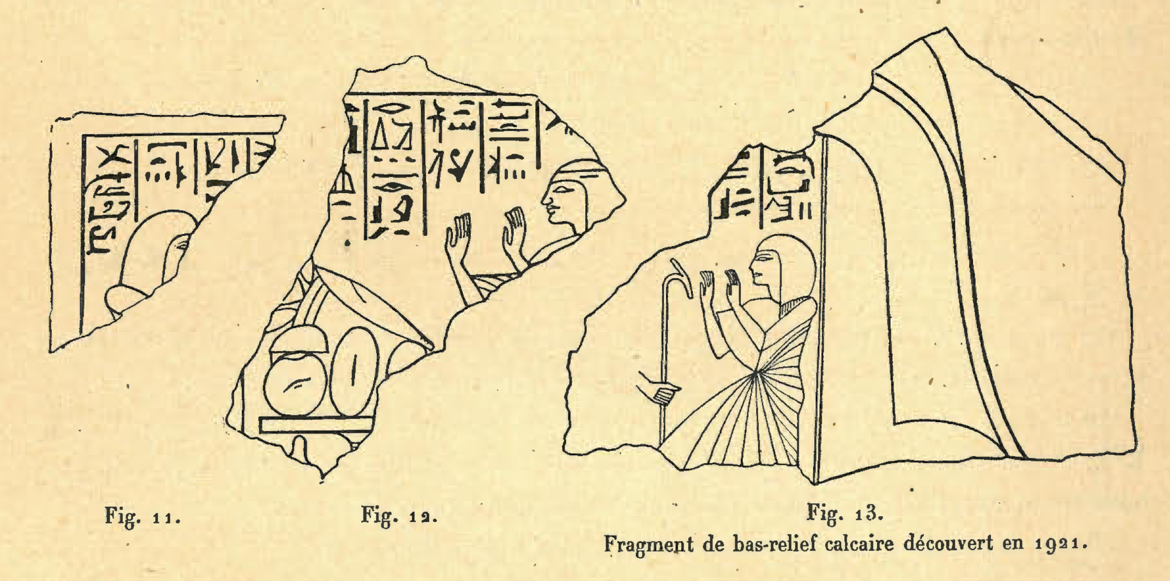


Fig. 11. Fig. 12. Fig. 13.
Fragment de bas-relief calcaire découvert en 1921.

Le fragment (*c*) contient Pa Shed presque entier, debout, adorant un dieu orienté vers la droite et tenant le …; derrière Pa Shed, la mitre blanche encadrée de plumes d'un Osiris (tourné à droite) faisant partie d'une scène beaucoup plus grande.

Ces fragments appartenaient peut-être à la scène des champs d'Ialou.

Toute leur importance réside dans le titre de Pa Shed : « chef de travailleurs (de la nécropole) ». Ce titre on le retrouve dans le tombeau n° 216, situé juste au-dessus. C'est le tombeau de Neb-nefer et Nefer-hotep, deux grands chefs de travailleurs sous

Ramsès II. Au milieu de leur chapelle, encadrant l'entrée du couloir menant à la niche, se dressaient deux statues-piliers, ou plutôt deux hauts-reliefs représentant le , en robe à devanteau ballonné, tenant deux étendards dont il ne reste que la hampe. Un lien de parenté unissait peut-être ce Pa Shed à Nefer-hotep et Neb-nefer, pour qu'il pût ainsi placer ses statues dans leur tombeau; mais jusqu'ici la preuve n'en est pas faite.

Spiegelberg (*Graffiti aus der thebanischen Nekropolis*) signale de nombreux graffiti de Pa Shed relevés sur les rochers de la montagne de Thèbes. Voici les principaux :

151.

Ce titre de scribe *kher-heb*, ou simplement de scribe, se reproduit dans les graffiti 216, 227, 229, 232, 233, 236, 238, 544, 560, 726, 746, 825, 831 et sur les monuments H. 108 de Strasbourg, 10840 de Berlin.

Les graffiti 544, 726, 746 donnent : .

655, 675, 713, 804 : .

333, 819, 1041 : , sans aucun titre.

(152) donne : donne à Pa Shed pour père et pour frère .

Ces trois personnages font partie de la famille de (tombe n° 219, Deir el Médineh).

(333) donne : , trois frères.

Les tombes nos 3 et 219 ne contiennent pas les noms de Minkhaou et Meri.

(713) donne : .

Ces noms n'existent pas dans les tombes nos 3 et 219.

(726) donne : .

Le nom de Nakhti figure deux fois dans la tombe n° 219, les trois autres au n° 216; mais ici encore le titre de parenté de Pa Shed n'est pas indiqué.

Au n° 219 Pa Shed est un nom porté par un homme, de Pendoua , et par une femme , épouse de Nebra et fille de Pendoua. Il faut probablement lire Pashedou pour l'homme et Pashedit pour la femme.

(819) donne la généalogie suivante d'après Spiegelberg :

Un Amen Mès se trouve dans la tombe n° 290.

d'après laquelle Spiegelberg pense que Pa Shed doit être identique au mentionné *Recueil de travaux*, XIX, p. 218.

Ces noms ne figurent pas dans les tombes nos 3 et 219.

(1041) donne , .

Un Min Nakht se retrouve dans la tombe n° 290, toute proche (Ari Nefer).

Il résulte de ces documents que le même Pa Shed semble avoir été à la fois , , .

Si l'on compare ensuite les monuments de Turin, de Londres, de Paris, sur lesquels le nom de Pa Shed figure, on a :

Musée de Turin : 1571, stèle du scribe Pa Shed; 3046, statuette en bois du , sur laquelle sont écrits ces noms :

3047, statuette en bois du , ; sur le socle : , .

Ces noms se retrouvent pour la plupart dans les tombes nos 3 et 219.

Le nom de est certainement celui du graffito abrégé n° 152, écrit .

Il y a donc identité entre le Pa Shed du n° 3 et celui du n° 219.

British Museum : 341, stèle du et du , qui d'après Budge restaura la tombe de Pa Shed. Ce nom ne figure pas dans les tombes nos 3 et 219, où l'on trouve seulement et .

264. Stèle du adorant le dieu Reshpou.

265. Stèle d'adoration à Phtah et Hathor par :

598. Bas-relief en grès : , .

591. Table d'offrandes du Pa Shed.

262. Stèle du Pa Shed. , noms de l'épouse et d'une fille illisibles.

261. Bas-relief du Pashed.

28. Bassin à libations , fils de , , , , , , .

De l'ensemble de tous ces monuments il semble évident qu'il y eut au moins deux Pa Shed, celui du graffito n° 819 et celui des tombes nos 3, 216, 219 et de la chapelle découverte à l'ouest d'Ari Nefer. L'un des deux, en même temps qu'il avait le titre de , exerçait les fonctions de scribe, puis de chef de travaux.

C'est celui-ci qui possédait deux tombeaux. La mention donnée par Budge du (qu'il faut sans doute rapprocher du de Turin) qui restaura la tombe de Pa Shed, contient peut-être la clef du problème. Pour une raison quelconque, la tombe découverte cette année exigeait une réfection qu'elle n'était pas susceptible de recevoir, et l'on fut contraint de construire alors la vaste tombe n° 3. Il y a lieu d'observer que la première paraît en effet antérieure à l'autre. Elle est de la XIXe dynastie, tandis que la tombe n° 3 est attribuée par Gardiner et Weigall à la XXe, opinion reprise par Wreszinski (*Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*).

Dans la première, Pa Shed exerce la fonction de chef de travailleurs. Dans le n° 3 il ne porte que le titre de . Ceci vient à l'appui de la thèse de Boreux (*On two statuettes in the Louvre Museum, Journal of Egyptian Archæology*, vol. VII, octobre 1921) et tendrait à prouver que le n'est pas un serviteur, un subalterne, mais un notable parmi les gens de la nécropole. Il y a lieu de remarquer, en passant, que la plupart des statues porte-étendard de Deir el Médineh sont celles de chefs de travaux et que ces gens disposent des tombes de l'étage le plus élevé de la nécropole, qui sont en même temps les plus riches de l'endroit. Peut-être alors est-ce plutôt en tant que chefs de travaux qu'ils portent ces emblèmes, puisque les statues connues de Pa Shed, celle de Turin et les deux du tombeau n° 216 n'ont que ce titre inscrit sur le tablier. (Pen boui fut , , et ; Ramsès fut et . Amennakhtou fut , , ; Neb-nefer et Nefer-hotep, tombe n° 216, ont des étendards sur leurs statues de Deir el Médineh et ils furent et .)

Le cumul des titres et fonctions est le point intéressant, car il laisse supposer une hiérarchie dans laquelle le titre de occupe un rang plutôt élevé, puisqu'un scribe ou un chef de travailleurs ne l'acquérait qu'à la longue, s'il faut en croire l'ordre chronologique des tombes de Pa Shed. Dans un cimetière aussi petit que Deir el Médineh il fallait, pour avoir deux tombeaux, que ce Pa Shed ait eu une nombreuse famille et qu'elle fût trop à l'étroit dans les caveaux du premier de ces tombeaux. L'examen des sous-sols semble confirmer cette hypothèse. La cour Pa Shed renferme trois hypogées, deux très petits au sud et un grand au nord; mais celui-ci appartient à une grande pyramide-chapelle anonyme accolée à la chapelle de Pa Shed. Les deux petits ont été creusés successivement. Dans l'un d'eux, le plus au sud et le premier en date, on a trouvé un fragment calcaire de montant de porte avec ce reste d'inscription : , sans nom de personne, et un fragment d'un petit meuble en bois peint dont le fond blanc conserve encore ce reste de nom écrit en noir : . La généalogie du tombeau n° 3 donne pour un des fils de Pa Shed le nom suivant : , qui montre que ce fils et peut-être sa famille furent enterrés là.

3° D'autres trouvailles ont été faites dans la cour, mais qui n'apportent aucun indice nouveau pour l'attribution de la chapelle ou des hypogées (voir pl. XII et XIII).

C'est d'abord un bas-relief en trois morceaux, représentant la vache Hathor dans la barque de papyrus, ayant sous l'encolure l'effigie d'un roi, qui doit être sans doute Amenhotep. Au-dessus de la vache se recourbe la poupe du bateau qui est une grande pousse de papyrus, garnie, du haut en bas de feuilles opposées, au limbe lancéolé, semblable à ces pousses de papyrus que les parents des défunts apportent en guise de souhait de rajeunissement éternel. Ce bas-relief mesure o m. 55 de longueur et o m. 42 de largeur; il provient très probablement des parois murales de la chapelle de Pa Shed (niche).

Ensuite, un fragment d'une statuette royale, en calcaire, coiffée du *nems*. Le fragment entier mesure o m. 15 de hauteur, le visage o m. 05. Elle devait mesurer environ o m. 35 ou o m. 40. Il ne reste que la partie gauche du visage et l'épaule gauche. Le profil rappellerait celui de Thotmès III. Il est possible que ce fragment ait fait partie d'une composition analogue à celle qui vient d'être décrite, car c'est un motif de décoration fréquent à Thèbes, soit en ronde bosse comme la vache de Deir el Bahari, soit en haut-relief comme dans les tombes n°s 2, 2 *bis*, 4, 9, etc., de Deir el Médineh, soit en bas-relief ou en peinture.

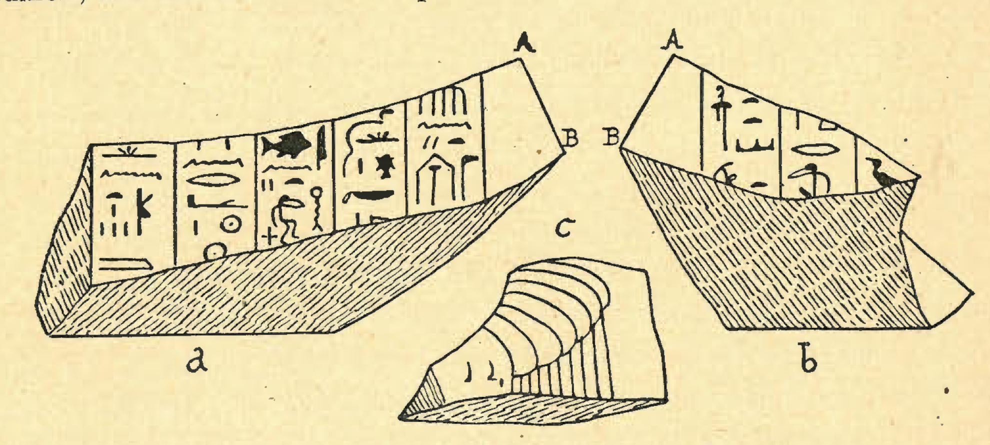


Fig. 14. — Fragments de pyramidion en calcaire.

Des fragments de pyramidion en calcaire dur contenant, l'un, une partie de la robe à tablier ballonné et plissé d'un homme à genoux face à droite. Le calcaire est tellement brûlé par le soleil que ce morceau ne peut guère provenir que de la face méridionale du pyramidion. L'autre contient des bribes de texte de deux autres faces (ouest et nord). Il provient de la chapelle-pyramide d'un chef d'équipe, peut-être Pa Shed. De ce qui reste on peut retrouver les dimensions totales suivantes : angle à la base, 72°30'; angle au sommet, 35°; longueur d'arête, o m. 64, médiane des faces, o m. 60; côté de la base, o m. 40 (fig. 14).

Plusieurs fragments d'un linteau calcaire permettant d'en reconstituer la moitié droite, qui représente deux dieux assis face à droite, un autel d'offrandes, un homme et une femme debout face aux dieux (longueur de la moitié droite, o m. 45; épaisseur, o m. 25). Il manque la partie supérieure contenant les noms (pl. XVIII).

sud-ouest de la pyramide n° 291; mais cet orifice semble plutôt un trou fait par des pillards qu'un second puits.

Une communication en profondeur a été établie entre cet hypogée et le précédent par le percement du fond du puits P_5. Il est impossible d'en déterminer le but et la date.

III. — DÉBLAYEMENT DE LA COUR D'AMEN OUAH SOU (VOIR PL. II).

Le dégagement du front nord des deux cours précédemment remises au jour a déblayé un nouvel espace en contre-bas, le long du mur nord de la cour Pa Shed. Faute d'autre document, je lui ai donné le nom d'Amen Ouah Sou, relevé sur un débris de chevet trouvé dans l'hypogée; mais ce n'est qu'une désignation arbitraire et non une attribution confirmée.

Cette cour avait donc pour limite sud le mur de séparation de Pa Shed sur une longueur de 6 m. 70. Ses autres limites sont incertaines. Des fouilles antérieures ont détruit tout vestige indicateur; mais aux deux extrémités ouest et est du mur en question se trouvent des restes de pyramides. Celle de l'est, ayant son entrée hors de cette cour, sera décrite plus tard.

La chapelle-pyramide de l'ouest, accolée à ce mur qui sert de tête à sa voûte vers le sud, se compose d'une petite salle sous berceau de 1 m. 83 de longueur nord-sud, de 1 m. 65 de largeur est-ouest et de 2 m. 18 de hauteur. Le plan en est un peu irrégulier comme celui de toute construction en pierre éclatée. Tout l'intérieur est blanchi à la chaux sur crépi de boue, mais n'a jamais reçu de décoration peinte. Les trois parois nord, ouest, sud, sont percées de cavités peu profondes pour l'encastrement de stèles. La porte voûtée s'ouvre à l'est dans un mur qui déborde en contreforts à droite et à gauche de la pyramide. Elle a 1 m. 40 de hauteur sur 0 m. 75 de largeur. Son vantail, pivotant sur sa gauche, butait contre un seuil de briques.

A l'extérieur, un auvent la précédait. On voit encore deux trous dans lesquels s'engageaient ses tenons de pierre ou ses soliveaux de support juste au-dessus de la porte et la trace en peinture blanche de sa largeur. Cet auvent s'appuyait à gauche sur un mureau long de 0 m. 80, et à droite, peut-être sur une colonne, car un fût calcaire de 0 m. 20 de diamètre a été trouvé à cet endroit.

Le mur externe nord est fait de trois appliques en biseau dont la plus enveloppante avait pour but de raccorder la chapelle à un énorme bloc de rocher et de former ainsi une des parois internes d'une chapelle dont il ne reste que la niche (voir quelques lignes plus loin). Le biseau intermédiaire est une correction d'une erreur par défaut dans le plan du dé cubique contenant la chapelle, avant de procéder au montage du toit pyramidal. Les murs sud et ouest soutiennent les terres surplombantes des alentours.

La voûte est faite d'un seul rouleau de briques au gabarit circulaire, minces, posées sur champ par tranches obliques à l'axe de la voûte. Un crépi bien plané, pour empêcher les gerçures et les infiltrations, habille le dos de cette voûte. La pyramide, en briques crues, était intérieurement bourrée de mortier et de terre. Il n'en reste plus assez pour déterminer sa hauteur exacte. Elle pouvait avoir environ 3 m. 10 et un angle au sommet de 43°. C'est sur cette toiture effondrée que fut découvert le pyramidion de Kha.

Au nord de cette chapelle on voit les restes en briques d'une autre construction, niche de chapelle, ouverte au nord. C'est une petite voûte haute de 0 m. 95, longue de 1 m. 05, large de 0 m. 95, posée sur un soubassement de quatre rangs de briques à plat. Elle était peinte intérieurement de dessins noirs et rouges sur fond jaune actuellement indéchiffrables. Contre son flanc ouest s'ouvre un étroit boyau souterrain conduisant à un réduit informe situé sous la pyramide au nord de la chapelle Pa Shed. Rien ne fut trouvé dans cet étroit hypogée.

Au centre de la cour, orienté nord-ouest—sud-est, un puits encadré de briques s'enfonce à 4 m. 05 de profondeur. Sa section est de 0 m. 73 × 1 m. 42 à l'intérieur. Pas de crépi. Cette tombe a reçu la visite de fouilleurs, à notre époque, il y a peu de temps, car les chambres avaient été nettoyées et ne contenaient presque pas de terre, et point d'objets. La porte qui, au fond du puits, donne accès aux caveaux est percée dans le petit côté nord. Son embrasure de briques est large de 0 m. 56. Extérieurement cette porte mesure 0 m. 86 de hauteur et 0 m. 60 de largeur. Elle est rectangulaire et a pour linteau une pièce de bois ronde, qui est une branche de sycomore, dont les deux bouts, engagés dans les montants de briques, sont entourés d'une cordelette en jonc tordu. Ce dispositif joue le rôle de coussinet amortisseur et de liant pour l'adhérence du mortier, et la fixité de la pièce de bois. Un seuil de 0 m. 08 de haut occupe toute l'épaisseur de l'embrasure. Intérieurement la porte est ogivale et mesure 1 m. 25 de hauteur. L'ogive est faite de briques ordinaires disposées en lit rayonnant, avec joints de mortier et d'éclats de pierre.

Les caveaux se composent de trois salles successives reliées par des couloirs courts et étroits. Les deux premières salles sont de forme irrégulière dont le plafond et le sol descendent en allant vers le fond. Un seuil et une embrasure de briques séparent les deux dernières chambres. On y remarque les traces d'une porte en bois pivotant sur le côté droit. La dernière salle, à plafond plat, est presque carrée. Son sol est plus élevé de 0 m. 20 que celui de la seconde chambre, et il est horizontal. L'ensemble de caveaux se développe sur une longueur de 9 m. 90.

1° PYRAMIDION DE KHA (VOIR PL. XV ET XVI).

Le 8 février, en déblayant le front nord de la cour Pa Shed, on trouva, debout sur sa base, au centre de gravité d'une petite pyramide de briques effondrée, un

pyramidion de grès, très aigu, blanchi à la chaux et orné sur ses quatre faces de bas-reliefs et d'inscriptions. La face dont l'inscription est relative au lever du soleil était orientée vers l'est, et les côtés de la pyramide et du pyramidion étaient respectivement parallèles. On pouvait donc penser à première vue que l'un et l'autre faisaient partie du même tout et que le pyramidion avait pu, par son propre poids, causer la ruine de la pyramide de briques crues, délitées par l'érosion éolienne, et tomber verticalement sur le fond de la chambre de décharge. Trois objections se dressent contre cette hypothèse. D'abord, l'intérieur de la pyramide n'était pas vide. Il avait été comblé par du mortier et de la terre pour protéger la voûte de la chapelle située en dessous. Ensuite les vérifications d'angles donnent une hauteur totale de la pyramide de 3 m. 10 et un angle au sommet de 43°. Enfin la chapelle ne contient aucun nom, aucun signe de datation et d'identification, et cette construction modeste semble peu en rapport avec le luxe relatif que trahit le style du pyramidion. Celui-ci mesure 0 m. 922 de hauteur (en restituant ce qui manque de la pointe émoussée), ses arêtes ont 0 m. 95. L'angle au sommet est de 30°, et les angles à la base de chaque face 75°. Il est légèrement rectangulaire. Ses petits côtés ont respectivement deux à deux 0 m. 505 (faces n°s 1 et 3) et 0 m. 485 (faces n°s 2 et 4). Sa base est plane.

Chaque face porte, en dessous de quatre colonnes verticales d'inscriptions, un homme à genoux levant les mains à hauteur du visage, en geste d'adoration au Soleil. Il est encadré de part et d'autre par une colonne verticale de texte.

Sur les faces n°s 1 et 3 l'homme est tourné vers la gauche, sur les faces n°s 2 et 4 il est tourné vers la droite. Il est vêtu d'un maillot collant à manches courtes, d'un long jupon descendant à la cheville. Sur les faces n°s 1 et 4 la perruque, striée au bord, cache les oreilles. Sur les faces n°s 2 et 3 la perruque découvre les oreilles et n'a pas de franges. Un collier *ousekh*, uni, entoure son cou.

Le nom de cet homme est [hieroglyphs]; il est précédé, par exception, du titre [hieroglyphs] «chef», sur la face n° 2.

Or, à quelques mètres au nord-ouest de l'endroit où ce pyramidion fut découvert se trouve la chapelle-pyramide n° 8, connue de longue date et appartenant à un [hieroglyphs] qui fut, sous la XVIIIe dynastie, [hieroglyphs] ou plutôt [hieroglyphs] «chef de travailleurs dans la Place Grande». Il faut noter, en passant, un léger détail grammatical qui prend ici une certaine importance. Sur le pyramidion et dans la chapelle décorée n° 8, il est fait un usage constant de la préposition [hieroglyphs] devant tous les noms de personnes, même pris isolément. Cet emploi de [hieroglyphs] semble particulier à la XVIIIe dynastie et se retrouve beaucoup moins souvent à l'époque ramesside. C'est un trait de similitude et rien de plus; mais le plus faible indice est à retenir pour l'attribution d'un monument. Ce détail se répète sur la stèle n° 162 du Musée de Turin, appartenant au même Kha, publiée par Maspero (*Recueil de travaux*, IV, p. 143, *Mission en Italie*).

Une épreuve plus décisive est la comparaison des angles de la pyramide n° 8 et

du pyramidion. Les faces de la pyramide mesurent de 4 m. 66 à 4 m. 72 à la base (légèrement rectangulaire comme le pyramidion) et elles sont inclinées de 75°, ce qui donne une hauteur totale de 9 m. 32, et un angle au sommet de 30°. Il y a donc toutes les chances pour que cette pointe de grès ait couronné jadis la chapelle de [hieroglyphs]. Il est possible aussi que, en raison du peu de stabilité de ce pyramidion, on lui ait donné pour soubassement un tronc de pyramide d'une autre pierre, comme le suggèrent maintes représentations en couleurs de pyramides ayant à la pointe deux zones de teintes différentes.

Ainsi que le montre le croquis en plan, l'orientation du pyramidion semble avoir été la suivante, d'après le texte et la similitude des faces triangulaires :

Est, face n° 1. — Adoration au Soleil depuis son lever jusqu'à son coucher.

Sud, face n° 2. — Adoration au Soleil traversant le ciel en paix et renversant ses ennemis quotidiens.

Ouest, face n° 3. — Adoration au Soleil quand il se couche à l'occident thébain.

Nord, face n° 4. — Malgré les nombreuses lacunes du début, il est probable que le texte est identique à celui de la face n° 1, car ces deux faces sont éclairées ensemble par le Soleil. Le texte commun célèbre le Soleil depuis le lever jusqu'au coucher. L'adorateur de la face n° 1 le salue à l'aurore, celui de la face n° 4 se tourne vers lui au couchant.

Je propose de restituer pour les lacunes de la colonne gauche de la face n° 2 : [hieroglyphs], et pour celle de la colonne inférieure droite de la face n° 4 [hieroglyphs], comme sur la face n° 3 tournée vers l'occident osirien.

TEXTE DU PYRAMIDION DE KHA ET INTERPRÉTATION.

Face n° 1 : (←) [hieroglyphs]

Adoration à Râ Soleil depuis l'aurore jusqu'au couchant par Kha disant : fais que je sois de ta suite, chaque jour, comme tous tes chanteurs de louanges.

[hieroglyphs]

Proscynème à Osiris, dieu grand, prince d'éternité. — Toutes choses bonnes et pures au double de Kha.

Face n° 2 : (→) [hieroglyphs]

Adoration à Râ Soleil en allégresse, quand il traverse paisiblement le ciel, renversant ses ennemis quotidiens, par le chef Kha, justifié.

(les restitutions sont entre parenthèses)

Proscynème à Harmakhis pour qu'il donne l'eau, le vin, le lait au double de Kha.

Face n° 3 : (⟵) *

Adoration à Râ Soleil quand il se couche à l'horizon occidental de Thèbes par Kha, justifié, disant : fais que je rentre et sorte chaque jour pour contempler ta belle ascension.

A Osiris, dieu grand Khentamentiou, par l'Osiris Kha justifié.

Face n° 4 : (⟵) (*

Adoration à Râ Soleil depuis son lever jusqu'à son coucher, par Kha disant : fais que je sois de ta suite comme tous tes louangeurs.

A Osiris dieu grand Khentamentiou, par l'Osiris Kha justifié.

2° OBJETS TROUVÉS (VOIR PL. XII ET XIII).

a. Fragment calcaire de bas-relief, trouvé le 9 février au nord de la petite pyramide, sur le kom, à hauteur du toit. Hauteur, 0 m. 20; largeur, 0 m. 50. Il reste sur tous les corps la teinte rouge de l'épiderme. Le travail de sculpture dans le creux est assez délicat. Ce bas-relief représente la partie gauche d'un registre dont la partie symétrique droite est à peine visible. Le registre entier aurait environ 0 m. 275 de haut et 1 mètre de large. C'est la scène d'adieu aux morts. Devant quatre momies debout sur un rang, en perspective, le fils aîné remplit les fonctions de *sam* et procède à l'ouverture de la bouche avec le *nou*. Il est vêtu de la peau de panthère, dont il tient une patte dans la main gauche. Derrière lui un second fils, dans le rôle de *kher-heb*, lit la formule de l'*ap-ro* sur un papyrus qu'il roule, à mesure, de la main droite et déroule de la main gauche. Deux femmes faisant un geste de douleur sont auprès de lui. Enfin contre les momies, conformément à l'usage, un jeune enfant, peut-être le benjamin de la famille, exprime sa désolation en embrassant les cercueils. L'outillage de l'*ap-ro* est représenté devant le *sam* : godets, sachets, plume de vérité, massue, baguette de magie en forme de serpent à tête de bélier. De la partie droite on ne voit que la tête d'une momie et le début de son nom écrit verticalement dans son dos.

Les noms qu'on peut relever sont :

Le titre de ce personnage est un de ceux relevés par H. Gauthier (*La nécropole de Thèbes et son personnel, B. I. F. A. O.*, t. XIII, p. 158 et seq.) :

«(5) «reis», ordinairement complété par «des ouvriers».
«(12) «artisan».
«(13) «chef des artisans».
«(21) «gardien».
«(38) «policier».

Il semble que ce soit dans lequel le a été remplacé par (on retrouve la même orthographe derrière les momies » //).

Quant au nom lui-même, il se termine par comme qui remplit le rôle de *kher-heb*.

Ce nom est celui d'un des défunts alignés.

Le *sam* s'appelle . Il est possible d'ajouter au-dessus.

Le *kher-heb* s'appelle . Devant ce nom on peut ajouter ou .

La première femme se nomme , Mnsh (nom d'un navire de haute mer), la deuxième, .

Le jeune enfant est , nom que portent aussi bien les hommes que les femmes dans les tombes n°s 3 et 219.

Cette stèle, représentant un rite funéraire qui se passe ordinairement devant la chapelle, devait se trouver dans la cour près de l'entrée de la chapelle.

Il est possible qu'elle ait été placée entre la chapelle de Pa Shed et celle de la pyramide nord. Elle établit ainsi un lien entre les deux tombes, lien qui doit correspondre à une fusion des deux familles. Quelques-uns des noms lisibles sur cette stèle sont de la famille Pa Shed. Il se pourrait que la pyramide nord ait alors appartenu à la famille Piaï (nom qui existe au tombeau voisin n° 291).

b. Deux fragments calcaires d'une paroi murale. Le premier représente deux personnages tournés vers la gauche, dont l'un semble être Osiris, et le second la déesse serpent Mert Segert, dont le nom est écrit entre les deux (*Recueil de travaux*, II, p. 113, *Culte de Mert Segert*). Le second fragment appartenait à un haut-relief, d'un très bon travail (voir pl. XVIII).

Il reste seulement trois doigts d'une main gauche, s'enlevant sur le champ du tableau avec une saillie accentuée. Ces doigts sont peints en rouge et les ongles sont bien marqués. En tenant compte de la longueur exagérée des mains égyptiennes, il faut compter huit mains pour une hauteur d'homme, ce qui donnerait au personnage de ce fragment une taille approximative de 0 m. 90. On peut lire encore : ..... , titre et noms du chef de travailleurs Pen-Boui, propriétaire du tombeau n° 10 situé à peu de distance contre le djebel nord (voir pl. XVIII).

c. Fragment de chevet en bois, provenant du puits. Il reste le titre et le nom du possesseur, « scribe des soldats du maître des deux terres Amen-ouah-sou ».

Le nom est écrit en colonne verticale, sur le pied.

Lieblein (*Dictionnaire*) donne : n° 680, stèle n° 74 Turin :

N° 953. Tablett n° 165, London :

N° 2087. Lepsius, *D.*, III, 132 : tombeau dans lequel le roi Séti Ier est nommé :

(variante)

Spiegelberg, *Ägypt. Graffiti...*, n° 161 : , qui est peut-être Amen-ouah-sou.

D'où il résulte que Amen-ouah-sou était parent du vizir de Thèbes Psar et qu'il vivait à l'époque de Séti Ier et Ramsès II.

Le Nakhi de la stèle n° 74 de Turin et Nefertari figurent au tombeau n° 219, ce qui ferait d'Amen-ouah-sou un parent de Pa Shed.

d. Shaouabti momiforme en bois de sycomore. Hauteur, 0 m. 24; longue perruque, bras croisés, mains sur la poitrine. Aucun objet sculpté dans les mains, mais peut-être ces objets : houe et fléau, étaient-ils peints. Traces de peinture ocre jaune, sur la partie inférieure du corps avec raies noires horizontales; séparations de lignes de texte. Le pied était traversé d'une cheville oblique de même bois.

e. Fragment de colonne calcaire, fût cylindrique de 0 m. 20 de diamètre avec traces de tiges liées pour former le chapiteau. Sans doute cette colonne soutenait l'auvent d'une pyramide.

f. Cuve en calcaire dur trouvée à 10 mètres du mur de séparation des deux cours, encore en place elle adhère à un angle de deux murs de pierres qui sont construits à 2 m. 40 de hauteur au-dessus de la cour d'Amen-ouah-sou. Cette cuve a 0 m. 60 de diamètre externe et 0 m. 40 interne. Sa section verticale est presque demi-circulaire. L'extérieur est grossier. Il s'agit là peut-être de maisons postérieures établies sur les koms, car il est malaisé de raccorder le niveau de cette construction avec les niveaux des cours environnantes. La fouille est inachevée en ce point et ne permet pas de conclure.

DÉBLAYEMENT DU FRONT NORD D'ARI NEFER.

COUR DU DESSINATEUR (VOIR PL. II).

Au nord même de la pyramide n° 290, et en liaison avec elle par une petite cloison d'un rang de briques, s'élève, un peu en retrait de la façade d'Ari Nefer, une petite pyramide de briques crues, reproduisant exactement le signe hiéroglyphique ▲. Elle a pour soubassement trois assises de briques posées à plat, d'une hauteur totale de 0 m. 32.

Cette base est un carré parfait de 3 m. 10 de côté. La pyramide ne commence

qu'à o m. o8 du bord; sa pente est de $h = \frac{50}{110}$, ce qui lui donne 3 m. 3o de hauteur et un angle au sommet de 5o°.

A l'intérieur devait se trouver une petite chapelle voûtée, dont le grand axe est est-ouest et la porte à l'est. Le mur d'appui sud de cette voûte existe encore. La façade orientale avait été entamée pour aménager une entrée plus spacieuse.

CHAPELLE DU DESSINATEUR.

Au nord-est de la cour d'Ari Nefer et surplombant celle-ci de 2 mètres se dessine une cour dans laquelle s'ouvre le puits P_4. L'orientation du grand axe de ce puits rend possible son attribution à la chapelle que j'appellerai chapelle du dessinateur, faute d'autre preuve, à cause d'un graffito à l'encre noire inscrit sur la face interne d'une des pierres du mur méridional de cette construction.

Des arasements de murs et un gros bloc de maçonnerie constituent, dans la partie orientale de la cour, les restes d'une bâtisse qui fut peut-être une chapelle. On se trouverait encore en présence d'un groupement de deux tombes ayant une grande cour commune. La chapelle proprement dite du dessinateur possède devant sa porte ouverte à l'est une courette ayant deux entrées, l'une au nord, l'autre au sud. Une pyramide enveloppait cette chapelle, dont le plan était en forme de T. L'intérieur était décoré de peintures s'arrêtant à o m. 6o du sol. Le soubassement était simplement blanchi. Il ne subsiste de cette décoration que la série ordinaire de bandes horizontales, jaunes, rouges et noires, qui servent de limite inférieure aux fresques, et un peu du fond ocre jaune de ces tableaux; mais on a trouvé dans les déblais quelques fragments intéressants de ces peintures, entre autres : 1° l'hirondelle sur le monticule de terre, représentation assez rare dans une tombe de particulier, tirée des vignettes de papyrus relatifs au mythe solaire; 2° un batelier poussant à la perche son esquif loin des palmiers de la rive; 3° plusieurs bordures d'encadrement d'une niche; 4° des morceaux d'un bandeau horizontal d'inscription cernée de deux traits rouges. L'inscription est en bleu sur fond jaune. On peut relever les quatre fragments de texte suivants : A. [hieroglyphs], B. [hieroglyphs], C. [hieroglyphs], D. [hieroglyphs]; 5° des morceaux de la voûte ornée de rosaces.

A gauche de la niche centrale, le mur s'arrête à o m. 6o du sol, et à partir de ce point trois degrés de briques blanchies montent comme un escalier qui eut précédé un naos. Il n'y a aucune impossibilité matérielle à l'existence de ce dispositif, car un espace de 2 m. 4o sépare entre eux les deux murs occidentaux de la chapelle et de la pyramide, et cet espace était rempli de terre par le constructeur.

Les sondages effectués dans toute la pyramide et sa courette n'ont pas fait apparaître de puits : on a trouvé le roc dur du thalweg à 4 mètres de profondeur; mais le lit du torrent était déjà, à l'époque, comblé par 2 m. 75 de débris marneux, de sorte que l'aplanissement du terrain a demandé peu de remblayage.

La porte du nord de la courette se franchit par un seuil de pierre calcaire. Comme celle du sud, cette porte se fermait par un vantail de bois dont le gond inférieur a laissé son empreinte. L'huis se rabattait à l'intérieur.

Ce seuil franchi, on débouche dans une autre grande cour, bordée de murs qui ont à leur base une banquette haute de o m. 35, large de o m. 4o.

Malheureusement, les fouilles antérieures, n'ayant pas eu pour principal souci de sauvegarder intégralement la physionomie antique des lieux, ont anéanti toute possibilité de reconstitution en détruisant tous les restes de murs qui raccordaient cette cour au djebel du nord. Il se trouve donc là une lacune regrettable qui ruine par avance toutes les hypothèses qu'on pourrait risquer.

Le sondage a montré qu'on avait remué le sol jusqu'au roc vierge et sans aucun succès d'ailleurs. Le lit primitif du torrent était à 3 m. 1o sous le niveau actuel de la cour. La fouille de cette année n'a rien fait trouver en ce point. Disons seulement que le mur occidental subsiste encore sur 4 mètres de longueur et que sa face occidentale est vive, ce qui signifie que les pierres qui le composent ne sont pas appareillées. Il en résulte logiquement que ce mur servait de soutien à des terres et que par conséquent, le niveau du sol derrière lui était plus élevé. Sans doute faut-il retrouver ce niveau sous la grande cuve de pierre dont il a été parlé plus haut.

CHAPELLE DU DJEBEL (VOIR PL. II ET XI).

A 1o mètres environ du mur nord de la chapelle du dessinateur, et construite en étages sur le flanc du djebel, s'élevait une petite chapelle à laquelle on accédait par un escalier de briques, flanqué de deux pilastres carrés flanqués eux-mêmes de deux arbrisseaux qui plongeaient leurs racines dans de grands vases de poterie, ayant au moins o m. 65 de diamètre. Le fond de ces grands récipients de terre cuite est resté en place et contenait des racines pourries difficiles à identifier.

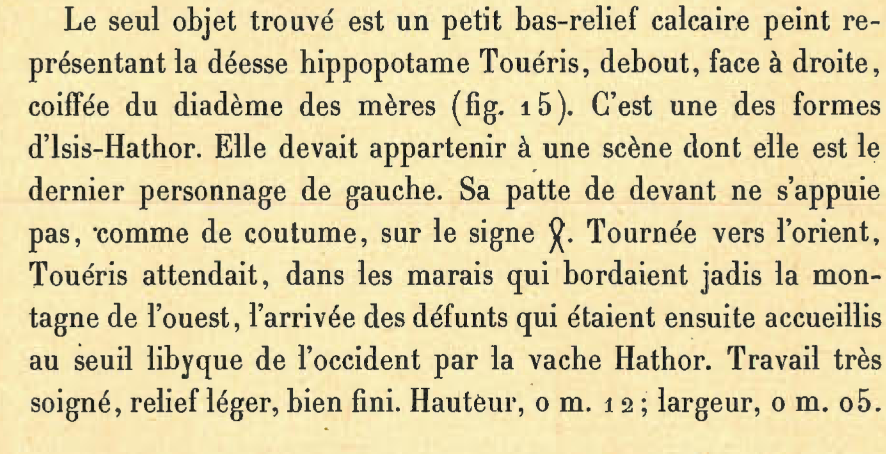
Toute la construction est en briques blanchies à la chaux. On n'y voit pas d'autre trace de décoration. Il est vraisemblable qu'une pyramide coiffait cette chapelle, bien que l'on n'en puisse revoir aucun vestige.

Le grand axe était orienté est-ouest. L'intérieur est partagé, suivant cet axe, en deux parties de niveaux différents. Sur la partie la plus élevée, formant une banquette haute de o m. 8o, adossée au djebel, on retrouve une petite cloison parallèle au petit axe fermant un compartiment large de 1 mètre. Peut-être s'en trouvait-il une seconde pour fermer la niche du milieu, au fond de laquelle reste encore un morceau de dallage en calcaire, épais de o m. 2o et large d'autant. Ce morceau de calcaire semble avoir servi de base à un bas-relief calcaire tapissant le fond de la niche. La chapelle devait être voûtée, le berceau ayant pour têtes les murs ouest et est. Elle devait être précédée d'une petite cour dont les amorces de murs s'avancent en direction du sud.

Les conditions de site avaient obligé l'orientation de l'entrée vers le sud. La façade était verticale jusqu'à la naissance du toit pyramidal. Aucun document épigraphique ne permet de donner une attribution à ce tombeau, auquel il manque un caveau pour être complet (voir ci-dessous, *Spéos du Nord*).



Fig. 15. — Fragment de bas-relief calcaire peint Touéris.



Le seul objet trouvé est un petit bas-relief calcaire peint représentant la déesse hippopotame Touéris, debout, face à droite, coiffée du diadème des mères (fig. 15). C'est une des formes d'Isis-Hathor. Elle devait appartenir à une scène dont elle est le dernier personnage de gauche. Sa patte de devant ne s'appuie pas, comme de coutume, sur le signe [hieroglyph]. Tournée vers l'orient, Touéris attendait, dans les marais qui bordaient jadis la montagne de l'ouest, l'arrivée des défunts qui étaient ensuite accueillis au seuil libyque de l'occident par la vache Hathor. Travail très soigné, relief léger, bien fini. Hauteur, o m. 12; largeur, o m. 05.

SPÉOS DU NORD (VOIR PL. II ET XI).

Dans le flanc de la montagne s'enfonce une chapelle qui fut jadis fouillée par la Mission italienne. Elle offre au sud une large façade de 6 mètres de longueur. Le rocher s'est trop désagrégé depuis l'époque ancienne pour qu'on puisse espérer retrouver des traces de son agencement. On peut toutefois supposer, en se basant sur d'autres spéos voisins, qu'un simulacre de pyramide s'élevait contre le djebel avec une légère saillie propice à l'illusion visuelle. Une cour devait se dessiner en avant, et c'est dans cet espace que s'ouvrait le puits de briques, qui existe encore et qui conduit à l'hypogée. La longueur totale du spéos est de 11 m. 62; son axe est sensiblement nord-sud (9° à gauche du nord). C'est d'abord un long couloir voûté, dont la largeur passe de o m. 80 à 1 m. 20; puis on franchit une porte, dont le seuil et les montants de calcaire devaient encadrer un vantail de bois. Le couloir se continue encore au delà de cette porte, un peu moins large (o m. 95) qu'à sa partie médiane qui constituait presque une petite salle, sorte de vestibule, et il débouche, au milieu du mur voûté de la chapelle axée est-ouest, juste en face du cæcum terminal de la niche.

Le plan général est cruciforme. Aucune décoration peinte ne subsiste; mais comme chez Ari Nefer et beaucoup d'autres, un crépi de boue enduit tous les murs finement planés. Cela ne signifie sans doute pas forcément que l'achèvement de la tombe est resté en suspens. Deux petits renfoncements rectangulaires dans les murs de tête ont abrité jadis deux stèles de pierre qui mesuraient : celle de l'ouest, *h* = o m. 89, *l* = o m. 60; celle de l'est, *h* = o m. 75, *l* = o m. 54.

Une branche de bois de sycomore, encastrée par ses extrémités, soutenait le faîtage de briques au-dessus de chaque renfoncement. Le poli du crépissage des murs était

apte à recevoir une décoration peinte. Seules étaient réservées les deux loges des stèles, afin que ces petits monuments sculptés et coloriés, qui constituaient l'élément précieux du mobilier de la chapelle, pussent ajouter un échantillon de sculpture aux travaux du peintre. La niche, très profonde, forme une petite salle voûtée, séparée de la chapelle par un ébrasement assez large, clos en avant par une porte de bois de 1 m. 42 de hauteur, s'ouvrant en dedans et butant contre un seuil de briques. Les murs de cette niche sont en éclats de pierres liés au mortier et leur face est brute, ce qui indique assez clairement que les parois étaient revêtues de bas-reliefs calcaires. Sur le mur cintré du fond on distingue, à 1 m. 30 du sol, un trait horizontal d'ocre rouge à la naissance du cintre, et sur ce trait, de o m. 15 en o m. 15, cinq divisions verticales d'ocre jaune. C'est là une trace probante de l'emploi des procédés graphiques pour le tracé de la voûte en chaînette à l'aide de trois fils directeurs (le cintre mesure 1 m. 03 de haut sur 1 m. 52 de diamètre horizontal).

Le spéos, à demi comblé par les éboulements postérieurs aux fouilles italiennes, ne contenait que des ossements pieusement rassemblés et de provenance inconnue.

A droite et à gauche de l'entrée de ce spéos s'enfoncent, en descendant, dans la montagne deux hypogées. Alors que le spéos reste toujours à un même niveau horizontal, ce qui prouve qu'il était une chapelle, ces deux hypogées plongent obliquement et ne peuvent avoir été que des caveaux.

Or, comme il y a tout lieu de penser que le caveau correspondant au spéos se trouve au fond du puits qui le devance, l'attribution des deux hypogées reste à faire. Celui de gauche, long de 5 m. 75, n'est qu'un boyau terminé en cul-de-sac à peine plus évasé que le couloir d'accès. Celui de droite débute par une porte munie d'un seuil calcaire et s'élargit tout de suite en salle spacieuse où se devinent des restes de murs en briques. Cette salle était probablement voûtée. Face à l'entrée, on descend dans une autre petite salle fruste qui devait être le caveau proprement dit.

Il ne semble pas téméraire d'attribuer cet hypogée à la chapelle du djebel située immédiatement devant à 6 m. 60 seulement de distance.

Aucune trouvaille intéressante n'a été faite dans ces hypogées déjà fouillés.

Le puits de briques situé devant la porte du spéos montre, à son orifice, le cadre d'encastrement de la dalle qui le fermait. Les dimensions du puits sont o m. 65 × 1 m. 30 et 5 m. 90 de profondeur. Cette chemise de briques a été, à une époque plus récente, mise à nu sur son petit côté sud, et l'on a perforé presque à sa partie inférieure une entrée de plain-pied dans la première salle de l'hypogée. Celui-ci se développe sur 14 mètres de long environ et présente une succession de quatre salles, dont la dernière devait être le véritable caveau, car on y pénètre, en venant de la grande salle qui précède, par un puits-escalier de briques, analogue à celui d'Ari Nefer, et ce puits était bouché par une dalle horizontale et ensuite par une porte verticale en bois. La comparaison de ce sous-sol avec celui du tombeau n° 291 montre plusieurs

traits de similitude dans l'agencement du plan. On a vu que la chapelle-spéos offrait elle-même des points de rapprochement avec le n° 291. Cela peut mener à penser que les deux tombes sont contemporaines, sans quoi le caveau se fut trouvé au fond de la niche de la chapelle comme dans les spéos de Pa-Neb, de Nefer-hotep et d'Apoui, situés à l'étage supérieur de la nécropole contre le flanc oriental du djebel.

OBJETS TROUVÉS DANS LES PARAGES.

1° Quartier de roc avec graffito hiératique noir : « le dessinateur Pa..... », probablement .

2° Cônes funéraires. — Deux cônes funéraires de , Smen, ont été trouvés un peu à l'ouest du spéos nord. Ces objets sont très rares à Deir el Médineh, où, jusqu'à présent, ne fut découverte aucune tombe datant du début de la XVIIIe dynastie; et l'on peut supposer qu'ils ont été apportés de Gournet Murreï, où ils abondent.

La différence d'époque de ces deux sites est l'explication de ce fait. Les modes funéraires ont évolué. Sous la XVIIIe dynastie la coutume impose les cônes funéraires; sous les Ramessides ce sont les *oushebtis*. Le cône funéraire de terre cuite est vraisemblablement le simulacre d'un pain d'offrandes spécialement destiné à Osiris. Il fait partie du même ordre d'idées mystico-magiques que les *oushebtis*. Sa forme est très ancienne, car déjà à l'époque des mastabas on rencontre des petites statuettes de boulangers pétrissant de nombreux pains coniques destinés au maître défunt. A l'époque thébaine l'hommage des produits de la terre à certaines divinités comme Renpout, déesse des moissons, comporte l'offrande d'un pain conique, blanc, présenté sur une écuelle (tombes nos 38 Radjeserka-senb, 57 Khaemhat, 87 Min-Nakht). Avant le premier Empire thébain et après la XVIIIe dynastie la réalisation matérielle en terre cuite estampée au nom du défunt et son emploi particulier aux abords de la tombe ne sont pas encore signalés. C'est un usage funéraire presque exclusivement thébain. Il coïncide avec l'apparition, dans le costume funèbre, du pain conique fleuri d'un lotus, que les défunts portent sur le sommet de la tête; mais sa durée est moins longue. Sa grande vogue est sous la XVIIIe dynastie. A ce moment, une tombe en renfermait parfois plusieurs centaines, fichées la pointe en terre, en double rangée, autour de l'enclos tombal. La base de ces cônes, frappée du nom du propriétaire, restait ainsi visible, et on la colorait en rouge ou en bleu pour qu'elle frappât les regards. Ce dispositif singulier leur a fait attribuer un simple rôle de bornage qui trouve une justification précaire dans un rapprochement avec l'emploi de bases d'amphores d'époque plus récente pour la délimitation des tombes d'Ipsamboul (Borchardt, *A. Z.*, XXXVII, p. 80, *Miscellen*). Il ne semble pas indispensable qu'ils fussent peints en blanc, si leur destination était d'être enterrés en guise de

bornes. On a trouvé des exemples de ces cônes groupés par trois, intimement associés entre eux, peut-être par un simple accident de cuisson (*Theban Necropolis*, p. 35). Il est à remarquer que les cônes funéraires sont très nombreux quand les *oushebtis* sont rares, et qu'ils disparaissent quand les *oushebtis* deviennent nombreux à leur tour. Une relation doit donc exister entre ces deux objets.

Le pain d'offrandes conique, c'est la dîme saisonnière ou quotidienne des produits des champs au grand propriétaire divin des champs d'Ialou. Les défunts avaient pour obligation d'approvisionner journellement la table d'Osiris, et ils avaient intérêt à le faire ponctuellement, puisque, par ricochet, ils bénéficiaient des reliefs du festin. Les familles des morts devaient avoir souci, pour le bonheur de ceux-ci, de fournir ample provision de pains comme de toutes victuailles requises, et ils en multipliaient le nombre, ajoutant un rang de cônes après l'autre, pour que le dieu et le défunt fussent rassasiés et satisfaits. Le nom de l'offrant était bien mis en évidence pour que personne ne s'y trompât, et Osiris moins que tout autre, en prélevant la dîme personnelle de ses sujets. Sa promenade en son domaine d'Occident, parmi les tombes, c'est-à-dire parmi les maisons qu'habitaient les *ka* des habitants de son royaume, lui permettait de mesurer la fidélité de chacun au nombre de pains qu'il voyait alignés devant la demeure. Mais sans doute les inconvénients de ce procédé de ravitaillement ne tardèrent pas à se montrer et firent abandonner le simulacre du pain pour le simulacre du producteur de ce pain. C'est alors que la cause étant substituée à l'effet, la tombe se garnit de ces statuettes funéraires armées d'outils agricoles qui devaient subsister jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique et qu'il faut peut-être différencier, comme on le verra plus loin, du simulacre réduit de la momie du défunt.

Shaouabti et oushebti. — Chaque campagne de fouilles produit un certain lot de figurines qui peuvent se répartir en plusieurs catégories suivant la matière, la forme et le texte hiéroglyphique peint ou gravé sur elles. Les principaux types ramassés cette année dans les déblais sont les suivants :

1° Une statuette momiforme en bois de sycomore, à perruque à pendants demi-cylindriques, bras croisés, mains fermées et vides, texte illisible noir en lignes horizontales sur fond ocre jaune (voir p. 57).

2° Une statuette (dont les pieds manquent) en cire : perruque à pendants demi-cylindriques, mains croisées sur le ventre et passées sous la robe. La cire ne constitue qu'une enveloppe sur une forme intérieure en pierre grise très dure. Pas de texte.

Le Musée du Caire possède de nombreux exemplaires de cette espèce. De petite taille et anépigraphes, ils semblent appartenir à une catégorie spéciale de statuettes magiques nécessaires à certain rite funéraire. Avec ce simulacre enduit de cire fut trouvée une statuette de même taille représentant Anubis à corps d'homme et à tête

de chacal; ses deux jambes sont réunies, ses bras pendent le long du corps. Comme au Musée du Caire ces figurines d'Anubis voisinent avec celles de la momie et qu'elles sont aussi enduites de cire, il est probable qu'elles faisaient partie des accessoires d'une même cérémonie et de la série des quatre génies funéraires.

3° Statuettes momiformes en fritte siliceuse couverte d'émail bleu turquoise, même perruque, bras croisés, mains tenant les instruments aratoires; dans le dos, panier d'osier carré, nom écrit verticalement sur le devant du corps.

4° Statuettes en faïence bleu pâle. Costume civil, perruque à marteaux, ruban serre-tête à bouts longs pendant dans le dos, une main sur la poitrine tenant un fouet, l'autre main (tantôt la droite, tantôt la gauche) tombant le long du corps, et tantôt vide, tantôt tenant un lotus en bouton stylisé, tablier triangulaire proéminent, pieds séparés, texte sur le tablier : un nom en colonne verticale.

5° Statuettes momiformes en terre cuite peinte en bleu ou en blanc, mêmes types que 3° et 4°.

L'usage des statuettes funéraires précède celui des cônes funéraires, puisque dès la fin du Moyen Empire on signale des figurines isolées en pierre ou en bois (*Theban Necropolis : on the early history of sepulchral statuettes*, p. 26-29); mais il y a lieu de distinguer deux espèces distinctes de figurines. Rien ne prouve que cette distinction, simplement suggérée comme mode de classification, ait existé dans l'esprit des Égyptiens. Elle semble avoir été un résultat pratique plutôt qu'une idée de principe.

La première espèce est le [hieroglyphs], *shaouabti*, qui, comme son nom et son déterminatif l'indiquent, est faite en bois de perséa ou de sycomore (?). Si c'est le perséa, arbre sur lequel Osiris mort s'embrancha à Byblos avant sa résurrection, ou si c'est le sycomore, arbre sacré de Nout d'où sort la seconde vie pour les trépassés, le sens symbolique reste le même. Le *shaouabti* n'existe qu'à un seul ou à très peu d'exemplaires dans chaque tombe et, conformément au principe égyptien que toute initiative est d'abord royale, on ne le trouve, à l'origine, que chez le roi. Il représente le défunt lui-même en son costume funèbre de *ka* royal, c'est-à-dire coiffé du *nems* et enveloppé de bandelettes. Les bras sont croisés, les mains vides ou tenant deux [hieroglyph] (le *shaouabti* de Tout-Ankh-Amen tient le *hiq* et le chasse-mouches). Le texte, s'il y en a, est écrit en lignes horizontales. Ainsi sont les statuettes funéraires d'Amenophis II (à la différence près qu'elles sont en calcaire, en pierre noire et en faïence bleue). Le *shaouabti* a ordinairement un petit cercueil momiforme de bois ou d'autre matière (ceux d'Amenophis II ont ce texte écrit en colonne verticale : [hieroglyphs]). C'est un substitut du défunt, un support de *ka*.

La seconde espèce, plus tardive, est l'[hieroglyphs], qui étymologiquement est apparentée d'une part à l'idée de réponse, défense, dans le sens de plaidoyer, et d'autre

part, mais de façon plus lointaine, à l'idée d'alimentation, de pain [hieroglyphs]. Un jeu de mots par métathèse semble avoir été son origine, ce qui n'a rien de surprenant dans l'ancienne Égypte. Le principe du cône funéraire, pain d'offrande, étant admis, on concevra logiquement la succession d'idées qui conduisit de l'un à l'autre. Les premières formules écrites sur les *oushebtis* commencent par [hieroglyphs] «le roi donne l'offrande alimentaire». Cette espèce est faite non plus seulement en bois ou même en pierre comme les primitives statuettes royales, mais aussi en faïence, en terre cuite ou crue. L'idée royale s'est vulgarisée, le particulier imite son souverain; mais il demeure son vassal, son fellah prêt à toutes les corvées. Si parfois sa figurine funéraire reste les mains vides, ou bien étreint son âme ailée ou encore tient le [hieroglyph] dans la main droite et le [hieroglyph] dans la main gauche, la plupart du temps elle tient des instruments aratoires : la houe à lame aiguë et mince sur l'épaule droite et le sarcloir à lame tranchante et large sur l'épaule gauche. De plus, un ou deux petits sacs en filet de corde, dont le bout est tenu en main, pendent dans le dos.

C'est la catégorie des *oushebtis* momiformes coiffés de la perruque osirienne à grosses tresses demi-cylindriques. L'autre catégorie porte le costume civil qui libère les membres et n'est armé que d'un fouet. Les deux modèles se trouvent réunis dans une même tombe; mais le second paraît être, pour le vulgaire, de création plus récente que le premier. D'ailleurs, *shaouabti* et *oushebti* ne s'excluent pas mutuellement et peuvent coexister chez un même personnage.

L'*oushebti* en costume civil indique peut-être un progrès dans les idées de l'au delà.

Si son fouet n'est pas seulement un instrument de travail complémentaire des autres outils, destiné à stimuler l'attelage de la charrue, il est alors un insigne de commandement. Le simple fellah s'est élevé au rang de réis par une révolte de l'esprit contre le principe du servage absolu incompatible avec l'idée du bonheur éternel. On a donné à l'*oushebti* le sens de répondant, parce qu'il est chargé par la formule du chapitre VI de répondre au nom du défunt à toute demande de travail, afin d'assurer la quiétude oisive de son possesseur. Ce rôle l'a assimilé à un serviteur de celui-ci, et l'on a multiplié le nombre des statuettes comme si le nombre d'esclaves était une condition de bonheur. A ce point de vue l'*oushebti* est le descendant direct des scènes de travaux domestiques des mastabas et des tombes du premier Empire thébain, et des statuettes de serviteurs du Moyen Empire. Petit à petit ainsi, du pain funéraire et du simulacre du défunt, associés dans un but alimentaire, l'Égyptien en est venu à ne voir dans la figurine marquée à son nom qu'un esclave portant la livrée du maître et apte à toutes les besognes. Celles-ci sont les occupations rurales qu'on voit représentées dans la scène des Champs Élysées. Il est souvent question de transporter le sable de l'est à l'ouest, et jamais dans l'autre sens, parce que ces Champs Élysées sont sur la berge d'occident, et que de cette façon en ramenant le sable au désert libyque on augmente la superficie des terres cultivables.

Les *oushebtis* trouvés pendant les fouilles de cette année se répartissent ainsi :

SITE.	NOM.	FORME TYPE.	MATIÈRE.	GRANDEUR.
Caveau voisin du n° 214 *bis* (secteur sud)...............	[hieroglyphs]	fellah et reis.	faïence bleue.	0^m14
Parages nord du n° 290 et voisinage chapelle du dessinateur (secteur nord)...........	[hieroglyphs]		»	0 155
	[hieroglyphs]	fellah.	bleu Deir el Bahari.	0 09
	[hieroglyphs]	»	faïence bleue.	0 10
Cour des trois chapelles P4 (secteur sud)...............	[hieroglyphs]	»	faïence vert pâle.	0 12
.... chapelle sud.......	[hieroglyphs]	»	faïence bleue.	0 12
N° 219 *bis* (secteur sud).......	[hieroglyphs]	»	»	incomplet.
Nord du n° 290 (secteur nord).	[hieroglyphs]	»	»	»
	[hieroglyphs] (femme)	»	»	»
	[hieroglyphs]	»	»	»
	[hieroglyphs]	»	»	»
	[hieroglyphs]	»	»	»
	[hieroglyphs]	»	»	»
	[hieroglyphs]	»	»	»
Cour Pa Shed (secteur nord)...	[hieroglyphs]	»	»	»
Cour Amen ouah sou........	Anonyme.	momiforme.	bois.	0^m25
—	—	—	cire.	0 045

DÉBLAYEMENT DU FRONT SUD D'ARI NEFER.

CHAPELLE À TROIS LOGES (VOIR PL. II ET VII).

Cette chapelle était entièrement dégagée depuis 1919; mais le caveau qui lui appartient n'était pas connu. Il a été trouvé hors de cette chapelle, à gauche de l'entrée. Un puits très court de 2 mètres de profondeur, avec entourage de briques peintes au lait de chaux, conduit à un caveau à plafond plat, presque carré. La chapelle ne contenait que des esquisses de dessinateurs, sans intérêt, et n'avait pas reçu de décoration peinte. Par conséquent tout élément décoratif, c'est-à-dire stèles, linteaux et montants de portes, ayant disparu, l'identification du tombeau était impossible. On n'a rien trouvé dans le caveau; mais la fouille n'en est pas terminée.

CHANTIERS SECONDAIRES, SECTEUR SUD.

1° RECHERCHE DU TOMBEAU D'ANHER KHAOUI DÉCRIT PAR LEPSIUS (VOIR PL. XIV).

Déjà l'année dernière, en se basant sur la description des peintures et les données topographiques de Lepsius, on avait effectué dans le secteur sud des sondages et des reconnaissances souterraines qui avaient conduit à un grand caveau voûté en anse de panier surbaissée, complètement brûlé. La décoration, entièrement noircie, présente des scènes originales qui seront décrites par ailleurs, mais qui ne concordent pas avec le compte rendu de Lepsius. Les bandes de texte qui courent le long des murs et ceinturent la voûte à la façon des bandelettes externes des momies sont encore lisibles dans leur majeure partie et donnent le nom du défunt et ses qualités.

1° [hieroglyphs] ..... [hieroglyphs] .....
[hieroglyphs] .....

2° — — [hieroglyphs]
[hieroglyphs] .....

3° — — [hieroglyphs]

Il est donc certain que ce caveau est celui d'Anher khaoui. La chapelle restait à trouver et ne pouvait être qu'une des trois qui s'ouvrent sur la cour baptisée par nous Cour des trois chapelles. Le nettoyage total de ce point s'imposait : mais le programme des travaux appelait ailleurs le plus gros effort de l'année et ce déblayement présentait des dangers d'éboulement auxquels nos moyens matériels ne nous permettaient pas de parer. Jusqu'à ce que les menaces d'effondrement de la montagne ne devinssent trop graves on a pu enregistrer les résultats suivants.

1° Dans la cour, un troisième puits (P_3 planche XIV) a été désensablé. Il conduit à une succession de salles ou de cavernes brûlées et remplies de terre. Une perforation les fait communiquer avec la chapelle n° 214, située en dessous. Quelques *oushebtis* de faïence bleue marqués [hieroglyphs] ont été ramassés dans ces salles.

2° Une cavité semi-circulaire profonde de 0 m. 20, qui fut peut-être un bassin, près de l'entrée de la cour.

3° Un linteau calcaire long de 1 m. 45, large de 0 m. 37, épais de 0 m. 30, avec cette inscription fragmentaire longue de 0 m. 45, en deux lignes :

4° Un seuil calcaire qui est une pierre remployée et qui conserve le reste d'inscription reproduit ci-contre :

5° La chapelle du sud, comprenant une première salle voûtée en briques et une seconde creusée dans le roc, et dont le plafond plat s'est écroulé, car au-dessus de lui se trouve la cour du tombeau de Pa Neb. — Un *oushebti* qui en provient certainement a été trouvé dans la seconde salle; il est marqué .

6° Enfin les deux entrées, du centre et du nord, desservent une grande chapelle dont l'axe est parallèle à la façade, et qui se divise en une partie voûtée et une partie à plafond plat taillées l'une et l'autre dans le rocher. Dans la partie voûtée (centre) débouche le puits qui mène au caveau d'Anher khaoui. Dans la partie nord s'ouvre une seconde salle, jadis voûtée, effondrée et ensablée aujourd'hui.

L'ensemble de ce dispositif répond au plan donné par Lepsius. Il faudrait dégager cette seconde salle, remettre d'aplomb l'énorme pan de montagne qui forme la toiture de la première salle et briser les blocs éboulés, pesant plusieurs tonnes, qui bouchent l'entrée du puits. A ces conditions le site reprendra son importance archéologique. Déjà le résultat principal est atteint : la chapelle décrite par Lepsius est retrouvée. La tombe d'Anher khaoui est complète : cour, chapelle, puits et caveau. En dessous de ce tombeau s'en trouve un autre, anonyme, à demi fouillé en 1922. On a exploré cette année le caveau, qui est contigu au n° 214[b]. Complètement brûlé, il ne contenait que de nombreux *oushebtis* de faïence bleue calcinée, les uns en toilette de momie, les autres en costume civil tous marqués (fig. 16).

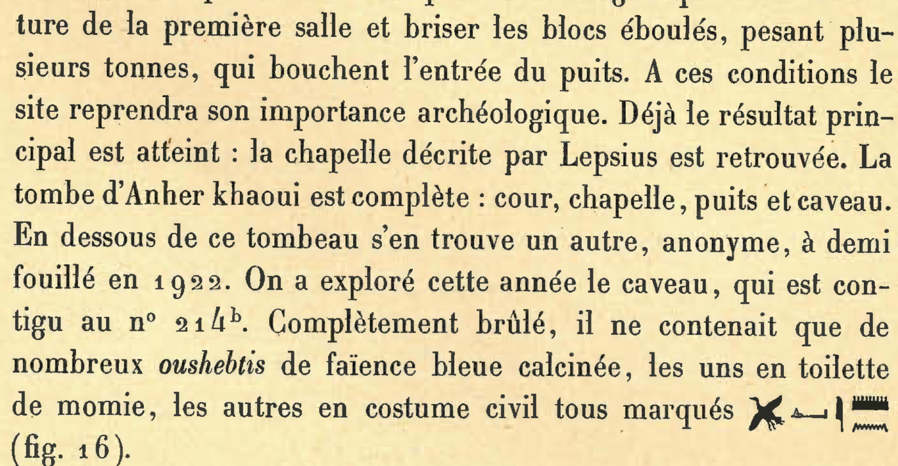


Fig. 16. — *Oushebti* de Padou Amen.

Des travaux de nettoyage nécessités par l'établissement du Decauville ont fait disparaître quelques koms de déblais retirés du caveau n° 2 *bis* en 1917. Ils contenaient beaucoup d'ossements et de bandelettes de momies.

Une tête entourée de bandelettes avait un bandeau frontal externe marqué de ce nom : ΠΑΜΩΝΘΗϹ, et sept épaisseurs de linges.

Une main, petite et fine, toute noire, avait la paume et le poignet dorés. Quelques amulettes calcinées, des yeux *ouzaït* en faïence, groupés par quatre.

Tout au sud de la nécropole (voir pl. I) se trouve une petite pyramide assez bien conservée reposant directement sur le sol sans mastaba support. Une étroite chapelle voûtée est ménagée dans cette pyramide. Elle ne contient aucune décoration. On a cherché cette année le caveau correspondant à cette chapelle. Il est au fond d'un puits de briques peu profond et se compose de deux chambres informes en enfilade. Aucun document d'identification n'y a été trouvé.

Le nettoyage de l'arrière-caveau n° 219 *bis* a fait trouver : 1° un fragment d'une grande vasque en pierre calcaire, gravée à l'intérieur et représentant des poissons et des lotus. Entière, cette vasque mesurait 0 m. 40 de diamètre et 0 m. 085 d'épaisseur; 2° un fragment de montant de porte, en calcaire marqué : .

Les reconnaissances souterraines du secteur sud ont amené ces constatations (voir pl. XVIII) :

1° Que le sous-sol menant au caveau brûlé d'Anher khaoui est en communication avec le caveau n° 2 *bis* du Poisson (voir pl. XIV);

2° Que à droite de l'entrée du caveau n° 2 *bis* s'ouvrent une succession de trois salles peu explorées, contenant encore des momies entières.

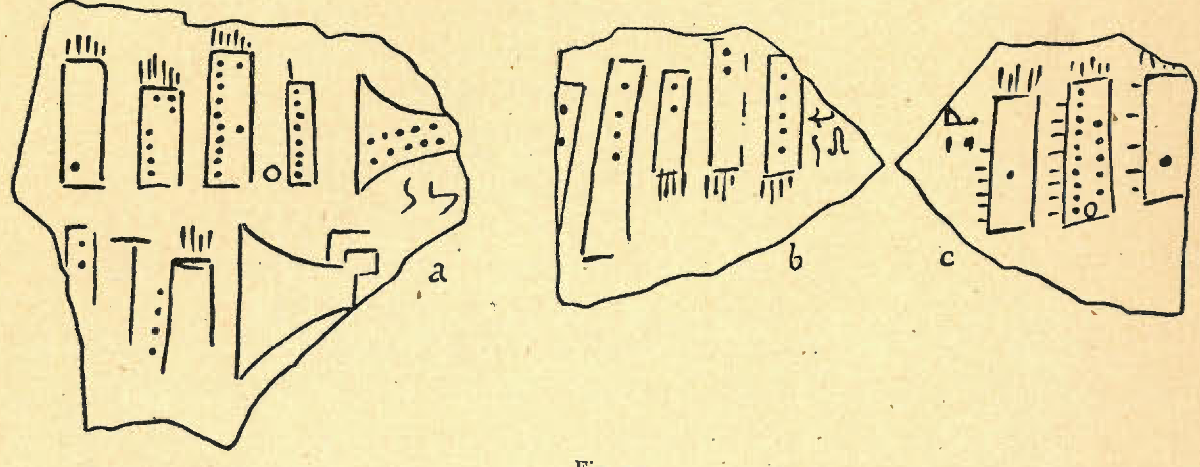


Fig. 17.

Ces salles ont un autre débouché, par un puits situé à 9 mètres au nord-est de l'entrée du n° 2 *bis*. Aucune décoration visible.

Dans les n[os] 214 et 219 ont été trouvés des éclats de calcaire et de poteries avec graffiti, qui semblent être des contrôles d'ouvriers, groupés par équipes (maisons), ou quelque règle d'un jeu de brette (fig. 17).

Un certain nombre de rectangles sont dessinés, ayant sur un ou deux côtés adjacents, vers l'extérieur, un hérissement de traits, qui les font ressembler au château *hat*, orné de *ḫakerou*. L'intérieur de ces rectangles contient une quantité variable de points noirs : indication numérique des membres de chaque atelier ou chantier. Un point

rouge est placé comme un chef ou un surveillant entre quelques rectangles, ou dans l'un d'eux.

Sur l'ostracon du n° 219 deux de ces soi-disant ateliers ont la forme d'un fer de hache. Sur celui du n° 214 se lisent les hiéroglyphes au recto et au verso.

RÉSUMÉ DE L'INVENTAIRE DES TROUVAILLES.

TOMBE N° 290 (P_4).......... Pied de cercueil : .

— — .... Base de statuette en bois au nom de .

— — .... Table d'offrandes en grès au nom de .

— (chapelle)...... Montant d'encadrement calcaire au nom de .

— (P_4).......... Table d'offrandes en grès au nom de .

— — .... Fragment de petit vase, forme Enochœ, au nom de .

— (chapelle)...... Fragments de stèle calcaire, Osiris-Ptah, au nom de .

— — ...... Stèles de grès en couleurs au nom de .

— — ...... Ostracon calcaire au nom de .

— (P_4).......... Fragment de pectoral en bois au nom de .

— — .... Couvercle de boîte à *oushebtis*, .

— — .... Fragment de poterie, .

NORD DU N° 290............. *Oushebtis* : .

— — .... *Oushebtis* : .

— — .... *Oushebtis* : et .

— — .... Fragment calcaire : ; fragment de poterie : .

— — .... *Oushebti* : .

— — .... Morceau de coffret en bois .

COUR PA SHED.............. Fragment de statuette royale en calcaire, partie gauche du buste, coiffure *nms*.

— .... Fragments de paroi murale en calcaire. Scène des Champs Élysées au nom de .

— .... Paroi calcaire (adhérente au monument), cintre nord, l'*ap-ro*, de .

— .... *Oushebti* : .

— .... Deux fragments de petit monument calcaire au nom de .

— .... Morceau de mortier de boue, peint, revêtement interne de chapelle, au nom de .

— .... Deux fragments calcaires bas-relief. Vache Hathor et Amenhotep en barque.

COUR PA SHED.............. Morceau d'enduit de boue peinte : .

— .... Fragment de bas-relief calcaire au nom de (Pen Boui du n° 10?).

— (hypogée sud)... Montant de porte calcaire .

COUR DE AMEN OUAH SOU....... Pyramidion de grès, avec bas-reliefs sur les quatre faces au nom de .

— — .... Fragment calcaire, bas-relief, noms .

— — (puits).. Fragment de chevet en bois .

SUD-OUEST DU SPÉOS NORD....... Fragment de meuble en bois au nom de .

— — .... Rocher avec graffito de .

CHAPELLE DU DJEBEL .... Fragment calcaire sculpté et peint. La déesse hippopotame Touéris.

SPÉOS DU NORD.............. Deux cônes funéraires .

SECTEUR SUD : N° 218......... Fragment calcaire bas-relief, deux personnages (anépigraphe).

— N° 219......... Fragment de vasque calcaire avec poissons et lotus incisés.

CAVEAU NORD DU N° 214 *bis*..... (Caveau brûlé, voisin de Khaoui) nombreux *oushebtis* de .

— N° 219....... *Oushebti* de .

KOM AU NORD DU N° 2 *bis*....... Fragment de montant de porte .

— — .... Fragment calcaire .

— — .... Fragment de seuil ou de linteau calcaire .

COUR DES TROIS CHAPELLES (P_4)... *Oushebtis* de .

— — (chapelle sud).................. *Oushebti* de .

RÉSUMÉ DU JOURNAL DE FOUILLES.

DÉBLAYEMENT DE LA COUR N°s 290-291, NORD-EST DU N° 290.

Du 18 décembre au 26 janvier..... Établissement du Decauville et travaux du secteur sud (cour des trois chapelles, Padou Amen).

20 janvier....... Fouille du puits P_5 entre le n° 291 et la chapelle à trois loges.

27 janvier....... Ouverture du puits P_2 du n° 290.

31 janvier....... Dégagement complet de la cour n° 290 Ari Nefer.

2 février....... Ouverture du puits P_4 au nord du n° 290.

7 février....... Ouverture du puits P_3 du n° 290.

DÉBLAYEMENT DE LA COUR PA SHED, OUEST DU N° 290.

3 février .... Chapelle sud de Pa Shed, trouvaille de la paroi murale des Champs Élysées.
5 février .... Trouvaille des bas-reliefs de Pa Shed.
7 février .... Ouverture des trois hypogées de la cour Pa Shed.

DÉBLAYEMENT DE LA COUR AU NORD DE PA SHED.

8 février .... Trouvaille du pyramidion de Kha.
9 février .... — d'un bas-relief (fragment de stèle du n° 290).
10 février .... Dégagement de deux pyramides anonymes au nord de la chapelle Pa Shed.
14 février .... Dégagement de la niche de la chapelle n° 290.
— .... Trouvaille de la table d'offrandes d'Ari Nefer, dans P_4.
— .... — de fragments de la niche. — Ouverture de l'hypogée Amen-ouah-sou.
15 février .... Déblayement de la chapelle n° 290.
16 février .... Trouvaille de la stèle peinte d'Ari Nefer.

DÉBLAYEMENT DES COURS AU NORD DU N° 290.

18 février .... Dégagement d'une pyramide contre le n° 290. Trouvaille de morceaux d'ébène d'une statue.
22 février .... Dégagement cour et chapelle du dessinateur.
25 février .... — chapelle du djebel.
9 mars .... — spéos du nord.

En résumé, les fouilles de 1923 ont déblayé une superficie de 1500 mètres carrés, sur lesquels était accumulée une hauteur de 7 à 10 mètres de déblais; nettoyé en profondeur onze hypogées ayant en moyenne trois à cinq chambres remplies de terre; dégagé complètement sept chapelles nouvelles, dont il a fallu consolider et restaurer partiellement les gros œuvres; aménagé une voie d'évacuation des déblais en construisant des murs de soutènement et de protection, et en organisant un point de déversement.

Le programme de la campagne suivante se trouve ainsi tout indiqué :

1° Enlèvement du kom devant le n° 8 et la cascade après nettoyage de l'étage supérieur (direction nord);

2° Enlèvement du kom n° 2 entre la chapelle n° 290 et la tombe n° 5 (direction du temple de Deir el Médineh).

Ces travaux permettront de voir si le caveau n° 269 de Kha (Schiaparelli) est celui de la pyramide n° 8 de Kha.

3° Enlèvement du grand kom du n° 216 et du tombeau à trois loges.

Ainsi se trouvera entièrement dégagé le fond nord de la gorge de Deir el Médineh.

INDEX DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS

RELEVÉS SUR LES OBJETS TROUVÉS EN 1923.

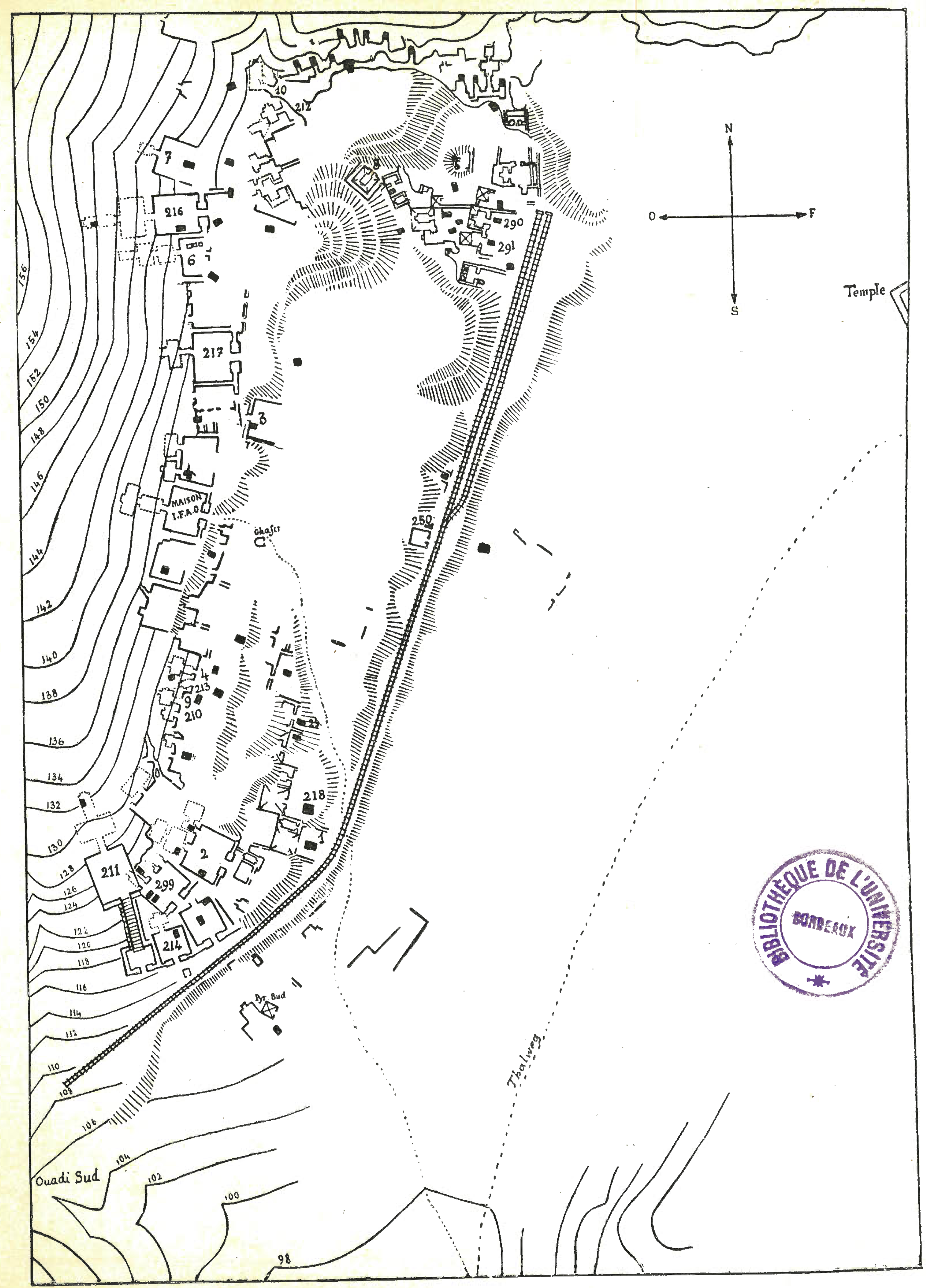
NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS.	PARENTÉ CONNUE.	RÉFÉRENCES.
			pages.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	inconnue	pl. XVIII
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	56
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	45, 55
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes] fils du [hiéroglyphes]	17, 26 31
[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	inconnu	inconnue	48
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	17, 26, 31, 33
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils du [hiéroglyphes]	pl. XVIII
[hiéroglyphes]	inconnu	épouse du [hiéroglyphes] et du [hiéroglyphes] fille du [hiéroglyphes]	35, 55
[hiéroglyphes] (peut-être [hiéroglyphes])	inconnu	parent du [hiéroglyphes]	
[hiéroglyphes]	inconnu	parente du [hiéroglyphes]	36
[hiéroglyphes]	inconnu	nièce du [hiéroglyphes]	18, 35
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	parent du [hiéroglyphes]	28, 29
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	parent du [hiéroglyphes]	55
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnue	69

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS.	PARENTÉ CONNUE.	RÉFÉRENCES.
			pages.
	et	fils du	67
		père de , dit	55
		frère du	55
		frère du précédent	pl. XVIII
		fils du	29, 35
		fils du	46
		parent des et	66
		fils du	48
		fils du	40
		fils du	62
	inconnu	parent du	68
	inconnu	inconnue	
	inconnu	inconnue	55
, var. ,	inconnu	épouse du	17, 31
	inconnu	sœur du	18, 35
	inconnu	inconnue	67
		frère du	17
		frère du	18
	inconnu	inconnue	36
	inconnu	épouse du	40
	inconnu	frère du	18
, var.	inconnu	épouse du	40

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS.	PARENTÉ CONNUE.	RÉFÉRENCES.
			pages.
	inconnu	fille du	17, 18
	inconnu	fils de	35
	ou	père de	52
	inconnu	inconnue	48
(1)	et	père du	16, 33
(2)		fils du	26
	inconnu	inconnue	62
	inconnu	fille du	31
		épouse de (1)	17, 31, 33
	inconnu	sœur du	18
		parent du	66
, var.	inconnu	inconnue	66
	inconnu	inconnue	66
	inconnu	inconnue	66
	inconnu	inconnue	66

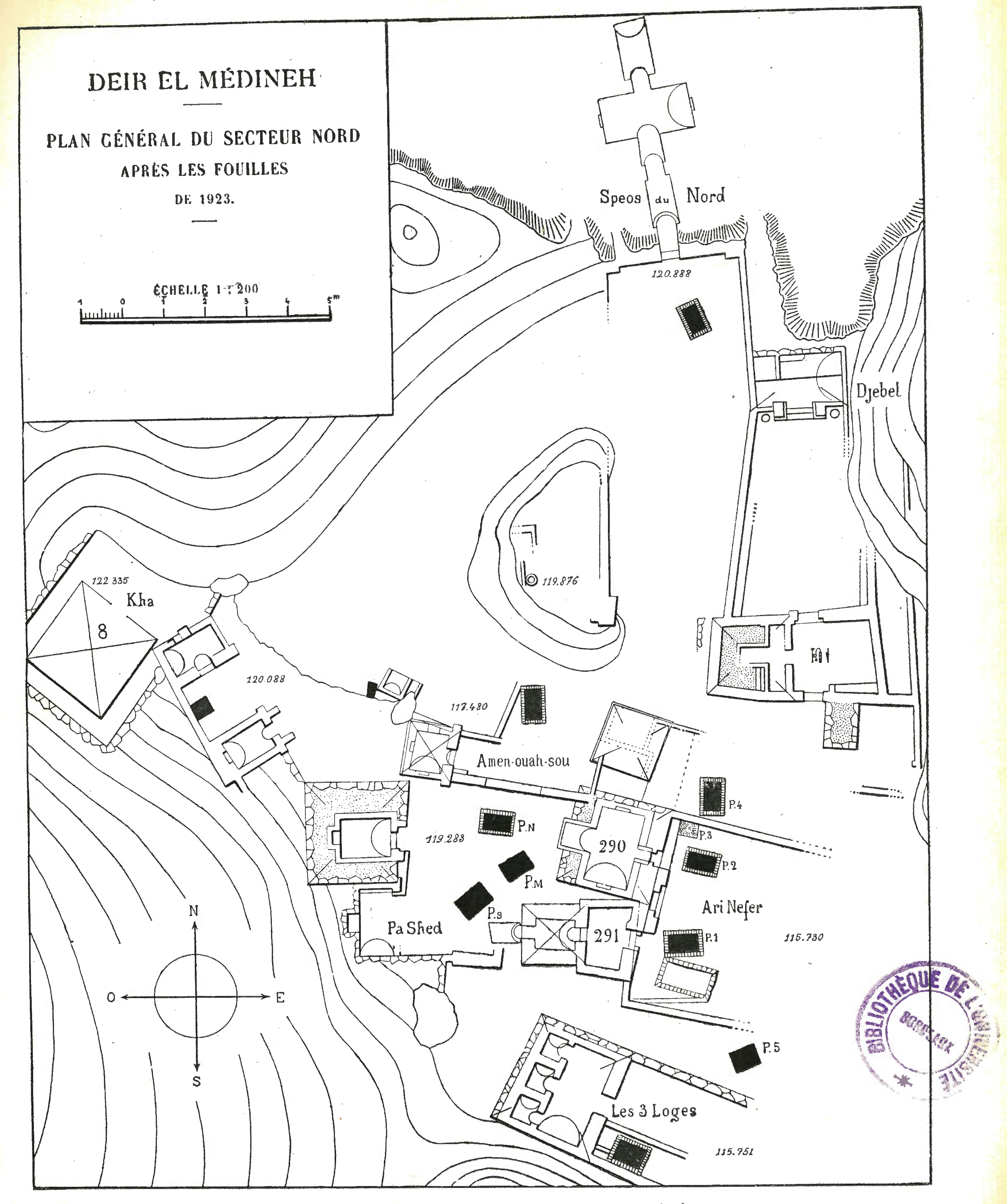
TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES PLANCHES.



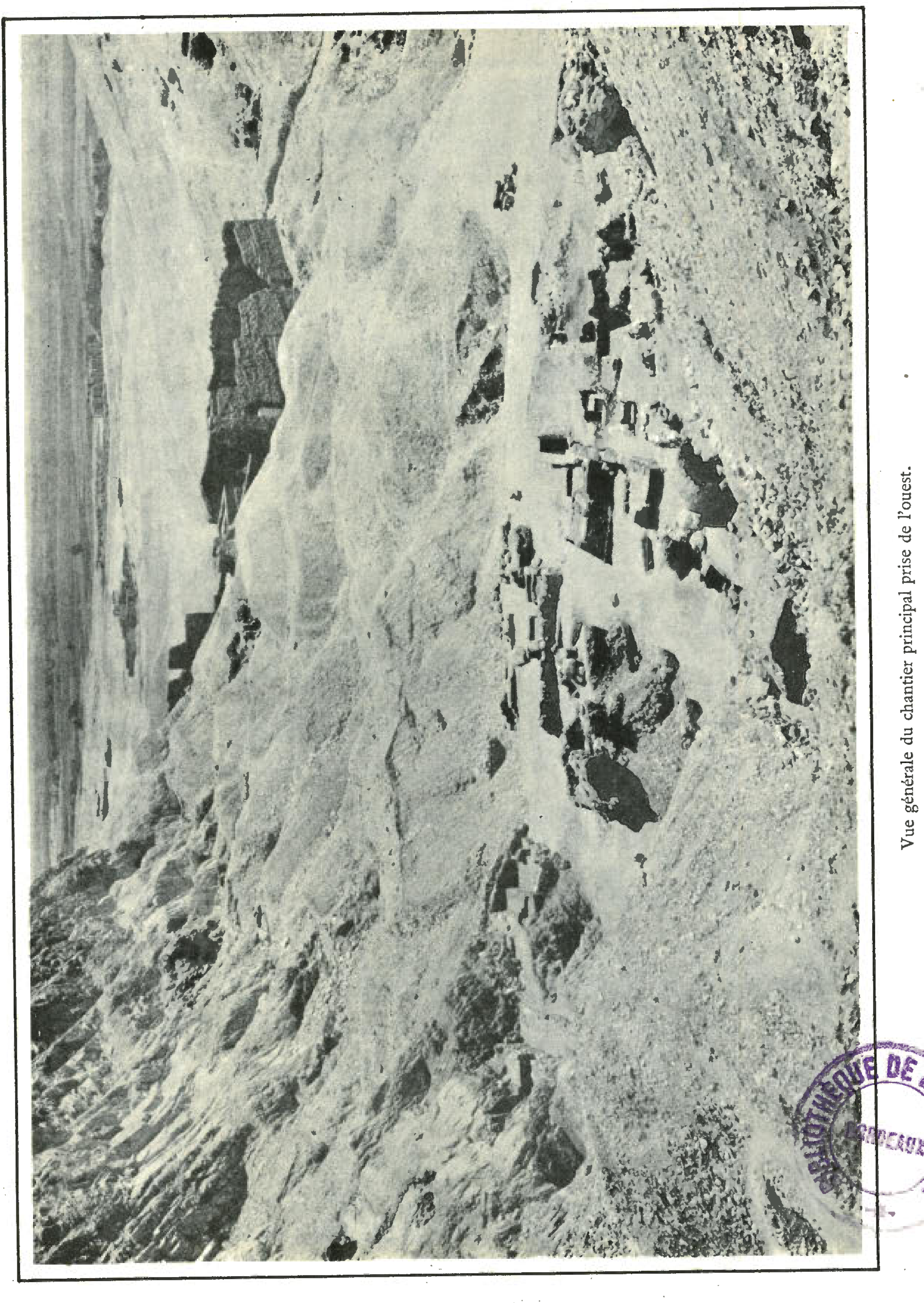
Plan général du cimetière de Deir el Médineh et du Decauville, d'après la carte des Nécropoles thébaines de M. É. Baraize.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX



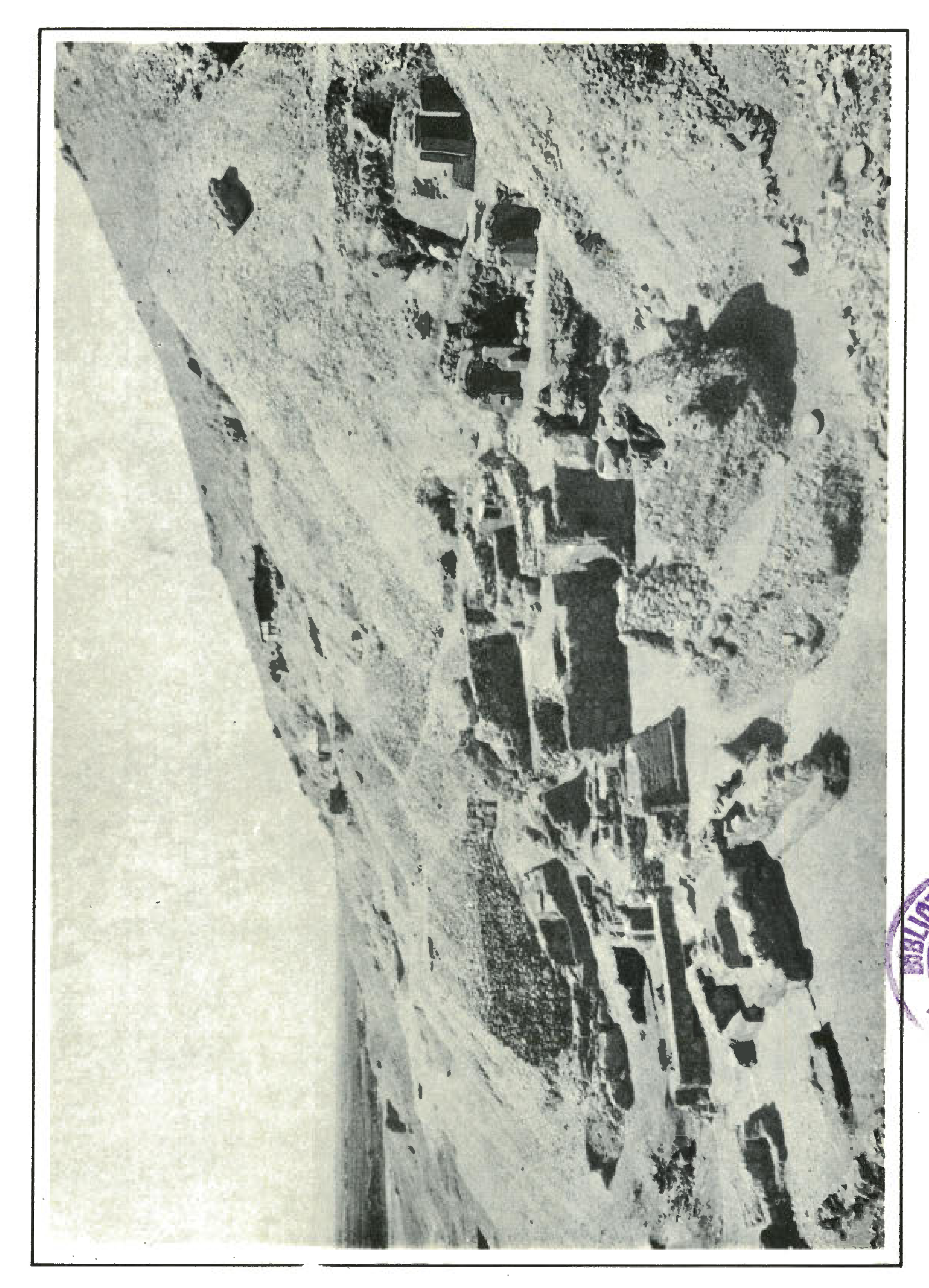
Chantier principal. Secteur nord. Le tombeau d'Ari Nefer et ses abords.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX



Vue générale du chantier principal prise de l'ouest.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

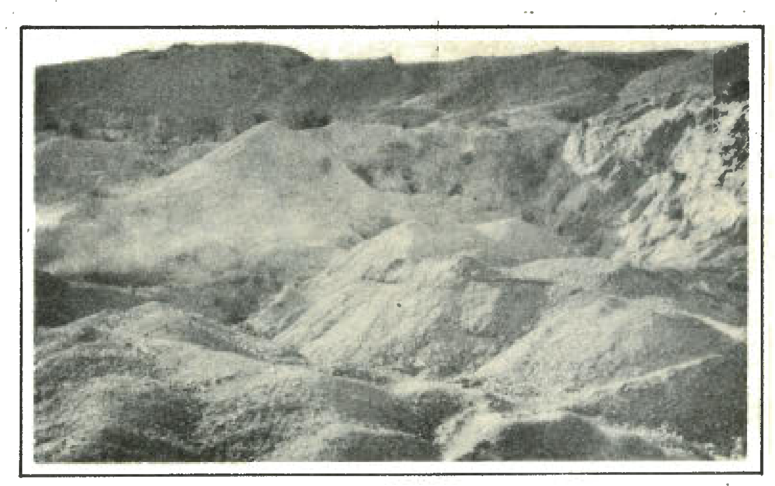


Vue générale du chantier principal prise du nord.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

Vue générale du chantier principal prise du nord-est.

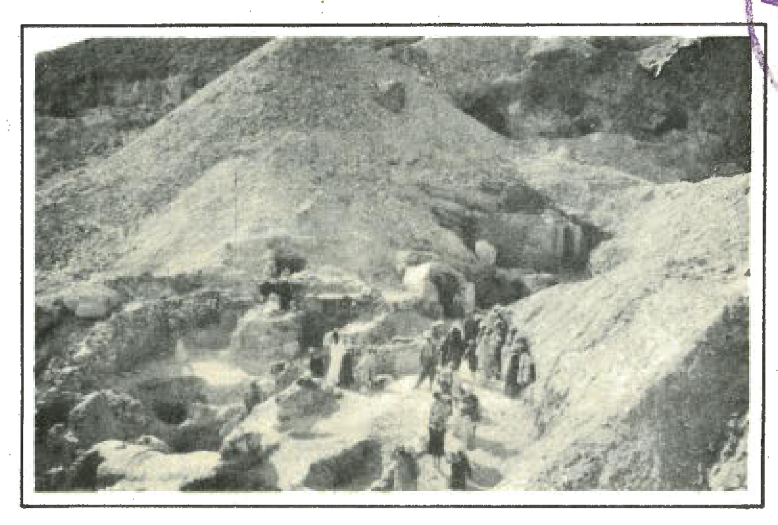




a. Le secteur nord avant les fouilles (18 décembre 1922).



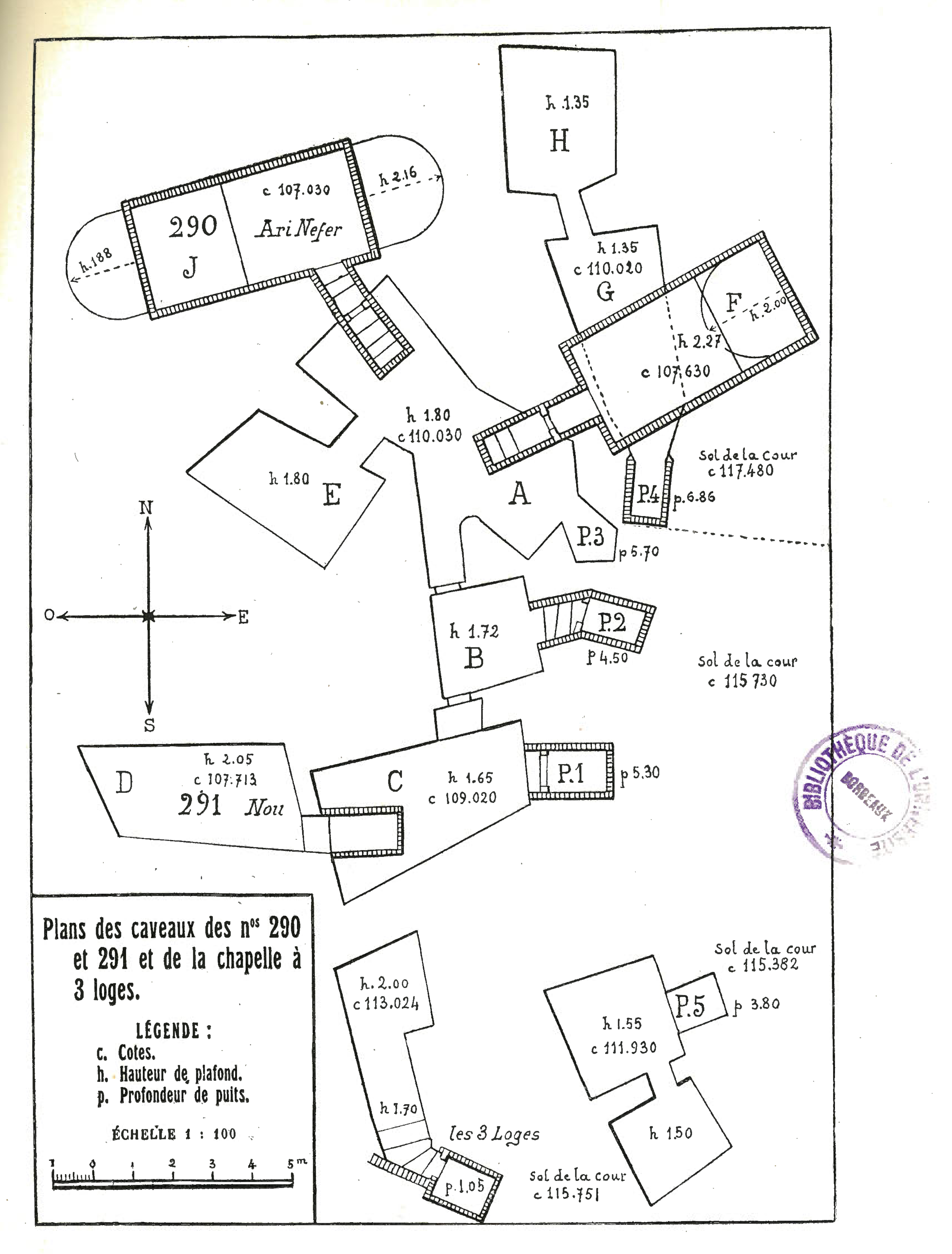
b. Chapelles 290 et 291 (10 février 1923).



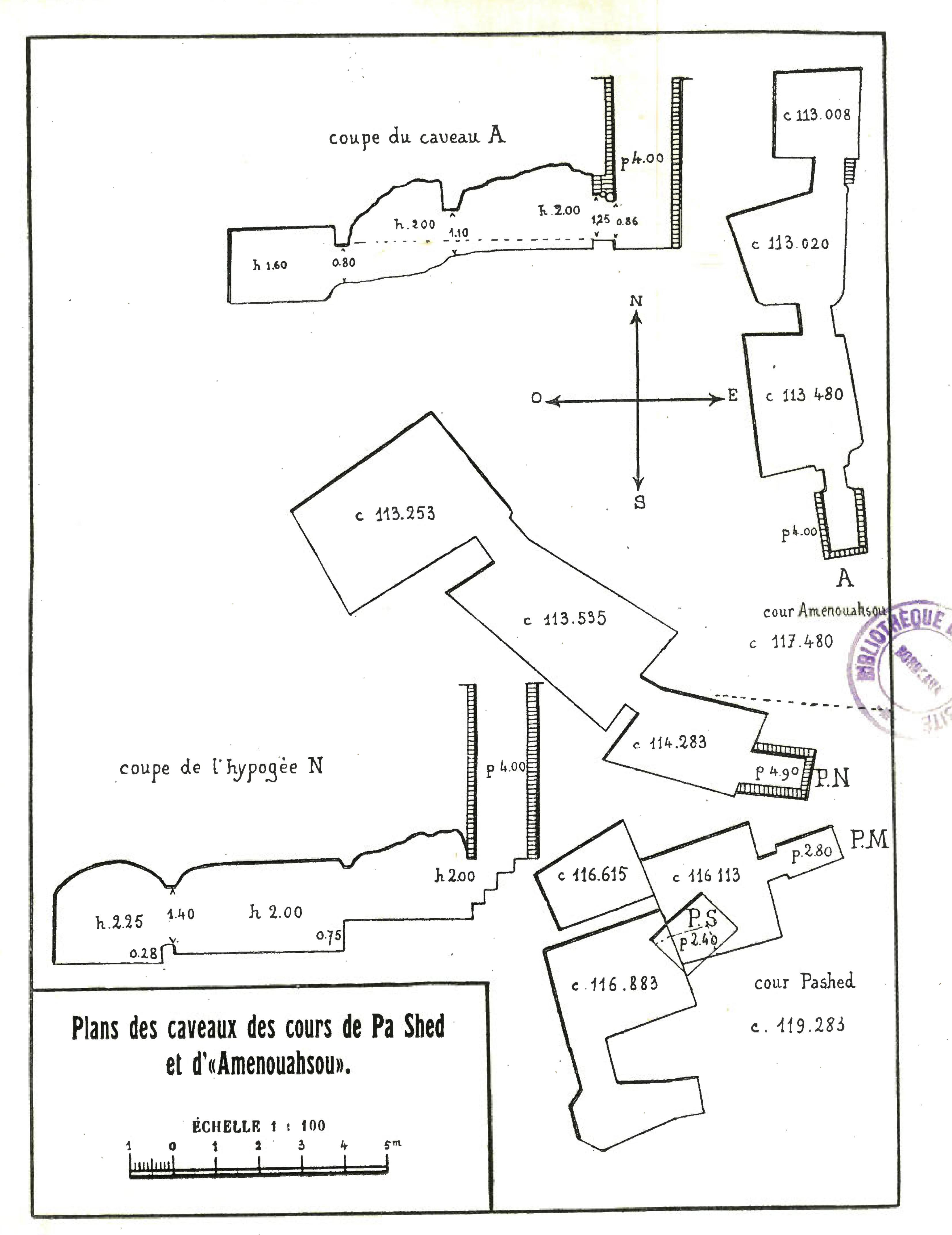
c. Cour de Pa Shed (11 février 1923).

Fouilles au secteur nord.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

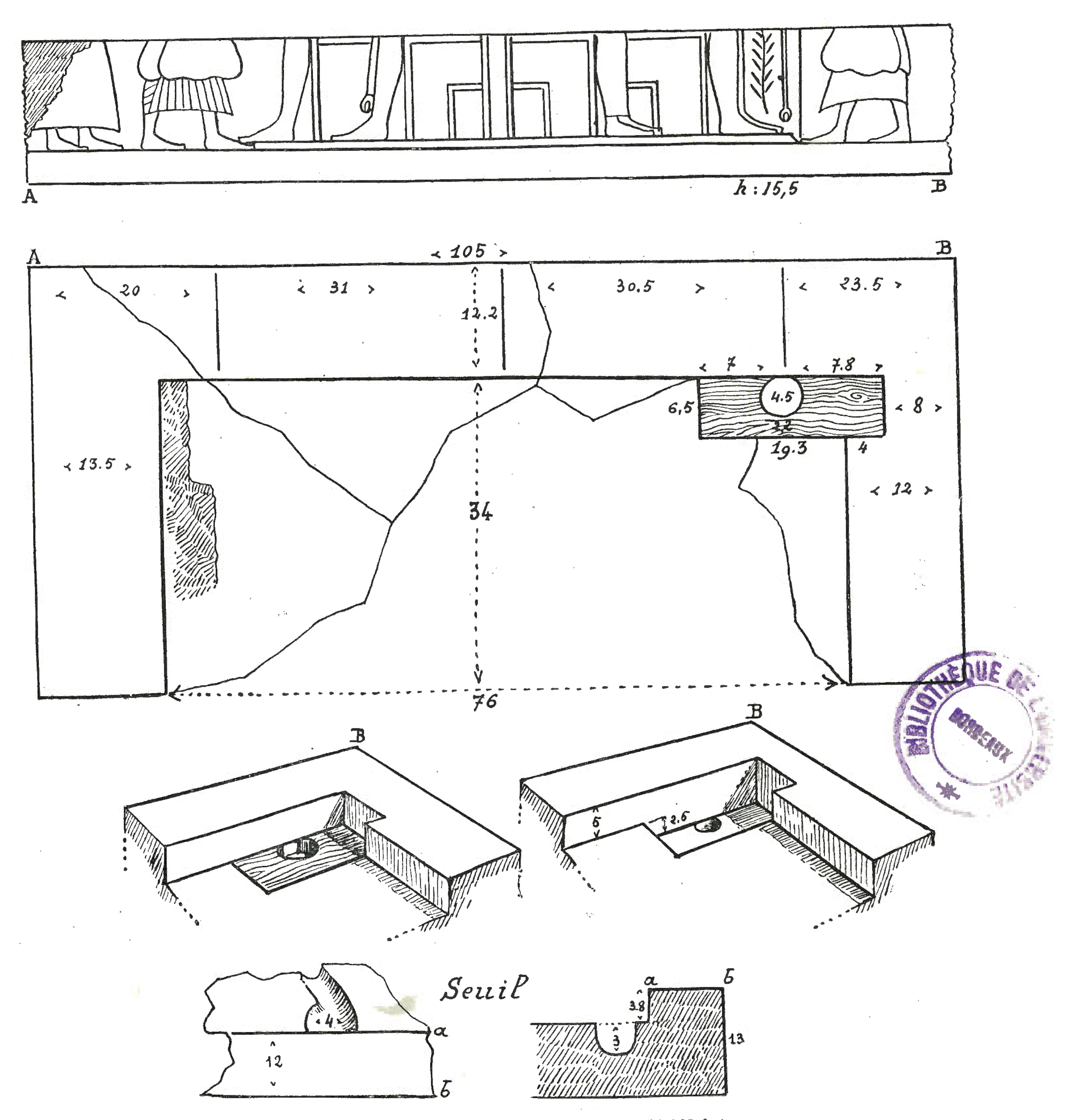


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX



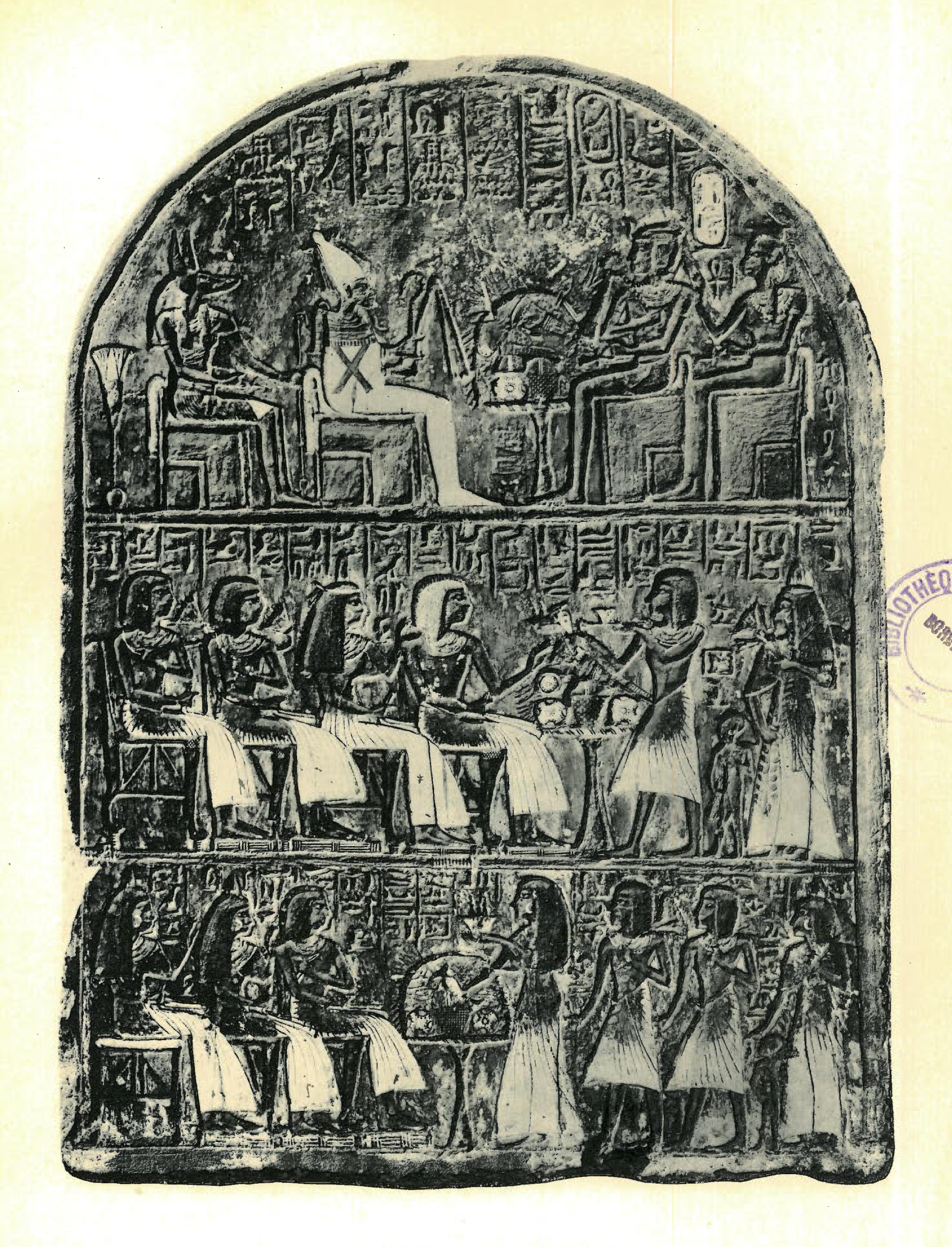
Plans des caveaux des cours de Pa Shed et d'«Amenouahsou».

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ



Porte d'entrée de la niche du tombeau 290 (chapelle d'Ari Nefer).

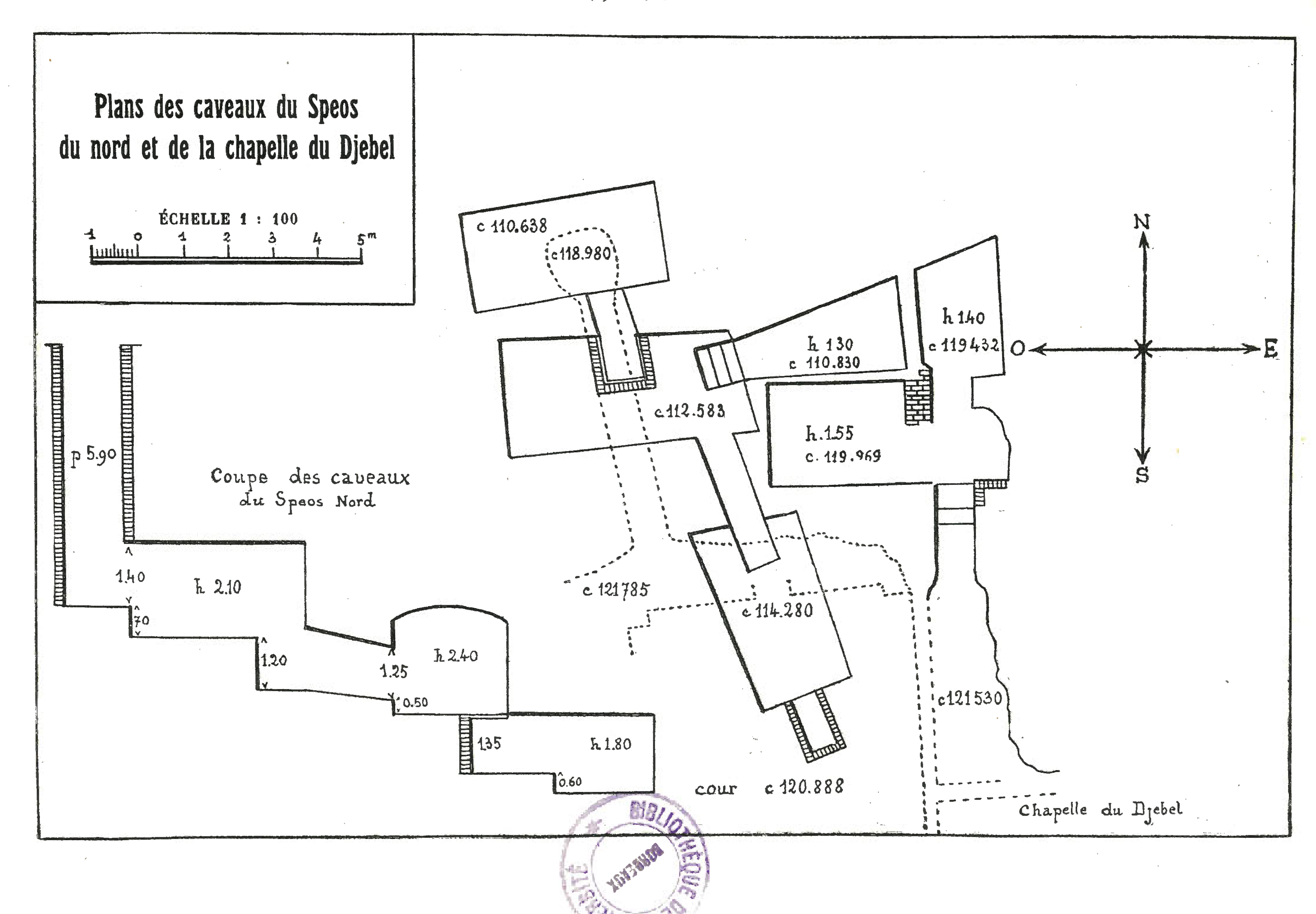
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX



Stèle en grès peint d'Ari Nefer.

Bibliothèque de l'Université Bordeaux

Imp. Catala Frères, Paris

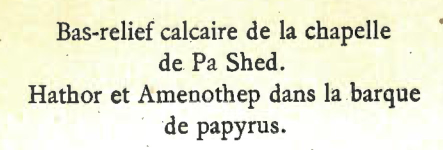


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX



Paroi murale nord
de la chapelle Pa Shed.

BIBLIOTHÈQUE DE L'U...



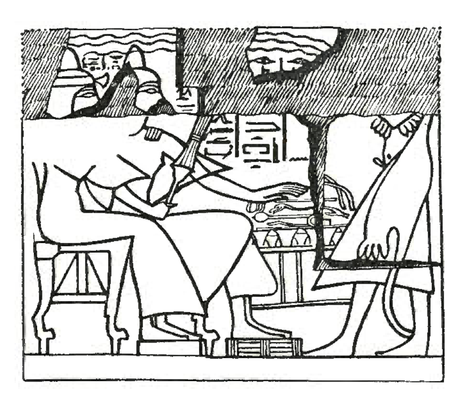
Bas-relief calcaire de la chapelle
de Pa Shed.
Hathor et Amenothep dans la barque
de papyrus.



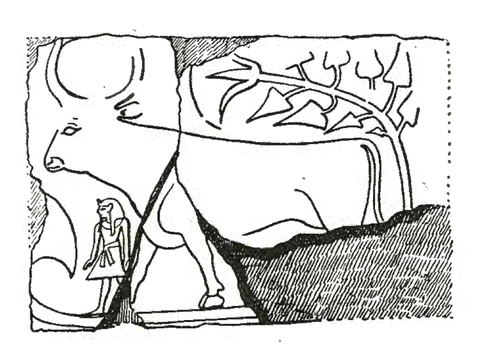


Fragment de stèle
(calcaire peint).

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



a. — Paroi murale nord (chapelle Pa Shed).



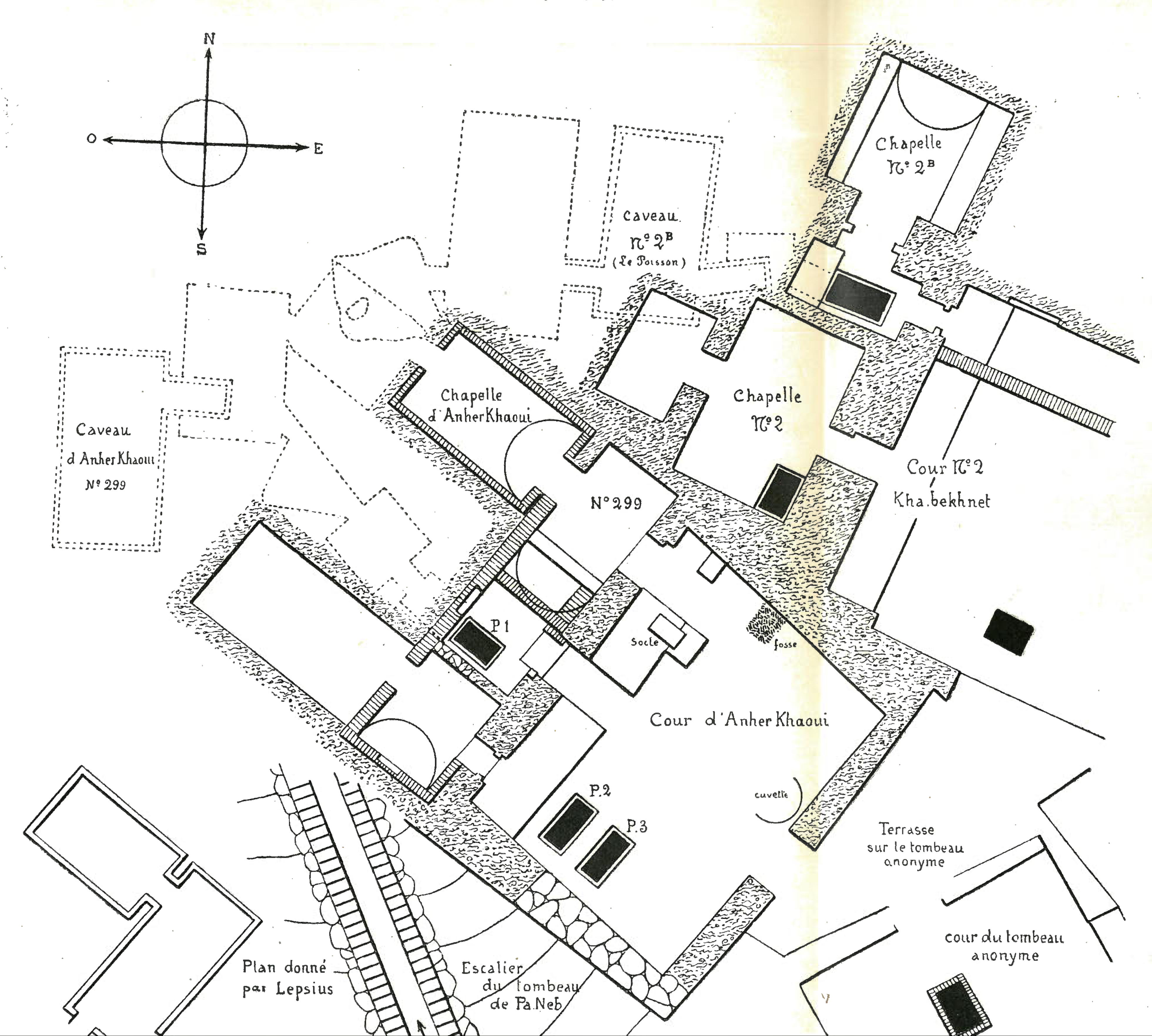
b. — Bas-relief Hathor et Amenhotep dans la barque de papyrus.

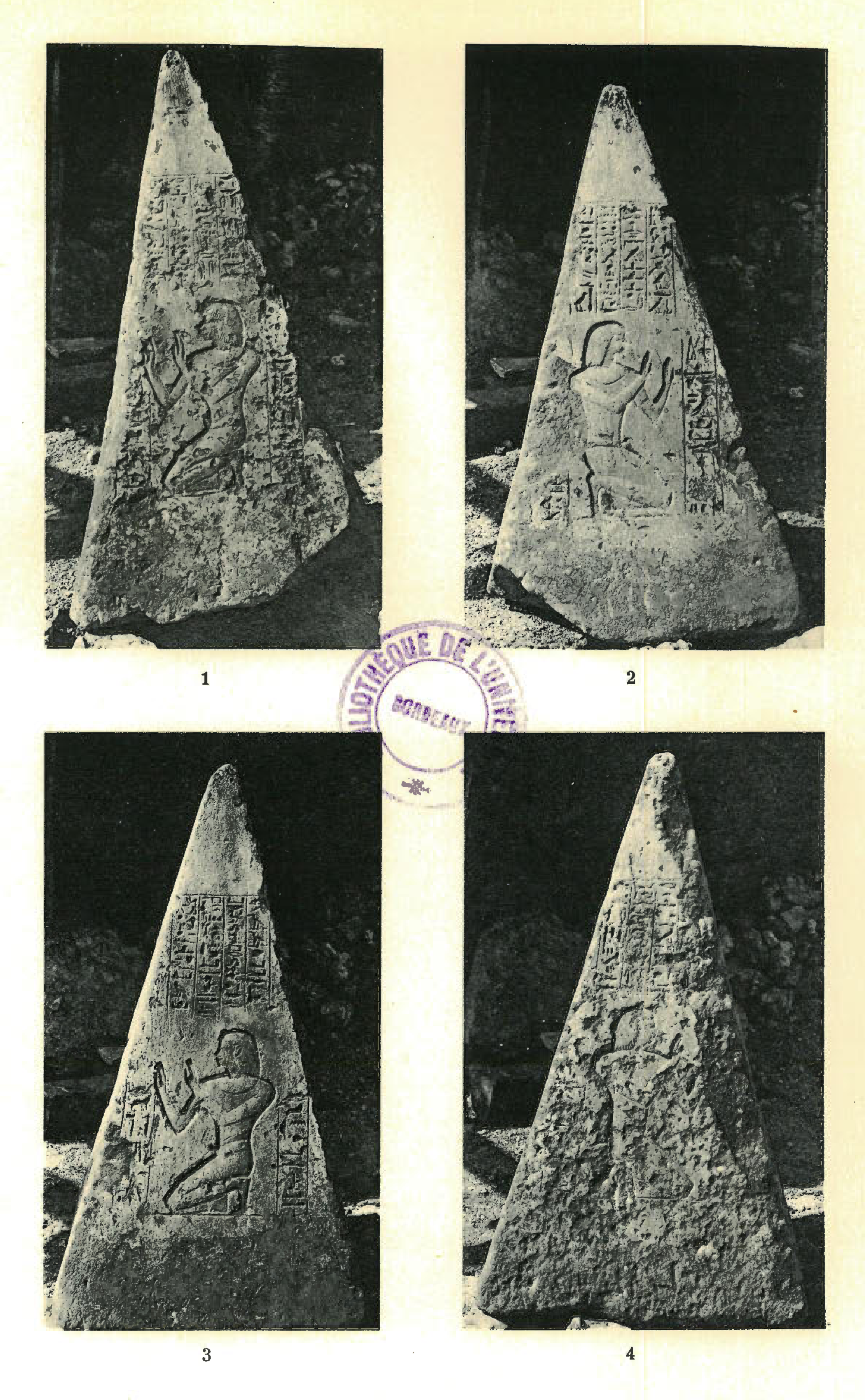




c. — Fragments de stèles (calcaire peint).




N
O
E
S
Caveau
N° 2B
(Le Poisson)
Chapelle
N° 2B
Caveau
d'Anher Khaoui
N° 299
Chapelle
d'Anher Khaoui
Chapelle
N° 2
N° 299
Cour N° 2
Kha.bekhnet
P 1
Socle
fosse
Cour d'Anher Khaoui
P.2
P.3
cuvette
Terrasse
sur le tombeau
anonyme
cour du tombeau
anonyme
Plan donné
par Lepsius
Escalier
du tombeau
de Pa.Neb

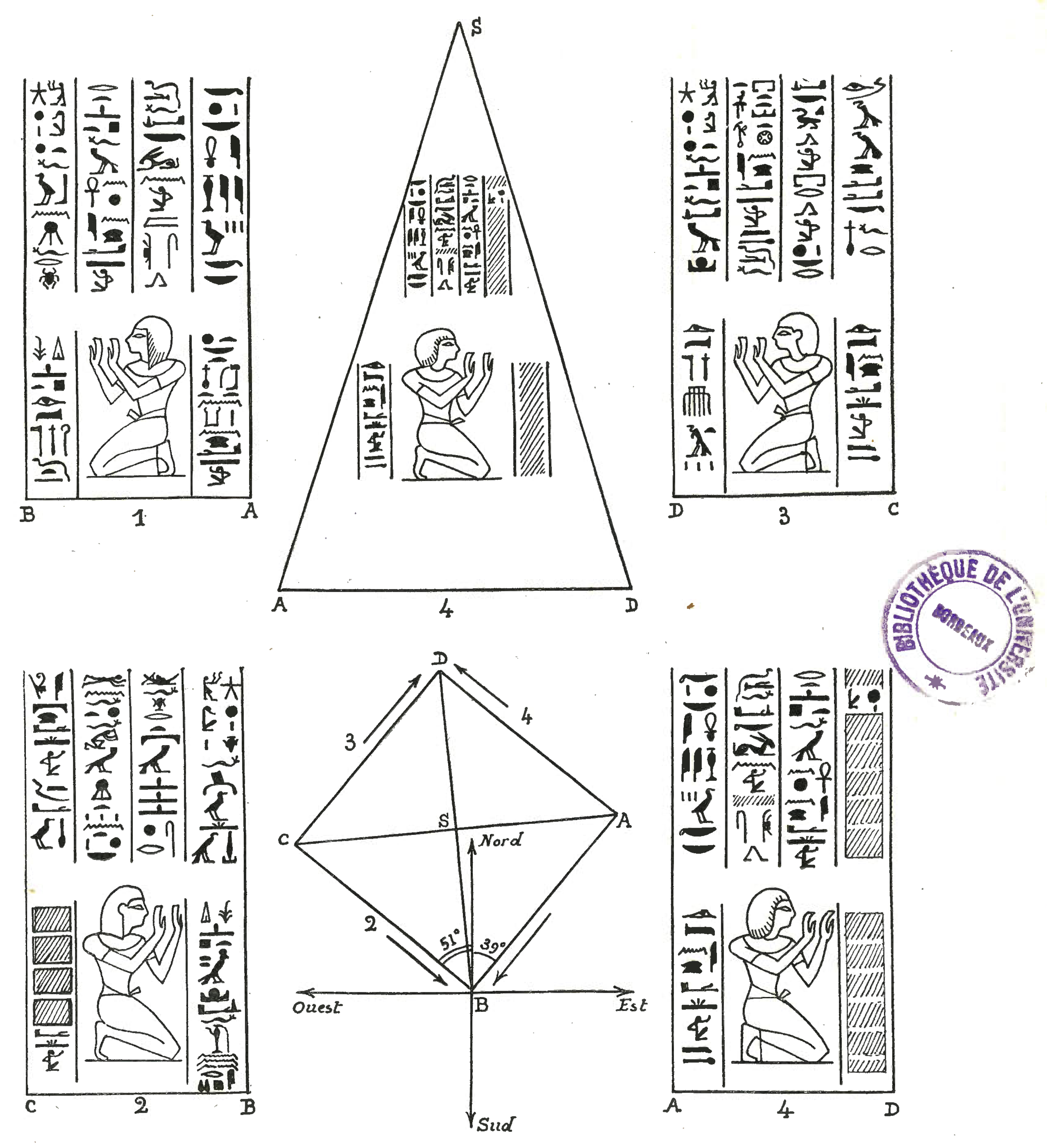


1 2 3 4

Pyramidion de Kha.

Bibliothèque de l'Université Bordeaux

Imp. Catala Frères, Paris.



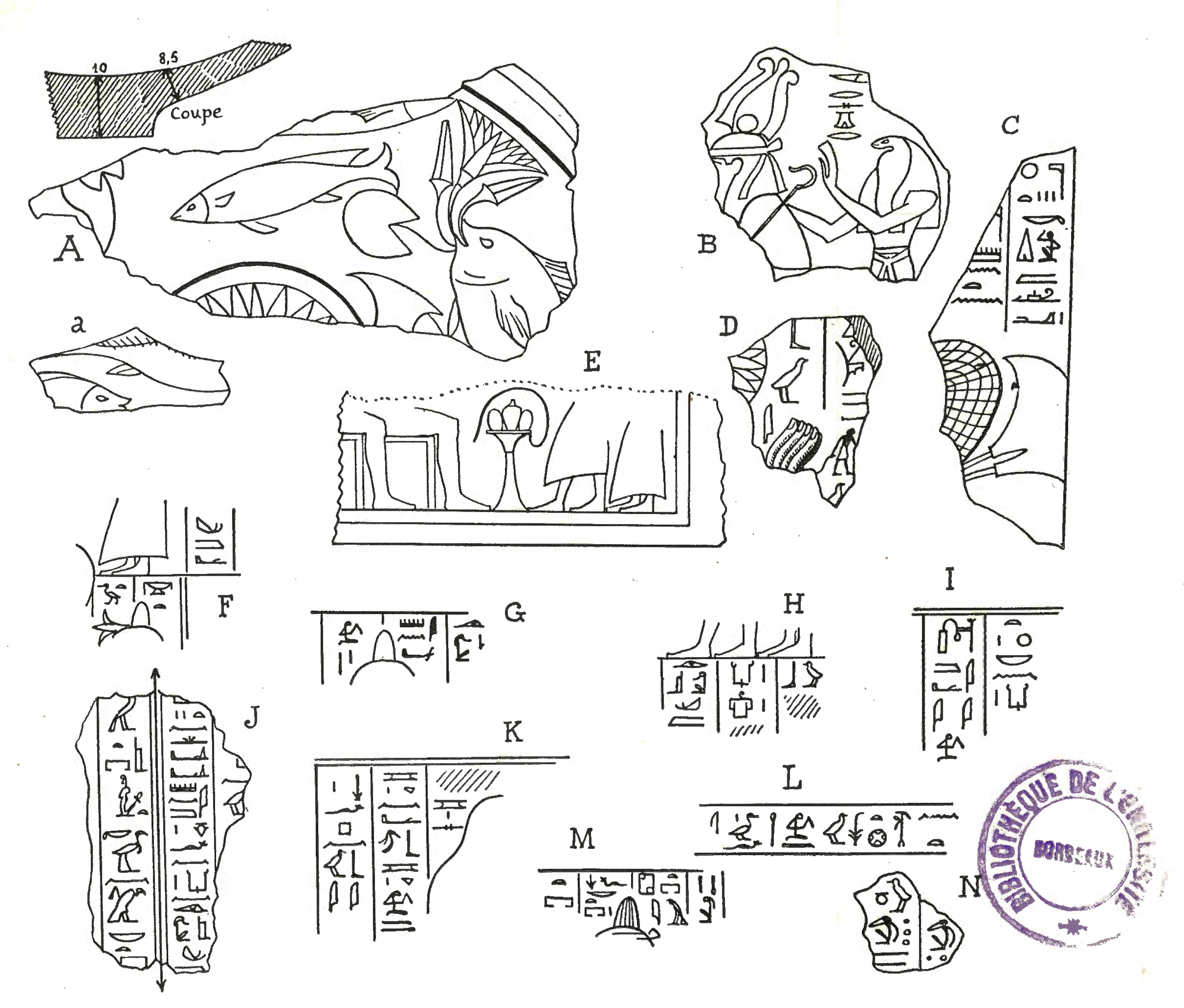
Pyramidion de Kha.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

N
O
E
S
cour du tombeau de Pa.Neb
Puits dans la chapelle N° 2
caveau de PadouAmen
Puits dans la cour N° 2
caveau de Khaoui
chapelle
Puits dans la cour d'AnherKhaoui
chapelle N° 214 Khaoui
cour du tombeau anonyme
Cour N° 214
Extrémité méridionale de la necropole de Deir-el-Médineh
Escalier du tombeau de Pa.Neb
Echelle
1 0 1 2 3 4 5 m

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

Chantiers secondaires. Secteur sud. Caveau de Padou Amen.



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
BORDEAUX

Fragments divers.

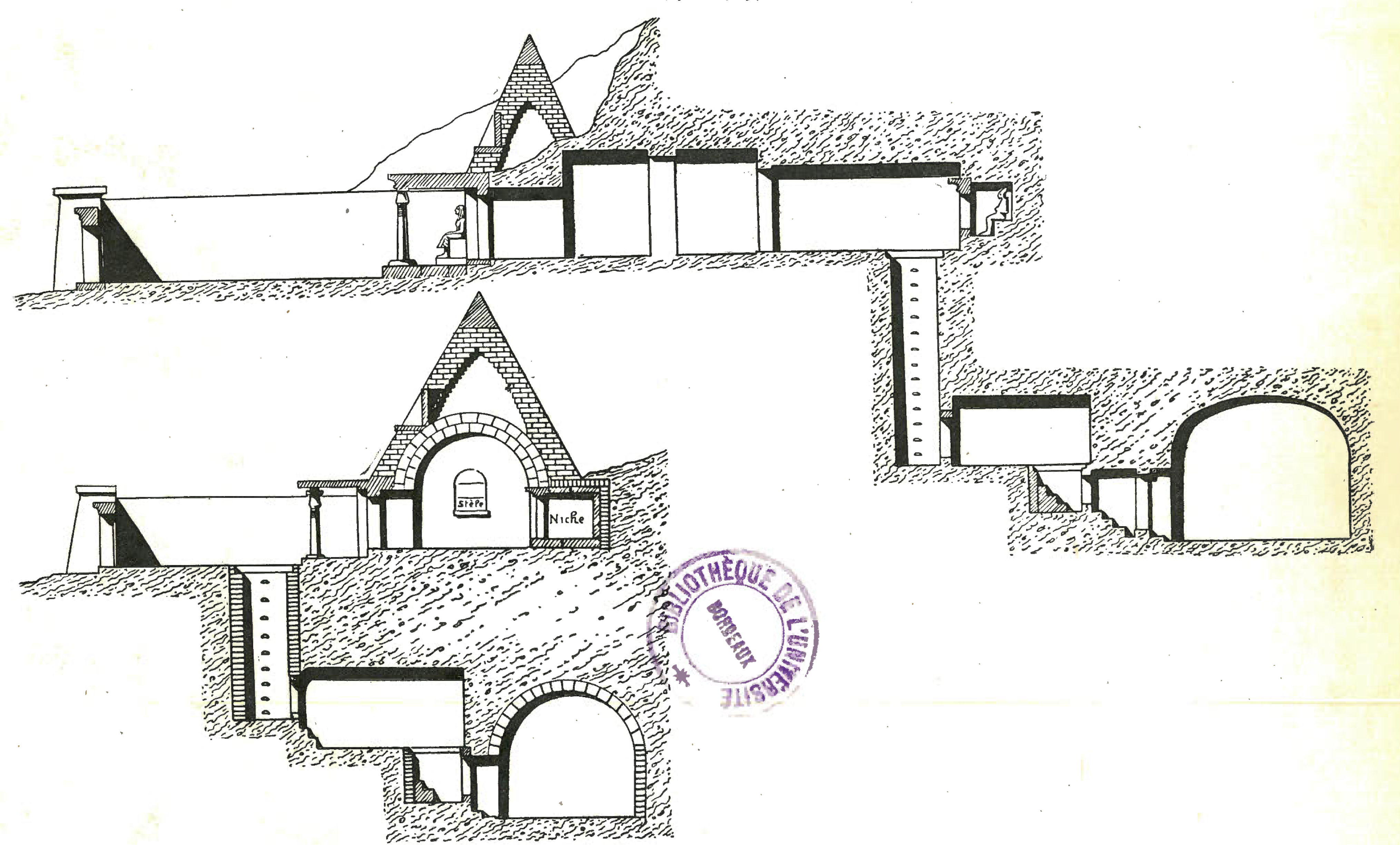
A, *a*. Vasque en calcaire provenant de l'arrière-tombeau n° 219 Nebenmat. Diamètre, 0 m. 50.
B. C. D. Fragments calcaires de paroi murale ou de stèle — trouvés dans la cour Amen Ouah Sou (p. 55).
E. Fragment d'un linteau de porte — trouvé dans la cour Pa Shed (p. 47).
F. Fragment calcaire de paroi murale — trouvé dans la cour Amen Ouah Sou.
G. — — — dans la cour d'Ari Nefer.
H. — — — au nord de la cour Amen Ouah Sou.
I. Fragment calcaire de paroi murale — (hiéroglyphes bleus) trouvé avec H.
J. Fragment de montant de porte. Deux faces adjacentes — trouvé au Kom du tombeau 2[b].
K. Fragment de stèle ou de paroi murale — trouvé au nord de la cour Pa Shed.
L. Fragment calcaire — trouvé au Kom du tombeau 2[b].
M. N. Fragments de mur en briques, enduit de terre peinte à la fresque, trouvés : M centre de la cour Pa Shed, N angle sud-ouest de la cour Pa Shed.

Vue cavalière des tombes de Deir el Médineh.

Tombe en spéos (type : Spéos du nord avec puits dans la cour — en général le puits est au fond du couloir); pyramide sortant de la montagne au-dessus du couloir d'entrée.

Tombe partiellement adossée (type : nos 290-291). Deux tombes réunies dans une même cour.





BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX

Coupe théorique des tombes de Deir el Médineh.

Tombe en spéos avec puits au fond du couloir. Chapelle à plafond plat soutenu par des piliers, caveau voûté en anse de panier surbaissée — sans construction interne de briques.

Tombe partiellement adossée. Chapelle et caveau à voûtes plein cintre en briques. Puits en briques dans la cour.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LONDRES : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.